



# Rapport Annuel 2016





**Dominique Letourneau**  
Président du directoire

**Dès sa création, en 1987, la Fondation de l'Avenir a su concilier une double mission :**

- Fondation redistributrice avec son appel à projets en recherche médicale appliquée notamment ;
- Fondation opérationnelle avec son propre laboratoire de recherche.

Dans une dynamique similaire, elle a toujours souhaité être en prise, voire anticiper les grands enjeux de santé. Si l'expression a changé, les fondamentaux sont, eux, toujours là.

Soutenir le progrès médical, c'est surtout déterminer quelles seront demain les techniques et pratiques au bénéfice des patients et donc accompagner les équipes qui portent également cette ambition.

D'ores et déjà, l'espace de la recherche médicale est international, nous nous y préparons. Pour cela, nous pouvons compter sur les liens de collaboration que nous avons pu tisser avec des équipes d'excellence dans leur domaine.

**Notre leitmotiv, c'est d'être utile.**

Commencer par être utile aux chercheurs, c'est la première étape pour être utile aux malades. Notre expérience nous montre que l'on peut concilier rigueur et transparence, à laquelle doit s'astreindre toute institution reconnue d'utilité publique et notre capacité à l'efficacité sur la base de règles partagées avec les chercheurs.

Être utile, en aidant au décloisonnement entre les acteurs. En effet, il n'y aura pas de recherche appliquée sans que les différents acteurs puissent se rencontrer, échanger, qu'ils soient académiques, industriels ou autres. Dans le champ bien particulier de la santé numérique, que nous avons décidé d'investiguer dès 2015, nous dialoguons avec ses diverses parties prenantes et nous posons un pied au niveau européen dans le cadre de l'EIT Health Knowledge and Innovation Community. Cet engagement va à la fois conforter l'interface avec les équipes de recherche publiques que nous soutenons, mais aussi avec l'offre de soins et d'accompagnement mutualiste, terreau d'innovation. Et il va nous offrir la possibilité de redevenir acteur de recherche à part entière.

Nos bases sont solides et 2016 a encore amplifié notre capacité à augmenter nos ressources. Nous disposons des moyens nécessaires pour franchir ce cap, l'année à venir en sera la preuve.

**2017, année de nos 30 ans, sera tout autant l'occasion de nous retourner sur nos Fondations que de poser les jalons pour notre avenir.**



# Sommaire

## 1. Gouvernance et organisation interne 6

Les instances décisionnelles 7

Les instances consultatives 11

Les fondations abritées en 2016 16

Organisation interne 17

## 2. Activités de la Fondation de l'Avenir 18

### Soutenir la recherche médicale 20

Appel à projets 21

La chirurgie 26

Le neurodégénératif 27

La cancérologie 27

Programme Tournesol 28

La bourse de doctorant 28

Les prix 29

Psychiatrie : le Fonds Avenir Matmut 29

### Inover dans les pratiques de soins et d'accompagnement 30

Appel à projets 31

Bourses 32

Etudes 34

Oncogénétique : le Fonds Avenir MASFIP 35

### Valoriser les projets et promouvoir la recherche médicale 38

Information scientifique 38

Valorisation partenariale 48

Communication 52



### 3. Activités des Fondations abritées 54

La Fondation Paul Bennetot (groupe Matmut)	56
La Fondation Sandrine Castellotti	64
Eovi Mcd Fondation	69
La Fondation Visaudio	72
La Fondation Mutac	75
La Fondation de La Mutuelle Générale	77
La Fondation Banque Française Mutualiste	79
La Fondation Mutuelle des Motards	82

### 4. Ressources 84

Générosité du public	85
Mécénat et partenariats	87

### 5. La Fondation en chiffres 90

Repères	92
Règles et méthodes comptables	93
Bilan 2016	94
Compte de résultat	100
Compte d'emploi des ressources	104
Rapport du Commissaire aux Comptes	108

# Gouvernance et organisation interne



# 1.

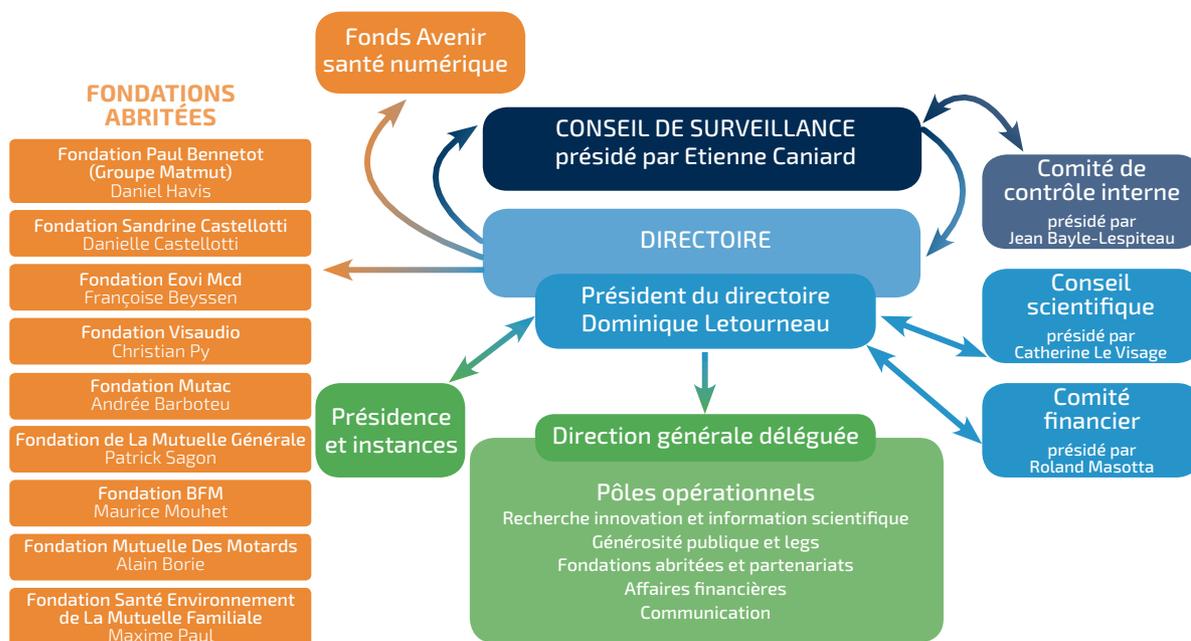
## Gouvernance et organisation interne

2016 a constitué une année d'analyse puisque, tel qu'il s'y était engagé le directoire a procédé à l'évaluation à mi-parcours du projet stratégique 2015/2017 en appui avec l'équipe opérationnelle, afin de présenter ses travaux au conseil de surveillance. Cette démarche originale a permis et permettra en 2017 de préparer la pérennité de la Fondation de l'Avenir, à l'aune de ses 30 ans et de rendre compte à ses donateurs, ses partenaires.

### LES INSTANCES DÉCISIONNELLES

Depuis 2012, la Fondation est dirigée par un directoire placé sous le contrôle d'un conseil de surveillance.

### SCHÉMA ORGANISATIONNEL DE LA FONDATION DE L'AVENIR





Membres statutaires du directoire : Myriam Reuter-Bourret, Jean-François Lemoine, Dominique Letourneau, Roland Masotta, Rémi Bouvier  
Invités permanents du directoire : Guénaëlle Haumesser et Michel Couhert

## Le directoire

Le directoire assure sous sa responsabilité l'administration de la Fondation.

**Nommés en 2014 par le conseil de surveillance, pour un mandat de trois ans (2015/2017), sont membres du directoire :**

- Dominique LETOURNEAU, président ;
- Roland MASOTTA, trésorier ;
- Myriam REUTER-BOURRET, secrétaire générale ;
- Jean-François LEMOINE, vice-président ;
- Rémi BOUVIER, vice-président.

Le directoire a désigné le docteur Annabel DUNBAVAND en tant que conseillère aux affaires médicales auprès du directoire, qui avec Gwénaëlle HAUMESSER (Généralités Mutualistes), Michel COUHERT (GHMF) et Michel SIRVEN (directeur général délégué) sont invités permanents de cette instance avec voix consultative.

Au sein du directoire, le président a des responsabilités et missions élargies. Représentant légal de la Fondation de l'Avenir, il est le garant de la Fondation dans ses rapports avec les tiers et dans tous les actes de la vie civile. Le président présente au conseil de surveillance un compte-rendu des activités du directoire et transmet mensuellement un rapport sur la Fondation à l'usage du conseil de surveillance, ainsi que les relevés de décisions du directoire.

Le directoire s'est réuni 12 fois en 2016 pour suivre l'activité de la Fondation, prendre les décisions de gestion et d'administration qui lui incombent, ainsi que de préparer les dossiers pour le conseil de surveillance.

## Le conseil de surveillance

Le conseil de surveillance assure la surveillance de l'administration de la Fondation par le directoire. Le conseil de surveillance est présidé par Etienne CANIARD. Il est secondé par Serge BRICHET, vice-président du conseil et président du membre fondateur.

**Le conseil de surveillance comprend 12 membres et se compose au 31 décembre 2016 de :**

**Membres de droit :**

- Madame Laurence BOUQUET  
Représentant le Ministre de l'intérieur
- Monsieur Jean-Paul HOLZ  
Représentant le Ministre de l'Economie et des Finances
- Monsieur Philippe TCHAMITCHIAN  
Président de la COMUE Université Paris-Est
- Professeur Philippe MARRE  
Représentant le président de l'Académie nationale de chirurgie

**Etienne CANIARD**

Président du conseil  
de surveillance de la  
Fondation de l'Avenir



**« Trente ans de confiance.**

Si la Fondation de l'Avenir pour la recherche médicale appliquée affiche les mêmes ambitions qu'à sa création, «Passer de la découverte à la guérison, vite» comme cela figurait sur ses premières affiches, elle a beaucoup évolué durant ces trois décennies.

Elle s'est transformée et a pu se développer grâce à la confiance qui s'est établie au fil du temps avec les équipes de chercheurs et bien sûr avec les donateurs.

La confiance ne s'accorde pas d'emblée. Elle ne se décrète pas, elle exige des preuves, elle doit s'appuyer sur une réalité, pas seulement sur des promesses.

C'est ce à quoi nous nous employons depuis 1987, avec succès. Avec les équipes de chercheurs et de cliniciens d'abord, équipes qui, dans toute la France, mettent leur énergie, leurs compétences et leur talent au service du progrès médical. Dès l'origine, nous avons voulu, au-delà du financement de

projets rigoureusement sélectionnés, devenir de véritables partenaires pour ces chercheurs, innover dans nos formes de soutien pour permettre aux cliniciens qui ont des idées qui peuvent changer la vie des malades mais pas les moyens de les mettre en œuvre de développer leurs projets, innover pour faire travailler ensemble des équipes autour de projets multicentriques mais aussi pour faciliter les travaux pluridisciplinaires, transversaux. C'était un pari audacieux. Il est gagné.

C'est pour la Fondation la garantie de pouvoir bénéficier des meilleurs experts, d'un Conseil scientifique à la fois de haut niveau mais aussi très impliqué dans la vie quotidienne de la Fondation de l'Avenir. Cette reconnaissance se mesure aussi à la qualité des partenaires institutionnels qui siègent dans nos instances, telle l'Académie Nationale de Chirurgie.

Cette proximité avec les milieux médicaux et scientifiques, cette confiance partagée, est à juste titre perçue comme un de nos atouts principaux par les donateurs sans lesquels nous ne serions rien. Probablement est-ce pour cela qu'ils nous sont beaucoup plus fidèles que dans les autres fondations.

Trente ans pour atteindre cette maturité, cette reconnaissance qui nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité. Trente ans pour devenir un partenaire indispensable aux équipes de recherche clinique. Vous avez confiance en nous, c'est ce qui nous rend confiants pour demain. »

### **Membres au titre du collège fondateur :**

- Monsieur Serge BRICHET  
Président de la Mutualité Fonction Publique
- Monsieur Etienne CANIARD  
Président honoraire de la Fédération Nationale de la Mutualité Française
- Madame Annick ALLAIN  
Vice-présidente de la Mutuelle Nationale Territoriale
- Monsieur Eric CHENUT  
Vice-président délégué de la Mutuelle Générale de l'Education Nationale

### **Membres choisis au titre du collège des personnalités qualifiées :**

- Madame Pierrette SAIGRE  
Vice-présidente de la Mutuelle Générale
- Monsieur Maurice RONAT  
Président d'Eovi-Mcd Mutuelle
- Monsieur Stéphane JUNIQUE  
Président d'Harmonie Mutuelle

### **Membre élu au titre du collège des partenaires de la Fondation de l'Avenir :**

- Monsieur Michel LENORMAND  
Médiateur, Groupe Matmut

### **Le conseil de surveillance s'est réuni trois fois en 2016. A ces occasions, outre les validations statutaires usuelles, il a notamment :**

- sélectionné, sur proposition du directoire le commissaire aux comptes, pour le mandat portant sur les exercices de 2016 à 2021 ;
- été informé de l'évolution statutaire du groupement d'intérêt public de l'Ecole Supérieure Montsouris ;
- entendu la restitution des travaux du directoire quant à l'évaluation à mi-parcours du projet stratégique 2015/2017 de la Fondation de l'Avenir et de ses orientations en matière de recherche médicale appliquée au regard des enjeux actuels du monde scientifique par la président du conseil scientifique ;
- ratifié, sur proposition du directoire, la création d'une fondation abritée présentée par La Mutuelle Familiale.
- approuvé l'évolution des règles d'affectation et d'utilisation des legs perçus par la Fondation de l'Avenir
- pris connaissance du renouvellement de l'agrément du Comité de la Charte.

## LES INSTANCES CONSULTATIVES

**Le directoire est assisté dans ses missions par deux instances consultatives dont les membres sont nommés par le conseil de surveillance.**

### Le comité financier

Présidé par le trésorier de la Fondation de l'Avenir, Roland MASOTTA, le comité financier comprend :

- Michel LENORMAND, groupe Matmut, en sa qualité de membre du conseil de surveillance ;
- Jean-Marie DELAUNAY, président honoraire de la Mutuelle du Trésor, personne extérieure choisie pour ses compétences ;
- Alain ARNAUD, vice-président honoraire du conseil de surveillance et président honoraire de la Banque Fédérale Mutualiste, personne extérieure choisie pour ses compétences.

Le comité financier, réuni à trois reprises en 2016, a suivi en cours d'année l'exécution du budget et sa conformité avec le budget prévisionnel.

Ses membres sont également amenés à suivre l'évolution de la trésorerie et à donner un avis collégial sur l'orientation et la nature des placements financiers de la Fondation de l'Avenir et des Fondations abritées.

### Le conseil scientifique

**Le conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir est nommé par le conseil de surveillance et constitue, auprès du directoire, une instance consultative de réflexion et de proposition.**

- Docteur Catherine LE VISAGE  
Présidente du conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir, Directeur de recherche INSERM UMR\_S 791 Laboratoire d'Ingénierie Ostéo-articulaire et dentaire (LIOAD), Nantes
- Professeur Eric ALLAIRE  
Vice-président du conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir, Chirurgien vasculaire à l'Hôpital Henri-Mondor, Créteil
- Docteur Philippe GIRARD  
Secrétaire du conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir, Médecin pneumologue à l'Institut Mutualiste Montsouris, Paris
- Professeur Jean-Pierre DAURES  
Assesseur du conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir, Méthodologiste à la Clinique Beau Soleil, Montpellier
- Professeur Nicolas BRUDER  
Assesseur du conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir, Chef de service d'anesthésie au CHU de Marseille
- Professeur Paul AVAN  
Biophysicien neurosensoriel au CHU, Clermont-Ferrand
- Professeur Philippe AZOUVI  
Neuropsychologue à l'hôpital Raymond Poincaré, Garches
- Docteur Sylvain BROCHARD  
Médecin et enseignant-chercheur en Médecine Physique et de Réadaptation pédiatrique, Brest
- Docteur Flavien CHARPENTIER  
Directeur de recherche INSERM UMR915, Institut du Thorax, Université de Nantes
- Docteur Henri COHEN  
Chirurgien gynécologue obstétricien à l'Institut Mutualiste Montsouris, Paris
- Professeur Bertrand DEVAUX  
Neurochirurgien au Centre Hospitalier Sainte-Anne, Paris
- Professeur Philippe GAIN  
Chirurgien ophtalmologiste au CHU, Saint-Etienne
- Docteur David GRABLI  
Neurologue à l'Hôpital de la Salpêtrière, Paris
- Professeur Didier HANNOUCHE  
Chirurgien orthopédiste à l'Hôpital Lariboisière, Paris



- Professeur Alexis LAURENT  
Chirurgien digestif à l'Hôpital Henri Mondor,  
Créteil
- Professeur Frédéric LIMOSIN  
Psychiatre à l'hôpital Corentin-Celton,  
Issy-les-Moulineaux
- Professeur Guillaume PODEVIN  
Chirurgien pédiatrique au CHU, Angers

Le conseil scientifique étudie, à la demande du directoire, les orientations de la Fondation en matière de recherche médicale.

Il examine les demandes d'aides ou de subventions, remet des avis motivés au directoire et apprécie les résultats des projets de recherche engagés. Il s'est réuni 3 fois en 2016.

**A la demande du directoire, le conseil scientifique s'est doté d'une commission ad-hoc pour les projets d'innovation en pratiques de soins et d'accompagnement, composée comme suit :**

- Président : Professeur Jean-Pierre DAURES  
Assesseur du conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir, Professeur à la Faculté de médecine, Montpellier
- Docteur Philippe GABELLE  
Oncologue, Groupe Hospitalier Mutualiste de Grenoble
- Docteur Yves MATAIX  
Gériatre, Clinique mutualiste, Lyon
- Docteur Etienne AUDUREAU  
Maître de conférences en Santé publique,  
Faculté de médecine de Créteil
- Madame Léonie HENAULT  
Sociologue, chargée de recherche  
au CNRS, Paris
- Monsieur Jean-Pierre SALMON  
Directeur des établissements de santé  
mutualiste et EHPAD,

- Monsieur Didier LECORDIER  
Infirmier cadre de santé, formateur  
à l'Association Recherche en Soins  
Infirmiers, Paris
- Madame Morgane LE GALL  
Cadre de santé, formateur consultant  
à l'ESM, Créteil

### **Le comité de contrôle interne**

**Le conseil de surveillance est, lui, assisté dans ses missions par le comité de contrôle interne, composé au 31 décembre 2016 comme suit :**

- Monsieur Jean BAYLE-LESPITAU  
Président, Association Française  
de Cautionnement Mutuel
- Monsieur Michel MONTAUT  
Représentant le conseil de surveillance,  
Vice-président général de la Mutuelle Générale
- Monsieur Alain DOYEN  
Représentant le collège des partenaires,  
Secrétaire général de la Mutuelle Nationale  
Territoriale
- Madame Dominique JOSEPH  
Représentant le membre fondateur,  
Secrétaire Générale de la FNMF,  
Vice-présidente de la MGEFI
- Madame Sylvie ESKINAZI  
Personnalité qualifiée, Directeur  
Groupe Matmut

### **Le collège des partenaires**

Instance prévue dans les statuts, sans que celle-ci n'entre directement dans la gouvernance de la Fondation, il s'agit d'entretenir des relations étroites avec les partenaires et mécènes de la Fondation de l'Avenir.

Un représentant du collège des partenaires est élu par ses pairs à l'occasion de la convention annuelle et dispose d'un mandat de trois ans pour siéger au conseil de surveillance à ce titre.

**Jean Bayle-Lespitau**

Président du comité de  
contrôle interne



### **3 questions à Jean Bayle-Lespitau**

#### **Qu'est-ce le contrôle interne ?**

Le contrôle interne a d'abord pour mission de vérifier les conditions dans lesquelles sont exécutées les opérations afférentes au fonctionnement et à la gestion de l'organisme concerné. Ce contrôle est de type tout à fait particulier. Toutes les autres formes de contrôle mettent en présence un contrôleur et un contrôlé qui ont, l'un et l'autre, une approche différente de l'opération de contrôle : l'un agit, l'autre subit. Rien de tel dans le contrôle interne, dans lequel chaque intervenant, à tous les niveaux, dans toutes les procédures, assume lui-même le contrôle de ce qu'il exécute. Pour mettre en œuvre ce contrôle, il est nécessaire que toutes les procédures

soient, au préalable, détaillées, formalisées et écrites. Chaque intervenant doit donc vérifier que la procédure qu'il applique est bien conforme à la procédure écrite correspondante. Ce qui implique qu'il ait une parfaite conscience de son rôle et de sa responsabilité. Ainsi, sont assurées la régularité et la qualité de toutes les opérations relatives au fonctionnement de l'organisme. Mais, à partir de ces procédures écrites, le contrôle interne peut exercer une autre mission qui concerne les risques pouvant compromettre ce fonctionnement. Risques de toutes natures : administratifs, juridiques, financiers inhérents aux opérations elles-mêmes, ou qui sont liés à l'extérieur. Tous ces risques doivent être identifiés, recensés et hiérarchisés : risques de gravité importante, moyenne ou faible, risques fréquents, plus rares ou exceptionnels. L'ensemble de ces informations, présentées dans des tableaux appropriés, constituent ce que l'on appelle la cartographie des risques, à partir de laquelle peuvent être définis les dispositifs à mettre en œuvre pour maîtriser les risques et les éviter.

#### **Pourquoi élaborer un contrôle interne au sein de la Fondation de l'Avenir ?**

Alors que rien ne l'y obligeait, la Fondation a créé, dans ses nouveaux statuts, à la fin 2012, un Comité de contrôle interne. Sa mission est de s'assurer et de

En 2016, la convention s'est réunie le 28 avril sous la présidence d'Etienne CANIARD et de Michel LENORMAND, groupe Matmut, en tant que représentant du collège des partenaires auprès du conseil de surveillance.

A cette occasion, Monsieur Jean-Michel MENCIA-HUERTA, directeur scientifique au sein de Telemedicine Technologies SA, a dressé un panorama de l'impact des nouvelles technologies dans le champ médical et plus particulièrement dans celui de la recherche médicale appliquée, relevant les enjeux en termes scientifiques et réglementaires.

### **L'engagement de la Fondation au sein de son environnement**

Engagée auprès de l'environnement qui la crée, la Fondation l'est depuis ses origines, mais elle est également investie au sein de l'environnement de l'économie sociale et notamment via sa participation à de nombreuses structures ayant vocation à défendre ses intérêts. Depuis de nombreuses années, la Fondation de l'Avenir est adhérente à France Générosité qui représente un peu le « syndicat » des structures travaillant dans le champ de la générosité publique ; aussi du comité de la charte et à ce titre se soumet à une vérification

vérifier la mise en œuvre des contrôles décrits ci-dessus, qui incombent à la structure opérationnelle. Une mission au cadre particulier et difficile pour deux raisons :

- D'abord parce que la Fondation développe ses activités, depuis quelques années, à un rythme très important, qui implique l'adaptation permanente de la structure opérationnelle à ces mouvements ;
- Ensuite, parce que les personnels qui y sont affectés ont été recrutés récemment et n'avaient pas l'expérience nécessaire à ces tâches, qui sont quand même particulières ;

Sous l'impulsion du nouveau directeur général délégué, l'organisation interne de la structure opérationnelle a été adaptée à l'ensemble de ces tâches, permettant ainsi au comité d'exercer sa mission dans des conditions nouvelles. Une réunion a été organisée début 2016 entre le directoire et le comité qui a permis d'échanger sur la mise en œuvre de la cartographie des risques et de préciser les axes de travail que le comité a engagés avec l'équipe opérationnelle tout au long de l'année. Les responsables de cette équipe ont été invités à deux réunions du comité au cours desquelles leur ont été précisées les conditions de leurs interventions dans

les procédures écrites et la cartographie des risques, qui ont fait l'objet d'un échange très intéressant et encourageant.

### **Quel bilan tirez-vous de l'année 2016 ?**

La situation, normalisée, de l'équipe opérationnelle, au prix d'un effort que le comité tient à souligner, a permis une réelle avancée, d'abord sur les procédures écrites. Toutes ces procédures ont été présentées au comité, à l'exception de celles concernant la communication, un domaine actuellement en mouvement. La cartographie des risques, commencée par les opérations financières puis celles liées à la générosité publique, est maintenant bien avancée. Les travaux afférents à ce qui reste à faire dans les deux missions constituent l'essentiel du programme de l'année 2017. Le comité ne peut que témoigner sa satisfaction et remercier l'équipe opérationnelle pour tout ce qu'elle a réalisé au titre du contrôle interne.

par un contrôleur indépendant afin de bénéficier du label « Don en confiance ». La Fondation est aussi membre de la Fédération Nationale de la Presse Sociale, représentée par la secrétaire générale, pour sa publication à destination des donateurs, des partenaires et du grand public, « Fonder l'Avenir ». En 2014, la Fondation a rejoint le réseau MADoPA, centre expert en technologies et service pour le maintien en autonomie à domicile des personnes âgées, et y siège au titre du collège Recherche et Enseignement Supérieur. 2016 a permis la poursuite de ces engagements par, dans un premier temps, l'adhésion à l'ADOM, Association

des Directeurs des Organismes de Mutualité inter-livres et inter-codes, apportant ainsi son expertise et bénéficiant en même temps des retours d'expérience des acteurs de terrain. Dans un second temps, la Fondation de l'Avenir a adhéré au Centre Français des Fonds et Fondations. Cette structure a pour mission principale d'aider à la connaissance du secteur, d'en favoriser le développement et d'en représenter les intérêts communs au bénéfice de l'intérêt général. Le directoire a choisi une adhésion de la Fondation au titre de son activité propre, laissant ainsi le soin à chaque fondation abritée de décider ou non de sa propre adhésion.

## FONDATIONS ABRITÉES EN 2016

Par décret du 17 décembre 1991, les statuts modifiés de la Fondation de l'Avenir lui confèrent, conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi du 23 juillet 1987, la capacité d'être une structure d'accueil de fondations pour les organismes qui s'assignent des buts comparables aux siens.

**Le membre fondateur, acteur de l'économie sociale et solidaire, et la fondation abritée, sous égide de la Fondation de l'Avenir, bénéficient du savoir-faire et de toutes les possibilités de reconnaissance de la Fondation de l'Avenir, reconnue d'utilité publique.**

La fondation abritée est administrée par un comité de gestion, l'instance décisionnelle, qui se réunit en moyenne trois fois par an pour prendre les décisions relatives à la fondation abritée.

Le comité de gestion peut choisir de se faire conseiller par un comité scientifique, instance consultative de la fondation abritée.

**Au 31 décembre 2016, la Fondation de l'Avenir abrite neuf fondations, la neuvième Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale sera opérationnelle à partir de 2017 :**

### LA FONDATION PAUL BENNETOT (GROUPE MATMUT) :

présidée par Monsieur Daniel HAVIS, la Fondation a pour mission de soutenir l'innovation et la recherche en traumatologie et post-traumatologie, ainsi que la dépendance liée à une maladie progressive et irréversible. Elle est dotée d'un comité scientifique, présidé par le professeur Norbert PASSUTI.

### LA FONDATION SANDRINE CASTELLOTTI :

présidée par Madame Danielle CASTELLOTTI, la Fondation a pour ambition d'aider la recherche et le soutien à la qualité de vie des personnes atteintes de troubles du comportement alimentaires.

### EOVI MCD FONDATION :

présidée par Madame Françoise BEYSSEN, elle a pour objet de développer la recherche scientifique dans le champ de l'enfance et de la parentalité. Elle est également accompagnée par un comité scientifique présidé par le professeur Patrick BEN SOUSSAN.

### LA FONDATION VISAUDIO :

présidée par Monsieur Christian PY, la Fondation a pour objectif de soutenir des programmes de recherche dans le domaine de la vision et portant sur les troubles de l'audition.

### LA FONDATION MUTAC :

présidée par Madame Andrée BARBOTEU, la Fondation a pour objet de lutter contre l'isolement des personnes âgées en développant des études sur l'impact médical, psychologique et sociale de l'isolement des personnes âgées.

### LA FONDATION DE LA MUTUELLE GÉNÉRALE :

présidée par Monsieur Patrick SAGON, la Fondation a pour but de lutter contre les maladies neuro-dégénératives en développant la recherche en faveur de l'autonomie des personnes malades et en expérimentant des dispositifs innovants d'accompagnement des aidés et des aidants.

### LA FONDATION BANQUE FRANÇAISE MUTUALISTE :

présidée par Monsieur Maurice MOUHET, la Fondation a pour finalité de favoriser toute étude visant à mieux connaître l'état de santé de la population et la compréhension des déterminants de santé.

### LA FONDATION MUTUELLE DES MOTARDS :

présidée par Monsieur Alain BORIE, la Fondation a pour ambition de développer les études et recherches scientifiques au plan clinique, médico-économique et sociétal spécifiques à la pathologie des usagers des deux et trois roues motorisés.

## ORGANISATION INTERNE

Les activités sont organisées autour de quatre pôles de compétences métiers, sous l'autorité de Michel SIRVEN, directeur général délégué :

- Le pôle recherche, innovation et information scientifique (quatre personnes), est piloté par Marc THILLAYS qui est par ailleurs responsable de la recherche médicale. L'innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement est sous la responsabilité de Rémi POILLERAT.
- Le pôle générosité publique (trois personnes) sous la responsabilité de Françoise RAYNAL.
- Le pôle Fondations abritées et partenariats (trois personnes) sous la responsabilité de Erik LAVARDE.
- Le pôle fonction support (six personnes) au sein duquel Aude LEMOINE est responsable des affaires financières et Alexandre SEGUES responsable de la communication.

**Un pôle présidence et instances (deux personnes) est directement rattaché au président du directoire.**

**Michel SIRVEN,**

Directeur général délégué  
de la Fondation de l'Avenir



### 2 questions à Michel Sirven

#### Que retenir de 2016 d'un point de vue opérationnel ?

Ce fût une année dense avec une mobilisation de l'équipe tant en termes de projets, d'évènements (entre autres : les Trophées, le Prix des chirurgiens), d'ambitions nouvelles (ex : Fonds Avenir Santé Numérique, arrivée d'une nouvelle fondation abritée), que d'activité pour l'ensemble des collaborateurs.

De plus, en 2016, nous avons été mobilisés par deux appels d'offres :

- l'un, sur le renouvellement de l'agence conseil, qui a vu l'agence Citizen Republic être retenue pour l'accompagnement de la Fondation de l'Avenir dans le cadre de la générosité publique.
- l'autre, sur l'infogérance, qui débouchera début 2017 avec la mise en œuvre d'un nouveau prestataire « infogérance » en capacité d'appliquer les recommandations à venir sur notre futur système d'information.

#### Dans ce contexte, la Fondation de l'Avenir a-t-elle fait évoluer son organisation ?

Dans le cadre de notre projet stratégique, la Fondation de l'Avenir a connu des évolutions significatives ces cinq dernières années. En 2016, cette situation nous a amenés à nous poser des questions sur l'efficacité et l'optimisation tant des organisations que des process et des procédures, en termes de temps, d'efficacité, d'utilité, pour gagner en « agilité ». Cette démarche verra son aboutissement opérationnel courant 2017.

# Activités de la Fondation de l'Avenir



## 2.

# Activités de la Fondation de l'Avenir

**A l'aune de ses 30 ans, la Fondation de l'Avenir a mis à profit l'année 2016 pour réaffirmer son engagement au service du progrès médical accessible pour tous.**

Cela apparaît dans ses missions sociales grâce au maintien des moyens mis au service des chercheurs dans le champ de la Recherche Médicale : appel à projets annuel, les bourses de doctorant, le programme TOURNESOL, programme multicentrique pérennisé en 2016. Cela se traduit également dans un investissement plus important dans le domaine de l'Innovation dans les Pratiques de Soins et d'Accompagnement avec le premier appel à projets qui a permis de soutenir sept équipes menant des travaux innovants pour un budget total de 270 K€. En 2016, la Fondation de l'Avenir s'est engagée plus en avant dans la Santé Numérique, auprès et avec ses partenaires, tant dans des dispositifs académiques nationaux que dans des opportunités d'intervenir au niveau européen.

Cet engagement se retrouve aussi avec la création, en fin d'année, d'une neuvième fondation abritée – la Fondation Santé environnement de la Mutuelle Familiale, dont le champ d'activité permet une ouverture nouvelle à la Fondation abritante.

Enfin, l'engagement de la Fondation de l'Avenir s'est manifesté une nouvelle fois lors des 7<sup>ème</sup> Trophées, cérémonie qui s'est déroulée au Palais de la Porte Dorée à Paris, sous la présidence d'Etienne Caniard. Les Trophées ont offert

l'opportunité à la Fondation de l'Avenir et ses partenaires – le Groupe Matmut, la Mutualité Fonction Publique, Harmonie Mutuelle, Groupe Aésio (résultante Eovi Mcd Mutuelle, Apreva et Adrea), l'Association Française de Cautionnement Mutuel - de manifester leur soutien et leur reconnaissance auprès de chercheurs qui œuvrent depuis de nombreuses années ou un peu moins, mais avec une motivation identique, au progrès médical pour tous.

Tout cela est reconnu en termes de collecte et de mécénat. Nos donateurs soutiennent encore et toujours nos actions (+12% de dons et legs en 2016). Nos mécènes poursuivent leur accompagnement à nos côtés (+7% en 2016).

Toujours attachée à ses valeurs fondatrices, la Fondation de l'Avenir poursuit son action grâce aux donateurs, aux mécènes, aux chercheurs et se prépare à vivre encore des années passionnantes à vos côtés.



**Myriam Reuter-Bourret**  
secrétaire générale

## SOUTENIR LA RECHERCHE MÉDICALE

**Année de transition, année de consolidation, 2016 aura aussi été pour la Fondation de l'Avenir une année d'expérimentation.**

**Bien que solidement ancrée sur un socle de dispositifs qui ont façonné son identité, la Fondation de l'Avenir est attentive à maintenir la cohérence de ses missions sociales aux besoins du monde de la santé.**

Fidèle à ses principaux rendez-vous annuels comme l'appel à projets Recherche médicale, la bourse de doctorant ou la remise du prix des chirurgiens, la Fondation de l'Avenir a aussi expérimenté cette année de nouveaux dispositifs comme des appels à projets spécifiques en vision, la participation à l'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT Health), ou encore la création de chaire en santé numérique dans le cadre de son dispositif Fonds Avenir Santé Numérique.

Parmi les dispositifs structurants de la Fondation de l'Avenir, l'appel à projets Recherche médicale reste l'élément fondateur de son action de soutien.

**Marc THILLAYS**

Responsable de la recherche médicale  
de la Fondation de l'Avenir

« Sur le modèle du secteur médical qui progresse par la recherche, la Fondation teste, évalue en permanence de nouvelles solutions pour optimiser, adapter et améliorer la qualité de son service. »

Avec 1,2 M€ engagés et 45 projets retenus, la Fondation poursuit son implantation territoriale. Elle continue son ouverture vers de nouvelles équipes comme celles de l'école centrale qui développe des dispositifs en santé numérique.

La bourse de doctorant arrive, elle aussi, à maturité avec une existence de trois ans et une attractivité qui ne se dément pas. Pour la première année, et grâce aux nouvelles conditions de candidature, la bourse finance cette année un étudiant en ophtalmologie, ingénieur spécialisé en modèles optiques.



Parmi les événements qui récompensent les chercheurs, les deux rendez-vous emblématiques que sont les prix des chirurgiens et les trophées, ont aussi été l'occasion de belles rencontres parfois atypiques comme celle du docteur VIRAG, sexologue et du docteur BERROUIGUET, jeune psychiatre de Brest passionné de technologie numérique.

La recherche médicale de la Fondation de l'Avenir est un aussi un moment de partage. Partage de connaissances avec la journée commune avec l'Académie nationale de chirurgie, cette année sur le thème de l'évolution des pratiques chirurgicales, partage de savoir-faire avec le projet TOURNESOL qui poursuit son avancée en phase préclinique.

Enfin, la Fondation tourne son regard vers l'avenir, en s'impliquant dans des dispositifs de recherche européen et translationnels, comme les Réseaux de Recherche Hospitalo-Universitaire qui offrent des opportunités d'action à la Fondation en collaboration avec des acteurs universitaires, industriels sur des grands sujets de santé publique comme l'environnement et la santé numérique.

## APPEL À PROJETS

La campagne d'appel à projets en Recherche médicale qui s'est tenue entre janvier et mars 2016 a franchi un palier, avec plus de 250 dossiers de demandes de financement. L'enveloppe globale de 1,2 M€ a permis comme en 2015 de subventionner 45 projets.

La haute qualité scientifique d'une majorité des candidatures a rendu l'exercice de la sélection particulièrement difficile. La Fondation s'est reposée principalement sur une expertise indépendante des dossiers mais au vu du grand nombre d'excellents rapports, elle a privilégié l'équilibre entre recherche clinique et recherche préclinique, équipes émergentes et équipes expérimentées, maladies orphelines et pathologies courantes. L'appel à projets jusqu'à présent dénommé « Recherche médicale Appliquée » s'est libéré de sa contrainte applicative pour devenir «



**Date limite d'envoi 11 mars 2016**

### Appel à projets 2016 Recherche médicale appliquée

Les projets soumis en 2016 à la **Fondation de l'Avenir pour la Recherche Médicale Appliquée** s'inscrivent dans les objectifs de santé publique définis par la Mutualité Française.

Les projets déposés doivent impérativement concerner des applications diagnostiques ou thérapeutiques dans les domaines suivants :

- > **Chirurgie**  
Modèles expérimentaux chirurgicaux, thérapeutiques chirurgicales nouvelles, alternatives à la chirurgie.
- > **Handicap**  
Innovation dans la prise en charge des handicaps, y compris des handicaps sensoriels.
- > **Imagerie**  
Innovation en imagerie fonctionnelle.
- > **Innovation**  
Innovations diagnostiques, pronostiques et prédictions.
- > **Santé numérique**  
Recherche en santé numérique.
- > **Psychiatrie**  
Innovations thérapeutiques en psychiatrie.

Une attention particulière sera portée aux projets traitant de / pathologies neurodégénératives, infantiles, cardiovasculaires, handicaps liés à la vue et l'audition, troubles du comportement alimentaire.

Information, formulaire de candidature et contact à retrouver sur [www.fondationdelavenir.org](http://www.fondationdelavenir.org)

**FONDATION DE L'AVENIR**  
Accélérateur de progrès médical

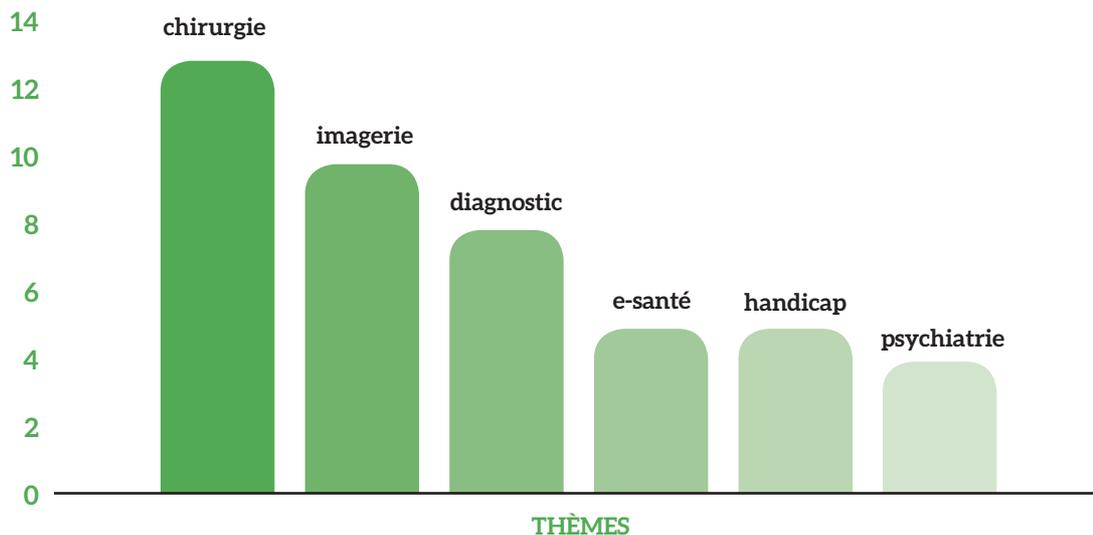
recherche médicale ». Cela permet aujourd'hui de prendre en compte tout le champ de la recherche depuis le laboratoire jusqu'à l'hôpital. Si les objectifs applicatifs doivent figurer dans tous les dossiers de candidatures, ils ne sont plus une condition exclusive au soutien de la Fondation.

En effet, le progrès médical au sens d'une application clinique est l'expression de la somme d'un travail communautaire qui peut nécessiter des années de recherche avant d'apporter un bénéfice médical. La Fondation, consciente du temps nécessaire à la construction d'une innovation, veut apporter son soutien autant aux chercheurs qui font émerger de nouveaux concepts qu'aux équipes soignantes qui les évaluent, les ajustent et les valident auprès des patients.

**Six thèmes ont été proposés cette année pour illustrer ce soutien translationnel à la recherche.**

Des thèmes spécifiques et récurrents : la chirurgie, le handicap, la psychiatrie. Des thèmes généraux, orientés vers la prévention et le diagnostic, avec comme point commun : l'innovation.

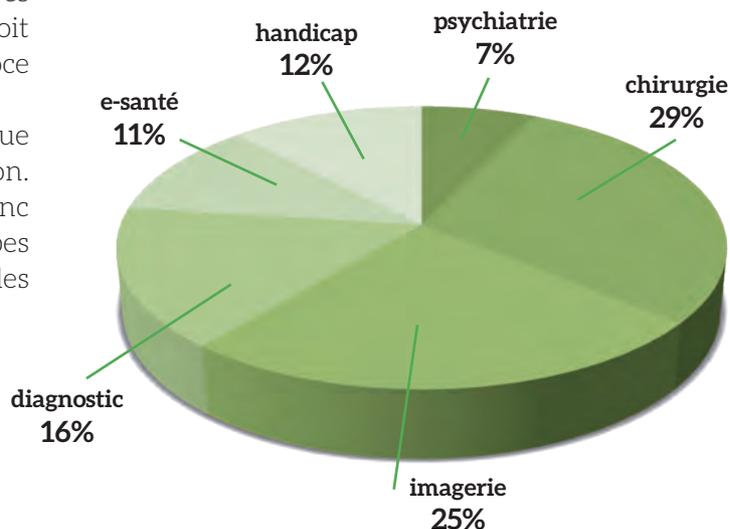
## NOMBRE DE PROJETS RETENUS PAR THÈME



La Fondation de l'Avenir, forte de ses racines mutualistes, veut orienter son action vers la prévention et la personnalisation des soins. Elle s'intéresse particulièrement à toutes les initiatives qui préservent l'individu de la maladie, que ce soit par des mesures prédictives, du diagnostic précoce ou de la thérapie ciblée.

A ce titre, l'avènement de la santé numérique ne pouvait échapper au soutien de la Fondation. Le thème général de « santé numérique » a donc été proposé notamment pour aider les équipes soignantes à évaluer l'intérêt médical des dispositifs mis sur le marché.

## RÉPARTITION DES PROJETS PAR BUDGETS



## Thérapeutiques chirurgicales nouvelles et alternatives à la chirurgie

**26% du budget de l'appel à projets ont été consacrés à des travaux de chirurgie pour un montant moyen de 26 418€. Une majorité des projets concernait des expérimentations précliniques dont voici quelques exemples :**

### Tester des substituts tissulaires :

- Le professeur Hervé BAUMERT (IMM Recherche) poursuit ses travaux sur le remplacement d'uretères par ingénierie tissulaire. Il achève la phase expérimentale sur le gros animal avant d'envisager des essais l'homme ;
- Le docteur Astrid PINZANO (CHU Nancy) utilise la création d'implants cartilagineux par impression 3D ;
- Le professeur Catherine PICART (CHU Grenoble) développe un film de bio-polymère pour stimuler la régénération du tissu osseux.

### Etudier des processus métaboliques :

- Le Professeur Lionel VELLY, (AP-HM - Marseille) étudie les mécanismes de neuroprotection de l'argon en post AVC ;
- Le docteur Capucine TROLLET (AP-HP-Paris) recherche les facteurs qui favorisent la greffe musculaire couramment pratiquée après l'ablation d'une tumeur. Elle veut étudier le processus de régénération vasculaire et nerveux à partir de modèle de souris ;
- Le docteur GUINDOLET (Hôpital Rothschild - Paris) étudie les processus de cicatrisation de la cornée pour éviter l'apparition de séquelles après une agression de l'œil.

### Proposer des alternatives chirurgicales :

- Le docteur Christophe COURTIEU (clinique Beausoleil-Montpellier) veut comparer la technique de suture au fil à l'encollage des prothèses utilisées dans le traitement des

prolapsus afin de valider le bienfondé de cette nouvelle technique ;

- Le docteur Fabrizio ANDREELLI (la Salpêtrière - Paris), recherche quels sont les facteurs intestinaux qui se diffusent dans le sang après une chirurgie bariatrique et qui seraient capables d'atteindre le pancréas endocrine afin d'augmenter la sécrétion d'insuline.

## Innovations dans la prise en charge des handicaps, y compris les handicaps sensoriels

**Cinq projets répondant exclusivement à ce thème ont été retenus par la Fondation de l'Avenir, pour un montant moyen de de 29 570 € soit 12% du budget de l'appel à projets. En voici quelques exemples :**

- Le professeur Jean REGIS (CHU - Marseille) qui, 20 ans après le lancement du bistouri à rayons X, le cyberknife continue ses travaux sur le tremblement essentiel pour mieux comprendre quels facteurs régissent la sensibilité des patients à ce traitement. Le professeur Jean REGIS a reçu pour ce projet le Prix du Robotique et du Numérique médico-chirurgical lors de la remise des Trophées de la Fondation.



Professeur Jean Régis

- Le professeur Jérémie PARIENTE (CHU - Toulouse), spécialiste du traumatisme crânien, explore de nouvelles solutions thérapeutiques pour soulager les victimes des conséquences

cognitives d'un traumatisme. Pour cela il étudie depuis quelques années pour les effets de stimulations électriques ciblées, le tDCS, seules ou combinées pour réactiver localement certaines zones du cerveau.

- Le docteur Zoi KAPOULA (IRIS -Paris) étudie les acouphènes et particulièrement le lien qu'il peut y avoir entre la rééducation de la vergence des yeux et les émissions oto-acoustiques.

### Innovations thérapeutiques en psychiatrie

Quatre projets répondant exclusivement à ce thème ont été retenus par la Fondation de l'Avenir, pour un montant moyen de de 20 141€ soit 6% du budget de l'appel à projets.

#### Deux de ces projets traitaient de la question de la dépression chez la personne âgée :

- Le docteur Joelle CHABRY, chercheuse au CNRS de Valbonne, étudie l'adiponectine, une hormone naturelle produite dans le tissu adipeux, qui semble avoir des propriétés antidépressives endogène naturelle. Elle vérifie ses hypothèses sur un modèle murin dont le gène ApN est muté.
- Le professeur Fabrice JOLLANT, psychiatre au CHU de Nimes, étudie des biomarqueurs potentiellement prédictifs du risque suicidaire dans des régions cérébrales associées à la douleur psychologique. Ces régions pourraient être des cibles potentielles de la stimulation cérébrale transcrânienne.

### Recherche en santé numérique

Selon l'OMS, la santé numérique se définit comme « l'application des technologies de l'information et de la communication au domaine de la santé et du bien-être ». La Fondation pour cette première ouverture de son appel à projets à la « E-santé » a élargi ce périmètre à « l'utilisation des outils de production, de transmission de gestion et de partage de l'information numérisée aux bénéfices des pratiques médicales ». Cinq projets répondant exclusivement à ce thème ont été retenus par la Fondation de l'Avenir, pour un montant moyen de de 27 380€ soit 11% du budget de l'appel à projets.

### Pour améliorer les moyens diagnostiques :

- Monsieur Bhushan BOROTIKAR (ingénieur Télécom - CHU Brest) développe une technique d'IRM 3D en mouvement du pied et de la cheville pour comprendre le fonctionnement musculaire et articulaire du pied équin. Cette déformation orthopédique est fréquente chez les enfants atteints de paralysie cérébrale (PC). L'amélioration du diagnostic permet de proposer une prise en charge plus adaptée et personnalisée à chaque type de paralysie.

### Pour aider les patients à suivre leur état de santé :

- Le docteur Nicolas POSTEL-VINAY (médecin clinicien - HGEP AP/HP, Paris) développe une plateforme web pour accompagner les patients à interpréter les résultats d'automesure de la pression artérielle et notamment ceux dont les niveaux de pression artérielle élevés pour adopter une conduite de santé adaptée.

### Pour maintenir le lien patient-soignant :

- Le docteur Sofian BERROUIGUET, psychiatre au CHU de Brest s'intéresse aux dispositifs de surveillance médicaux et notamment à la fonction d'alerte que peut jouer le téléphone portable dans la prévention du suicide. Il étudie l'usage raisonné du SMS comme intermédiaire relationnel entre le patient, l'équipe soignante et l'entourage à la fois pour écouter, rassurer et alerter les personnes en risque de récurrence. Pour ce projet, le docteur BERROUIGUET a reçu le prix de la Santé Numérique lors de la remise des Trophées de la Fondation.



Docteur Sofian Berrouiguet

## Innovation diagnostique et pronostique et prédiction

La part de l'examen complémentaire dans l'élaboration d'un diagnostic ne cesse d'augmenter au fur et à mesure que les moyens d'explorations biologiques ou d'imagerie améliorent leur spécificité et leur sensibilité.

**Parmi ces techniques, l'identification de nouveaux marqueurs biologiques constituent une des voies de recherche les plus actives.**

**Le biomarqueur intéresse de nombreuses disciplines médicales par sa capacité à quantifier ou à localiser un évènement biologique. Par exemple :**

- Le docteur Thomas KERFORNE, anesthésiste au CHU de Poitiers souhaite mieux évaluer la qualité d'un greffon pour sélectionner les organes les plus viables. Pour cela, il recherche des marqueurs prédictifs du devenir du greffon après transplantation.
- Le professeur Stéphane MARRET, pédiatre au CHU de Rouen veut pouvoir établir un diagnostic périnatal des enfants atteints de troubles de l'alcoolisation fœtale. Il recherche un biomarqueur placentaire susceptible de révéler très tôt ce risque d'exposition et permettre d'anticiper une prise en charge adaptée des enfants.
- Monsieur Joost SCHANSTRA, chercheur à l'Inserm de Toulouse s'intéresse à la signature moléculaire de l'urine (le peptidome) pour prédire la progression des maladies rénales chroniques et ses complications cardiovasculaires chez l'enfant. L'innovation diagnostique passe aussi par ce type de développement qui facilite l'accessibilité des examens et les rend moins traumatisants.

## Innovation en imagerie

L'imagerie médicale est aujourd'hui reconnue, au cœur de la démarche diagnostique, comme

une étape structurante de l'offre de soins, et est désormais incontournable dans le parcours des patients. Grâce aux avancées technologiques, l'imagerie médicale s'est enrichie de techniques n'exposant pas à un rayonnement (échographie, IRM). Elle permet non seulement de poser des diagnostics de plus en plus précis, occupant notamment une place prépondérante dans le dépistage et le suivi des cancers, mais aussi de réaliser des études fonctionnelles dans diverses pathologies.

L'imagerie interventionnelle permet de réaliser des actes thérapeutiques autrefois uniquement chirurgicaux, et qui, effectués désormais sous le contrôle de l'image, sont moins agressifs pour les patients et moins onéreux pour la société.

**La Fondation de l'Avenir a soutenu cette année dix projets en imagerie s'inscrivant dans ce double objectif de diagnostic et d'intervention.**

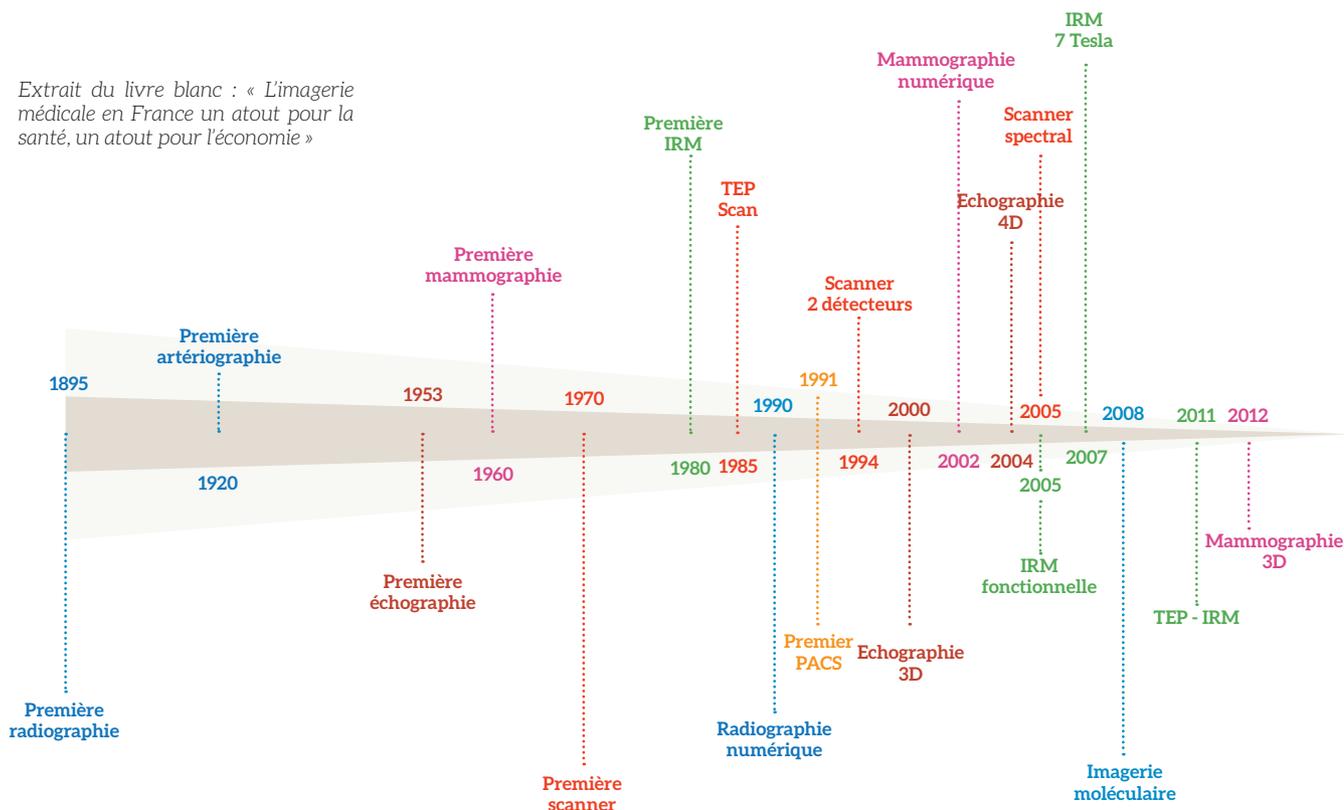
**Le montant accordé 294 645€ soit 24% du budget de l'appel à projets.**

Voici deux techniques, parmi les plus significatives :

- Le docteur Pierre GUERRESCHI, chirurgien plastique au CHRU de Lille, développe une technique d'imagerie 4D de la face dans la paralysie faciale. Elle consiste à scanner en trois dimensions un visage en mouvement. La mesure de l'expression faciale est celle qui rend le plus compte de l'asymétrie et qui caractérise la paralysie.
- Monsieur Olivier VILLEMAIN, chercheur à l'Inserm rattaché à l'hôpital Necker, veut valider une nouvelle technique d'échographie, dite ultrafast qui permet de faire des images à très haute cadence des petites coronaires. L'objectif de l'étude est de montrer que ce nouvel outil pourrait permettre de mieux évaluer et suivre ces enfants atteints de malformations cardiaques.

## IMAGERIE MÉDICALE : LE RYTHME DE L'INNOVATION

Extrait du livre blanc : « L'imagerie médicale en France un atout pour la santé, un atout pour l'économie »



### LA CHIRURGIE

Les conditions d'accès à la chirurgie connaissent depuis une décennie, un véritable bouleversement. De nouveaux moyens diagnostiques, de nouvelles conditions d'intervention, des nouvelles spécialités sécurisent toujours plus l'intervention et façonnent sur mesure la meilleure prise en charge dont le patient a besoin.

La Fondation de l'Avenir se veut influente dans ce domaine. Pour cela, elle a mis en place un ensemble d'initiatives qui offre au chirurgien des ressources pour accompagner ce bouleversement. Dès la fin de ses études cliniques, le chirurgien peut s'engager dans la recherche et faire un master 2, pour acquérir les bases des techniques expérimentales.

La Fondation de l'Avenir récompense par les « Prix des chirurgiens de l'Avenir », trois lauréats pour

les travaux réalisés durant cette première année de recherche (**voir page 45**).

Certains d'entre eux poursuivent leur formation avec trois années de thèse, et là encore la Fondation est présente et finance chaque année plusieurs doctorants.

Lorsque le chirurgien chercheur, ou l'équipe qu'il a formée, veut mener des travaux de recherche clinique, de recherche fondamentale, ou bien encore évaluer de nouveaux dispositifs dans son organisation ou son enseignement, il peut toujours compter sur la Fondation de l'Avenir et ses appels à projets.

L'action de la Fondation ne limite pas à son action de mécénat, elle se veut aussi être un relais de connaissance par les rencontres qu'elle organise comme la journée commune avec l'Académie Nationale de Chirurgie (**voir page 47**) ou son Congrès bisannuel.

## LE NEURODÉGÉNÉRATIF

Les pathologies neurodégénératives représentent un défi sociétal majeur, au regard de l'augmentation de l'espérance de vie du nombre de personnes toujours plus grand concerné.

Elles sont caractérisées par une mort neuronale plus rapide que celle observée lors du vieillissement normal. Aujourd'hui, en France, plus de 850 000 personnes sont touchées par la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée, plus de 150 000 sont touchées par la maladie de Parkinson et plus de 85 000 par la sclérose en plaques.

Encore considérée comme imprévisible et fatale, la plus fréquente des maladies neurodégénératives, la maladie d'Alzheimer nous livre enfin, aujourd'hui une partie de ses secrets grâce aux progrès du diagnostic. Pathologie aussi inaccessible aux traitements qu'à une identification certaine, la maladie d'Alzheimer est longtemps restée l'expression d'une fatalité liée au vieillissement. Si, aujourd'hui, l'évolution défavorable de la maladie reste inéluctable, la progression des symptômes peut être ralentie grâce à une prise en charge beaucoup plus précoce et ciblée.

Ce stade débutant dit prodromal est considéré comme critique pour optimiser la prise en charge de la maladie.

Trois chercheurs, soutenus en 2010, 2014 et 2016 par la Fondation de l'Avenir et son partenaire Harmonie Mutuelle ont été à l'occasion du Prix Alzheimer, réunis pour nous présenter leurs travaux de recherche sur ce stade précoce de la maladie ([voir page 48](#)).

## LA CANCÉROLOGIE

La prise en charge du cancer, plus que toute autre pathologie, s'inscrit de plus en plus dans un parcours de santé qui vise à réduire la part du traitement au profit de celle de la surveillance. Une surveillance en amont de la maladie, pour prévenir les risques de développement de tumeur, une surveillance en aval de la maladie pour prévenir les récives.



La recherche s'intéresse donc particulièrement à identifier des biomarqueurs cancéreux qui révéleraient la présence de processus tumoraux avant même que les lésions ne soient visibles cliniquement. Parmi ces biomarqueurs certains ont une valeur diagnostique très forte du fait de leur spécificité à certaines cellules tumorales. En les associant à des molécules radioactives comme du Fluor 18 ou du Gadolinium, il devient possible par scintigraphie de localiser et de quantifier de très petites lésions invisibles au scanner.

- Le docteur Caroline ROUSSEAU, médecin nucléaire au centre de lutte contre le cancer de Nantes propose un nouveau traceur radioactif, le Ga68-PSMA permettant une localisation très précoce des récives du cancer de la prostate. Ce traceur utilisé dans le PET/scan devrait permettre un taux de détection de 70%.
- Le professeur Eric WATTEL, hématologue au CHU de Lyon, utilise ces biomarqueurs pour améliorer la personnalisation de la polychimiothérapie chez les enfants atteints de leucémie myoblastique. Ces pathologies ont pour certaines une cause génétique qu'il est nécessaire de comprendre pour pronostiquer d'un traitement plus efficace.



Programme Tournesol : les équipes de chirurgie et de recherche de Rouen et de Marseille.

## PROGRAMME TOURNESOL

**« Réparer le système nerveux grâce à des greffes autologues de cellules souches olfactives dans le cadre d'un consortium national ».**

Le programme Tournesol débuté en 2015 est un programme très ambitieux de réparation nerveuse dont le succès repose avant tout sur une coordination entre équipes de recherche et équipes cliniques.

Entièrement financé par la Fondation de l'Avenir, le projet s'articule en trois phases, sur trois périodes, et dans les quatre villes de Rouen, Marseille, Montpellier et Paris pour la coordination administrative.

La première phase a pour objet de mettre au point des modes de productions et de caractérisation des cellules souches olfactives humaines, dans les centres de thérapie cellulaire de Marseille et Rouen selon les règles de l'Union Européenne et de l'ANSM.

La deuxième phase consiste à mener à Rouen et Marseille deux études précliniques basées sur la greffe de cellules souches olfactives dans des modèles rat de réparation du nerf facial et du nerf sciatique.

La troisième phase devrait aboutir à la réalisation de deux essais cliniques pilotes de phase précoce

menés à Montpellier, Rouen et Marseille, destinés à tester la faisabilité, la sécurité et, potentiellement, l'efficacité de la greffe autologue de cellules souches olfactives chez des patients ayant subi un traumatisme du nerf facial ou du nerf externe de la main. Des difficultés administratives ont ajourné le démarrage de la première phase.

La méthodologie de la deuxième phase a en revanche beaucoup progressé. Elle a posé les bases techniques de la réparation nerveuse sans suture et avec injection de cellules souches applicables à la fois à l'homme et au petit animal.

## LA BOURSE DE DOCTORANT

Les étudiants engagés dans un cursus médical, vétérinaire ou universitaire peuvent bénéficier d'une bourse qui leur garantit jusqu'à trois ans un salaire leur permettant de se consacrer entièrement à la préparation de leur thèse. Peuvent présenter leur candidature les étudiants appartenant aux équipes ayant déjà été financées par la Fondation de l'Avenir et effectuant des recherches en cancérologie, en neurologie, en recherche médicale ou encore en ophtalmologie. Ce dispositif est financé deux legs - le legs DEROCHE et le legs CARAVATI permettant une dotation triennale de 120 000€ maximum.

Le troisième exercice de la bourse a vu pour la première fois attribuer une bourse « Legs DEROCHE » pour la recherche en ophtalmologie à un ingénieur en optique, Romain BAUCHEUX. Rattaché à l'équipe du professeur Kartsen PLAMANN du CEA de Saclay, il développe un modèle mathématique de mesure de la transparence de la cornée. Il bénéficie de trois années de financement pour achever sa thèse en 2019.

La bourse « Legs CARAVATI » pour la recherche en cancérologie a été attribuée à une chirurgienne, le docteur Marine CAMUS-DUBOC qui est rattachée à l'équipe du professeur Frédéric PRAT de l'hôpital Cochin à Paris. Elle travaille sur des techniques d'ultrasons pour potentialiser l'action des chimiothérapies dans le traitement du cancer du pancréas. Elle bénéficie d'une année de financement pour achever sa thèse en 2017.

La bourse « Legs CARAVATI » pour la recherche médicale appliquée a été attribuée à un chirurgien, le docteur Xavier MATILLON qui est rattaché à l'équipe du professeur Lionel BADET de l'hôpital Edouard Herriot à Lyon. Il travaille sur l'utilisation des cellules souches dérivées du tissu adipeux pour améliorer la greffe rénale. Il bénéficie de deux années de financement pour achever sa thèse en 2019.

## LES PRIX

**La Fondation de l'Avenir soutient également les chercheurs par des remises de prix. En 2016, année paire, ont été remis les Trophées de la Fondation de l'Avenir (voir page 44).**

### Annuellement sont remis :

- Le Prix des Journées de l'Avenir
- Les Prix des Chirurgiens de l'Avenir
- Le Prix Casden du jeune chercheur
- Le Prix Harmonie Alzheimer

## PSYCHIATRIE : LE FONDS AVENIR MATMUT

**Le Fonds Avenir Matmut est dédié depuis 2014 à la recherche en psychiatrie. Il finance le projet du Professeur Olivier GUILLIN, psychiatre au Centre Hospitalier du Rouvray, à Sotteville-les-Rouen, et chercheur à l'unité Inserm U 1079 de la faculté de médecine de Rouen.**

Il recherche des variants génétiques rares chez les personnes atteintes de troubles bipolaires susceptibles d'expliquer le caractère familial de la maladie. Ces variants non détectés par les techniques modernes de séquençage pourraient jouer un rôle physiopathologique important et constituer de nouvelles cibles thérapeutiques.

La recherche porte sur 100 sujets sains et malades. Les premiers résultats seront accessibles courant 2017 mais compte-tenu du faible effectif analysé, il sera nécessaire par la suite d'intégrer des cohortes internationales pour confirmer ces résultats.



**Daniel Havis**

Président du  
Groupe Matmut

« La psychiatrie est souvent le parent pauvre en termes d'investissement de recherche ; trop souvent inversement proportionnel au coût médical et social de la maladie mentale. Pourtant des équipes de qualité sont là. Et donc naturellement la Matmut a souhaité être à leur côté avec le Fonds Avenir Matmut pour la recherche en psychiatrie. »

## INNOVER DANS LES PRATIQUES DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT

### Rémi Poillerat

Responsable Soins et accompagnement  
de la Fondation de l'Avenir

« 2016 est une année de consolidation. La Fondation est toujours attentive aux évolutions de notre système de santé ; les dispositifs de soutien aujourd'hui mis en place sont de réelles opportunités pour les établissements mutualistes de proposer des projets de prise en charge innovants. »

Depuis cinq ans, la Fondation de l'Avenir développe un champ d'intervention, complémentaire à la recherche médicale : le soutien à l'innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement (IPSA).

L'enjeu, pour la Fondation, dans un système de santé en mutation, est de faire évoluer les pratiques des professionnels du soin et de l'accompagnement et d'améliorer le parcours de santé de la personne.

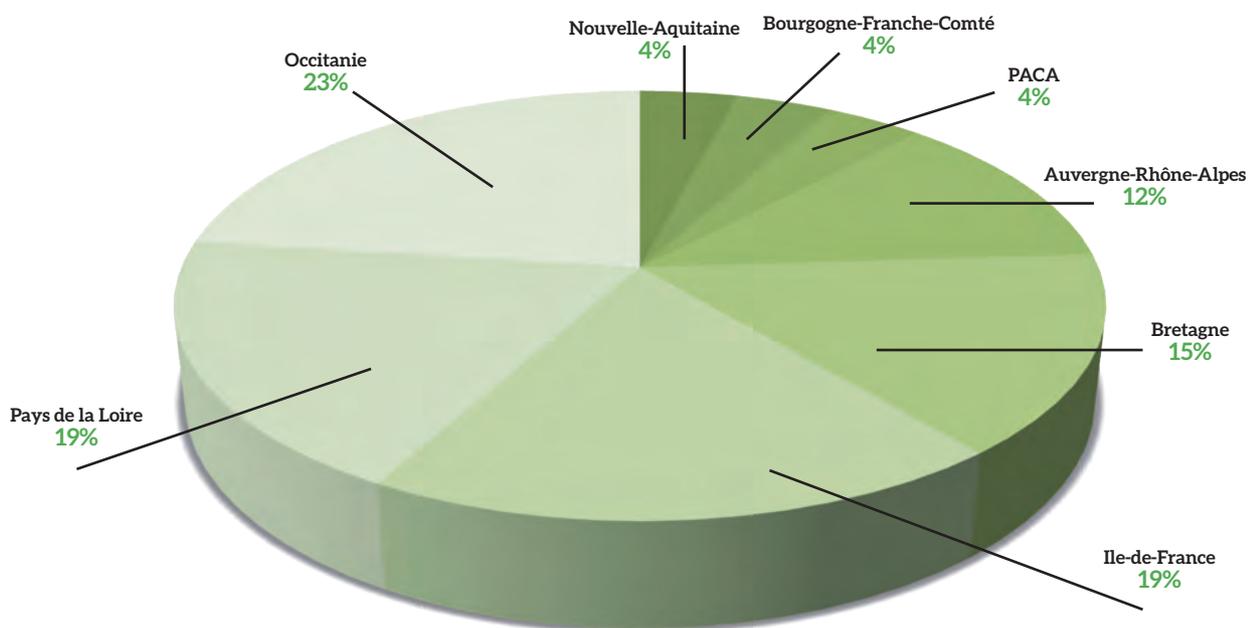
**Ce champ d'intervention se justifie au regard des évolutions que l'on peut caractériser par :**

- des progrès dans le champ médical permettant de mieux soigner et de vivre plus longtemps ;
- un vieillissement de notre société avec l'apparition de maladies chroniques et de multi-pathologies qui a pour conséquence pour la personne de vivre plusieurs étapes de soins et d'accompagnement en fonction de l'évolution de sa (ou ses) pathologies ;
- un système de santé qui modifie progressivement les frontières entre le sanitaire et le médico-social pour une approche du soin et de l'accompagnement de la personne plus transversale.

**L'année 2016 est une étape de consolidation au sein de la Fondation de l'Avenir marquée par :**

1. Le lancement du second appel à projets de la Fondation de l'Avenir, sur le même « Cancer et parcours », comme thème l'année précédente ;
2. Des bourses ;
3. Des études attentives aux évolutions des organisations de notre système de santé.

## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PROJETS IPSA 2014/2016





## APPEL À PROJETS

Le choix de la thématique « Cancer et parcours », défini en 2015, répond à une volonté des institutions et une préoccupation des donateurs de la Fondation. On part de la recherche pour aller vers la prise en charge des personnes atteintes du cancer. La notion de « parcours » s'entend par une nécessité de créer une prise en charge sans rupture pour la personne dans le soin et l'accompagnement.

### Deux axes ont été privilégiés :

- **La continuité des soins et de l'accompagnement des personnes.** Il s'agit d'interroger le mode accompagnement et les pratiques de soins qui permettent aujourd'hui de garantir la continuité et la fluidité du parcours santé et social de la personne entre les acteurs et structures sanitaires et médico-sociales.
- **Analyse des difficultés d'accès aux soins, aux diagnostics, à la prise en charge des personnes ayant un cancer dans un contexte de grande vulnérabilité** (poly-pathologie, handicap ou précarité). On connaît aujourd'hui les difficultés d'accès aux soins que vit la personne confrontée à un cancer dans un contexte de grande

vulnérabilité (poly-pathologie, de handicap ou précarité). Il s'agit de mieux connaître les questions soulevées jusqu'ici (dépistage, diagnostic, modalités de prise en charge...) et de proposer des solutions de prise en charge innovantes.

Début 2016, au titre de son premier appel à projets, sur les 32 projets réceptionnés, sept ont été retenus par le directoire sur proposition de la commission IPSA pour un budget alloué de 272 K€.

**Ces sept projets ont pour objectif commun d'étudier, expérimenter et/ou évaluer la mise en place de dispositifs de prises en charge innovantes fondées sur les coopérations entre professionnels pour améliorer la prise en charge des personnes atteintes de cancer. Ils se développent autour des axes suivants :**

### Nouvelles technologies :

« Impact de la télémédecine sur le maintien à domicile des patients atteints d'une pathologie cancéreuse en phase palliative » par l'Institut de Cancérologie de l'Ouest René Gauducheau à Nantes. Il s'agit d'une étude de faisabilité de l'utilisation de la télémédecine en situation palliative avancée et identifier ses impacts.

## Evolution des métiers/pratiques avancées :

« Approche Infirmière de l'Annonce d'une amputation dans le cadre d'un échec thérapeutique d'un sarcome : accompagner pour mieux soigner », par le CHU de Nantes.

L'équipe propose un dispositif expérimental de prise en charge infirmière d'un patient atteint de sarcome par un accompagnement spécifique centré sur les réactions humaines repérées à l'annonce de l'amputation.

« Optimisation du parcours de soins des patients atteints de cancer traité par chimiothérapie ou biothérapie orale », par l'Institut Mutualiste Montsouris-Paris.

L'équipe veut mettre à disposition de chaque patient atteint de cancer traité par chimiothérapie ou biothérapie orale un parcours de soin intégrant des consultations médicales et infirmières selon un rythme adapté à leur traitement.

« Nouveaux métiers de la coordination en oncologie », par l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique Paris.

Cette étude prospective sur les infirmiers cliniciens pivot s'appuie sur des territoires différents (Ile de France, Bretagne et Suisse).

## Cancer et dépendance

« Analyse des obstacles aux soins des cancers pour les personnes déficientes intellectuelles », par l'Institut Universitaire de Recherche Clinique de la Faculté de médecine de Montpellier

L'institut déploie une recherche sur les parcours thérapeutiques de patients cancéreux étant par ailleurs déficients intellectuels dans le but de mettre en évidence les obstacles.

« Optimisation du parcours de soin du patient âgé de 75 ans et plus atteint de cancer et vivant en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) sur l'agglomération marseillaise », par l'hôpital Sainte Marguerite, à Marseille. L'équipe se propose d'évaluer l'impact d'un parcours de soins personnalisé et adapté à des patients âgés de 75 ans et plus atteints de cancer et vivant en EHPAD sur le délai de diagnostic et d'accès au spécialiste en Cancérologie.

## Cancer et psychologie

« La peur de la récurrence du cancer : détection, mesure et facteurs risque dans l'après-cancer des lymphomes », par l'Oncopole du CHU de Toulouse. La peur de la récurrence du cancer chez les personnes ayant été traitées pour un lymphome est un phénomène peu documenté.

Pour le deuxième appel à projets sur le thème du « Cancer et Parcours », qui se déploiera en 2017, le directoire a précisé que chaque dossier de candidature à l'appel à projets devait intégrer un acteur mutualiste dans les projets soumis.

## BOURSES

L'activité a aussi été consacrée au suivi des bourses validées en 2015 pour un montant total d'engagement de 533 K€ sur 2014 et 2015 et un montant consommé au 31 décembre 2016 de 366 K€.

## La Bourse Avenir Recherche en Soins (BARS)

Depuis 2012, la Fondation de l'Avenir s'est engagée, dans une démarche de sensibilisation et de formation à la recherche en soins auprès des paramédicaux des établissements mutualistes en partenariat avec l'Ecole Supérieure de Montsouris (ESM).

Pour renforcer cette activité de recherche en soins des établissements mutualistes, la Fondation propose une bourse permettant de financer la formation et la présence aux regroupements du Diplôme d'Université « Initiation Recherche en Soins » proposé par l'ESM, et une partie du salaire consacré aux travaux de recherche.

Aujourd'hui, 16 professionnels paramédicaux issus des établissements mutualistes et adhérents aux réseaux Groupement Hospitalier de la Mutualité Française (GHMF) et au réseau Générations Mutualistes ont pu bénéficier de cette bourse : sept candidats en 2013 et neuf en 2015. Ces professionnels ont pu acquérir des méthodes et outils leur permettant de réaliser des projets de recherche en soins au sein de leurs établissements. Aujourd'hui, on peut constater que certains d'entre eux ont mis en application leurs nouvelles



Jessica Tavernier et Karin Impens, lauréates BARS 2013

compétences dans leurs structures et d'autres obtenir de nouvelles fonctions, aujourd'hui en adéquation avec des fonctions de recherche en soins. Les neuf bénéficiaires paramédicaux de la promotion 2015 ont validé leur protocole de recherche dans le cadre de leur mémoire.

Les thèmes dominants tournent autour de l'éducation thérapeutique :

- **Souvent en lien avec la prise en charge de l'obésité :**

Isabelle PETIT-GRAFF, éducatrice Médico-Sportif au Centre Hospitalier F.H. Manhès à Fleury-Mérogis (91) : « Evaluer l'intérêt d'une prise en charge en binôme dans l'animation d'un atelier ETP collectif pour les patients obèses ».

Damien GALTIER / diététicien au Centre Hospitalier F.H. Manhès à Fleury-Mérogis (91) : « Projet CuisTO (Cuisine Thérapeutique du patient Obèse) ».

- **Le cas échéant en amont ou en aval d'une chirurgie bariatrique**

Aurélien MILLERIOUX, diététicienne Nutritionniste au GHM de Grenoble (38) : « Impact d'une application Smartphone sur l'observance des patients dans le suivi postopératoire d'une chirurgie bariatrique ».

Dorothée SEVENEC, infirmière au Centre Hospitalier Privé de Saint-Brieuc (22) : « Observer si la prise en charge d'un patient obèse dans un

parcours de soin complexe préparatoire à une chirurgie bariatrique réduit les reprises de poids post opératoire. »

- **En lien avec une pathologie en SSR ou un handicap en médico-social :**

Céline PITIOT, diététicienne au Centre Mutualiste Médical des 7 collines à Saint-Etienne (42) : « Évaluation des connaissances nutritionnelles des patients et des professionnels en soins de suite de réadaptation et de son influence sur le statut nutritionnel des patients atteints de cancer en soins de séjour ».

Mireille RONDELLE, infirmière au Centre la Gabrielle à Claye Souilly (77) : « Evaluation Nutritionnelle d'un Programme de prise en charge en institution d'enfants en situation de handicap avec obésité syndromique ».

Ils traitent aussi de :

- **L'observance médicamenteuse :**

Marie Alexandra MATHIEU, Infirmière spécialisée en neurologie au Centre Médical Pierre Chevallier à Hyeres (83) : « Développer et évaluer un programme d'amélioration de l'observance des traitements et des conditions d'hygiène de vie après un AVC : Activité éducative ciblée initiale auprès du patient et de son aidant. »

- une démarche de prévention :

Yann MELLET, infirmier à la Résidence Louise Michel Mutualité Retraite à Saint-Nazaire (44) : « Intérêt du programme Parcours Prévention

Séniors dans le maintien de l'autonomie fonctionnelle des personnes âgées vivant à domicile dans le secteur de proximité d'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes ».

#### • les blessés médullaires

Violaine LEYNAERT, ergothérapeute à l'Union Mutualiste Propara à Montpellier étudiera l' « Adaptation transculturelle de l'échelle MSES (Moorong Self Efficacy Scale) : une échelle évaluant le sentiment d'efficacité perçue auprès des personnes blessées médullaires ».

### La Bourse Chirurgie Ambulatoire :

La Fondation de l'Avenir soutient l'innovation des pratiques de soins en matière de chirurgie ambulatoire auprès de huit établissements mutualistes depuis 2014. L'enjeu est de proposer de nouveaux dispositifs pouvant servir de prise en charge de référence et de le valoriser au sein de l'environnement mutualiste. Cinq des huit projets soutenus ont pu mettre en place des organisations et pratiques ambulatoires innovantes.

**Ces projets sont modélisables au sein du réseau. Cinq projets ont abouti en 2016. Ils portent sur :**

#### Des nouvelles organisations au bénéfice du patient :

- Patient debout au bloc opératoire : une expérience en chirurgie ambulatoire / Institut Mutualiste Montsouris de Paris (75). Mise en place d'un transfert « debout » dans le but de faire évoluer l'accompagnement du patient : le dispositif a été généralisé.
- L'ambulatoire au plus près des attentes du patient (adulte et enfant) / Clinique Mutualiste de l'Estuaire à Saint-Nazaire (44). Mise en place d'un accueil du patient par une prise en charge plus personnalisée du soin (adulte et enfant) : un soignant référent par patient a été mis en place.

#### L'aide à la décision :

- Chirurgie Ambulatoire du Prolapsus : étude pilote de faisabilité / Clinique Beau Soleil à Montpellier. Etude permettant d'évaluer le taux de patientes

pouvant être prise en charge en ambulatoire parmi cette population et d'identifier les causes cette non prise en charge. Cette étude servira ensuite de base pour la réalisation d'une étude médico-économique multicentrique : la chirurgie ambulatoire du prolapsus est désormais validée et entrée en routine dans la prise en charge.

#### Des nouvelles pratiques :

- Prise en charge de l'anxiété préopératoire par l'hypnose en chirurgie ambulatoire / Clinique Mutualiste Saint Germain à Brive (19). Mise en place dans la prise en charge péri ambulatoire d'une pratique thérapeutique plus psychologique, l'hypnose : cette pratique est aujourd'hui intégrée en routine dans la prise en charge des patients en chirurgie ambulatoire.

#### De l'innovation technologique :

- Plate-forme Ambulatoire d'échanges ville hôpital Clinique Mutualiste de Pessac (33). Optimisation de la chirurgie ambulatoire par la création d'une plate-forme de coordination, communication et échange : le projet a permis d'améliorer le taux de chirurgie ambulatoire des pathologies concernées indépendamment du mode de prise en charge

**Les trois projets restants se concluront en juin 2017.**

### ETUDES

**La Fondation de l'Avenir et la Fédération Nationale de la Mutualité Française ont engagé leur partenariat sur la prise de conscience des grands enjeux relatifs à la santé et l'organisation du système de soins, notamment par :**

- Une étude, réalisée en 2014, scientifique (INSERM) et sociologique (Université de Nantes) sur la douleur dans les interruptions volontaires de grossesse (IVG) médicamenteuses de l'équipe du Centre Clothilde Vauthier de la Clinique Mutualiste Jules Verne de Nantes a obtenu des résultats et un impact intéressant (**voir page 53**) ;
- Une étude sur la télémédecine en EHPAD mutualistes (**voir page 48**)

## ONCOGÉNÉTIQUE : LE FONDS AVENIR MASFIP

La Fondation de l'Avenir et la Masfip ont créé en 2014, un fonds dédié à la recherche et à l'accompagnement en oncogénétique. Si la prédisposition familiale à certains cancers est longtemps restée de l'ordre de l'intuition, elle a prouvé sa réalité génétique il y a 25 ans avec la découverte des gènes BRCA, les gènes de susceptibilité du cancer du sein.

Un réseau de consultations dédiées a été depuis mis en place sur tout le territoire français. Il complète l'offre de soins apportée par les CHU et les centres spécialisés en matière de cancer avec une prise en compte particulière du caractère familial de certains cancers.

Sur la base d'indices d'hérédité repérés chez une personne atteinte ou non d'un cancer, le généticien peut mettre en évidence une ou des mutations de gènes susceptibles d'accroître le risque de développer un cancer. A cet effet, il dispose d'outils simples comme l'arbre généalogique ou de haute technologie comme le séquenceur haut débit.

En cela, l'oncogénétique préfigure ce que pourrait devenir la santé de demain. Une médecine de prédiction basée sur des modèles et des dispositifs de surveillance. Face à cette nouvelle approche de la santé, de nombreuses questions se posent en termes d'accessibilité aux soins, de notion de risque et coût pour la société.

La Masfip, en tant qu'acteur social de l'aide à la personne, s'intéresse à anticiper ces changements et à faciliter leur accès au plus grand nombre. C'est donc sur un programme de trois ans qu'elle s'est engagée à explorer toutes les facettes de la discipline en privilégiant l'étude des cancers féminins.

### En 2016, le Fonds Avenir Masfip a poursuivi son soutien aux projets sélectionnés en 2015 :

- Le professeur Yves-Jean BIGNON, (oncogénéticien au centre Jean Perrin, Clermont Ferrand) étudie l'impact d'une annonce d'un test génétique à de jeunes femmes adultes et les

dispositifs psycho éducatifs à mettre en place. Le projet n'a débuté qu'en septembre 2016 et devrait se poursuivre tout au long de l'année 2017. Le projet a été présenté lors de l'assemblée générale de la Masfip le 14 septembre à Nancy.

- Docteur Emmanuelle RIAL-SEBBAG, juriste à l'Inserm de Toulouse, a réalisé une étude exploratoire sur les enjeux juridiques et éthiques de l'utilisation des nouvelles techniques de séquençage en oncogénétique. L'étude se terminera en début d'année 2017.
- Le docteur Charlotte NGO, chirurgienne à HEGP AP/HP (Paris) teste un nouveau traceur fluorescent pour détecter le ganglion sentinelle, ce premier relais de diffusion des métastases dans le cancer du sein. Le projet a inclus ses premiers patients en juin 2016 après avoir obtenu les autorisations de recherche.

**2016 a aussi été marquée par le lancement du groupe de réflexion éthique qui a pour ambition de mettre en lumière les problématiques éthiques et sociales liées à l'oncogénétique. Le contenu de ces échanges ayant pour objectif de susciter auprès des professionnels et des décideurs des pistes de réflexion éthique. Le groupe est composé de sept personnes et est co-animé par la Fondation de l'Avenir et la Masfip :**

- Madame Julie HENRY, chercheur assistante en éthique et philosophie
- Professeur Yves-Jean BIGNON, oncogénéticien



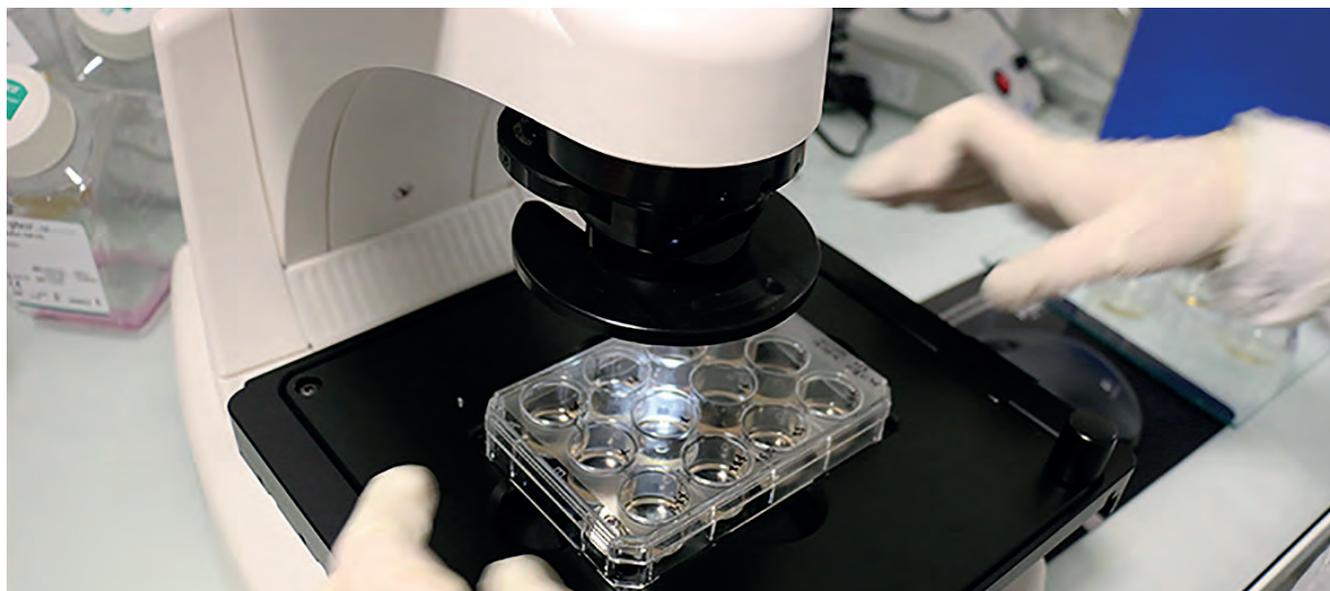
- Monsieur Benjamin DERBEZ, sociologue et chercheur post-doctorant
- Docteur Henri COHEN, chirurgien-gynécologue
- Madame Emmanuelle RIAL Sebbag, juriste
- Professeur Thomas BARNAY, économiste de la santé.

Le 4 décembre 2015 s'est tenu à Paris, à l'initiative du Fonds de Soutien Avenir Masfip, **un séminaire sur les cancers féminins d'origine génétique**. L'objectif était de réunir des spécialistes de la prise en charge de ces pathologies, de dresser un panorama général de l'oncogénétique et de recueillir leur point de vue sur l'avenir de la médecine prédictive. Une présentation des différents dispositifs de dépistage et d'analyse des gènes a été faite à partir du syndrome sein-ovaire qui représente le premier motif de consultation. Il a été rappelé que les formes familiales de cancer étaient plutôt rares avec moins de 1 cas sur 10 mais que ce taux, basé sur l'identification de gènes connus (type BRCA) était certainement sous-estimé. Il existe encore certainement de nombreux gènes à découvrir, si l'on en juge par les 70 % des formes familiales de cancers qui restent encore non expliquées par le type de dépistage. Les machines modernes de séquençage

sont pourtant dotées de capacités d'analyse très importantes mais toutes les mutations génétiques identifiées ne peuvent pas encore être rattachées à une pathologie. Ces prouesses technologiques pourraient donc apparaître superflues si leur seule finalité était de produire du diagnostic de routine. En réalité, l'oncogénétique est une discipline qui vit autant par son activité de recherche expérimentale que par ses applications cliniques. Elle suscite de ce fait encore de nombreuses interrogations sur les limites d'usage, ses devoirs éthiques, son acceptation sociale et ses possibilités de déploiement.

La Masfip a rappelé que la personne était au cœur de ses missions sociales et que l'intérêt du patient devait être placé au centre de la discipline oncogénétique. L'émergence de l'oncogénétique ne peut s'envisager sans une sensibilisation de la population aux risques des cancers familiaux et une information sur les dispositifs de prise en charge.

Cette journée a aussi été un moment d'échange avec des patients porteurs de mutations qui ont témoigné de leur parcours des soins. Ils ont fait part de leur expérience sur les questions de l'accès aux soins, l'information au patient, et de des choix thérapeutiques.



## Enquête sur le niveau de connaissance des Français sur les cancers favorisés par des prédispositions génétiques, en janvier 2016.

Dans le cadre du Fonds Avenir Masfip, une enquête a été commandée pour avoir une photographie du niveau de connaissance des Français sur les cancers favorisés par des prédispositions génétiques.

Ce sondage, mené par l'institut Viavoice, est exclusif en France. Il dresse un état des lieux des connaissances et des perceptions des cancers favorisés par des prédispositions génétiques.

Les résultats montrent que les Français, bien que très sensibles à ce type de pathologies héréditaires, conservent des idées reçues sur les cancers féminins. Plus de 25 médias grand public et presse professionnelle ont parlé de l'enquête.



**Dominique Combe**  
Présidente de la Masfip

« La Masfip s'engage auprès des femmes et des hommes pour les accompagner dans leur lutte contre les pathologies génétiques héréditaires, plus particulièrement les cancers.

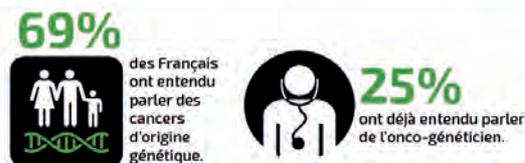
En soutenant la recherche en oncogénétique, nous aidons aussi les familles à mieux comprendre ces situations de vulnérabilités, et de ce fait à mieux les accompagner. »

Etude réalisée auprès d'un échantillon de 1000 personnes, représentatif de la population française de 18 ans et plus.

### Des Français très sensibles à cette thématique...



### ...avec une bonne connaissance du sujet...



### Les cancers potentiellement héréditaires pour les Français :



### ...mais qui surévaluent le facteur héréditaire des cancers féminins



### Un besoin d'information des Français sur les cancers héréditaires

61%

affirment ne pas être assez informés sur les cancers héréditaires féminins.

### Les relais d'information consultés en cas de doute :



## VALORISER LES PROJETS ET PROMOUVOIR LA RECHERCHE MÉDICALE

### Alexandre Séguès

Responsable de la communication,  
Fondation de l'Avenir

« Aussi importantes soient les découvertes scientifiques que nous finançons, aussi pertinentes soient nos études et rapports, rien ne serait utile sans le "faire-savoir". La diffusion de l'information scientifique est une des missions sociales de la Fondation de l'Avenir, afin de partager envers les professionnels et le public le plus large les avancées de la recherche et l'état des réflexions sur l'organisation du système de soins. Dans cet objectif, la Fondation utilise toute la palette des outils de communication imprimée, digitale et évènementielle. »

## INFORMATION SCIENTIFIQUE

### Les publications

**61 publications - en lien avec un projet soutenu par la Fondation depuis 2010 - ont été publiées en 2016.**

Chercheur	Ville	Lieu de recherche	Année	thème médical	thème de l'Appel à Projets	Titre et date de publication	Revue	Impact Factor
Professeur Yves PANIS	Paris	Université de médecine	2012	cancer	chirurgie	Is the benefit of laparoscopy maintained in elderly patients undergoing rectal cancer resection? An analysis of 446 consecutive patients. - 2016 Jun 17	Surg Endosc.	4,01
Professeur Yves PANIS	Paris	Université de médecine	2012	cancer	chirurgie	Single Port Right Colectomy: Surgical Technique. 2016 Jul-Aug	Chirurgia (Bucur).	0,77
Docteur Pierre CORDELIER	Toulouse	INSERM U1037	2012	cancer	Thérapie cellulaire	Initial characterization of integrase-defective lentiviral vectors for pancreatic cancer gene therapy. 2016 Jan 5	Hum Gene Ther.	4,02
Docteur Pierre CORDELIER	Toulouse	INSERM U1037	2012	cancer	Thérapie cellulaire	Twelfth Annual Meeting of the French Society of Cell and Gene Therapy. Jul 2016	Hum Gene Ther.	4,02
Professeur Nathalie BODDAERT	Paris	Hôpital Necker	2014	cancer	Innovation en imagerie	Description and Contribution of Brain Magnetic Resonance Imaging in Nontraumatic Critically Ill Children. 2016 Sep 2	J Child Neurol.	1,43

Professeur Laure SARDA- MANTEL	Paris	Université de médecine	2014	cancer	Innovation en imagerie	[(18)F]MEL050 as a melanin- targeted PET tracer: Fully automated radiosynthesis and comparison to (18)F-FDG for the detection of pigmented melanoma in mice primary subcutaneous tumors and pulmonary metastases. 2016 Aug 08	Nucl Med Biol.	2,41
Professeur Marc POCARD	Paris	Inserm U965	2015	cancer	Innovation en imagerie	A feasibility study of the use of computed virtual chromoendoscopy for laparoscopic evaluation of peritoneal metastases. - 2016 Jun 20	Surg Endosc.	3,54
Professeur Alain WURTZ	Lille	Université de médecine	2015	cancer	Thérapie cellulaire	Recent Advances in Circumferential Tracheal Replacement and Transplantation 2016	American Journal of Transplantation	5,67
Docteur Emilie GREGOIRE	Marseille	Laboratoire d'Imagerie	2015	cancer	chirurgie	Successful liver transplantation for hepatocellular carcinoma following down-staging using sorafenib single therapy. - 2016 Jun 28	Liver Int.	4,47
Professeur Francois PATTOU	Lille	CHRU	2012	Diabète; obésité	chirurgie	Roux-en-Y Gastric Bypass and Intestinal Glucose Handling: A Salty Sweet Operation. 2016 May 28	Gastroenterology.	16,72
Professeur Francois PATTOU	Lille	CHRU	2012	Diabète; obésité	chirurgie	Incidence and Predictive Factors of Postprandial Hyperinsulinemic Hypoglycemia After Roux- en-Y Gastric Bypass: A Five year Longitudinal Study. 2016 Aug 23	Ann Surg.	8,33
Professeur François PATTOU	Lille	CHRU	2012	Diabète; obésité	chirurgie	Sodium glucose transport modulation in type 2 diabetes and gastric bypass surgery. - 2016 Apr 26	Surg Obes Relat Dis.	1,91
Professeur Francois PATTOU	Lille	CHRU	2012	Diabète; obésité	chirurgie	Bile Diversion in Roux-en-Y Gastric Bypass Modulates Sodium-Dependent Glucose Intestinal Uptake.	Cell Metab	17,56
Professeur Natacha TEISSIER	Paris	Hôpital Robert Debré	2014	Pathologie infectieuse	Innovation Handicap	Audiovestibular consequences of congenital cytomegalovirus infection. 2016 Apr 7	Eur Ann Otorhinolaryngol Head Neck Dis.	0,94
Professeur Natacha TEISSIER	Paris	Hôpital Robert Debré	2014	Pathologie infectieuse	Innovation Handicap	Pharmacokinetics and tissue diffusion of ganciclovir in mice and rats. 2016 May 31	Antiviral Research	4,91
Professeur Emmanuel MORELON	Lyon	Hôpital E. Herriot	2012	techniques de greffe	chirurgie	Capillary Thrombosis in the Skin: A Pathologic Hallmark of Severe/Chronic Rejection of Human Vascularized Composite Tissue Allografts? 2016 Apr	Transplantation.	3,69
Professeur Emmanuel MORELON	Lyon	Hôpital E. Herriot	2012	techniques de greffe	chirurgie	Chronic Rejection in Human Vascularized Composite Allotransplantation (Hand and Face Recipients): An Update.	Transplantation.	3,69

Monsieur Sébastien GIRAUD	Poitiers	CHU	2012	techniques de greffe	chirurgie	Inhibition of coagulation proteases Xa and IIa decreases ischemia-reperfusion injuries in a preclinical renal transplantation model. 2016 Jul 25	Transl Res.	4,56
Monsieur Sébastien GIRAUD	Poitiers	CHU	2012	techniques de greffe	chirurgie	Targeting eIF5A Hypusination Prevents Anoxic Cell Death through Mitochondrial Silencing and Improves Kidney Transplant Outcome. 2016 Sep 9	J Am Soc Nephrol.	8,5
Docteur Ibrahim DAGHER	Clamart	Hôpital A.Béclère	2013	techniques de greffe	chirurgie	Volumetric Portal Embolization: A New Concept to Improve Liver Regeneration and Hepatocyte Engraftment. Feb 2016	Transplantation	3,69
Docteur Ibrahim DAGHER	Clamart	Hôpital A.Béclère	2013	techniques de greffe	chirurgie	Médecine régénérative personnalisée avec embolisation portale du foie pour la transplantation d'hépatocytes . Feb 2016	Transplantation	3,69
Docteur Ibrahim DAGHER	Clamart	Hôpital A.Béclère	2013	techniques de greffe	chirurgie	Liver regeneration following repeated reversible portal vein embolization in an experimental model. 2016 Jun 3	Br J Surg.	5,59
Professeur Thierry HAUET	Poitiers	Inserm U1082	2013	techniques de greffe	Thérapie cellulaire	Inhibition of coagulation proteases Xa and IIa decreases ischemia-reperfusion injuries in a preclinical renal transplantation model. - 2016 Jul 25	Transl Res.	4,56
Docteur Georges BETTEGA	Grenoble	CHU	2014	techniques de greffe	Innovation en imagerie	Evaluation de la perfusion des lambeaux par imagerie optique. Feb 2016	J Biomed Op.	2,55
Professeur Thierry HAUET	Poitiers	Inserm U1082	2013	thérapie cellulaire / pathologie rénale	Thérapie cellulaire	Inhibition of coagulation proteases Xa and IIa decreases ischemia-reperfusion injuries in a preclinical renal transplantation model. - 2016 Jul 25	Transl Res.	4,56
Docteur Florian SENNLAUB	Paris	Institut de la vision	2015	trouble de la vision	Innovation Handicap	Gut microbiota influences pathological angiogenesis in obesity-driven choroidal neovascularization. Nov 2016	EMBO Molecular Medecine	9,64
Professeur Gilles THURET	St Etienne	Laboratoire BiiGC	2015	trouble de la vision	Innovation Handicap	Delivery of macromolecules into the endothelium of whole ex vivo human cornea by femtosecond laser-activated carbon nanoparticles. 2016 May 25	Br J Ophthalmol.	3,03
Docteur Hanna HLAWATY	Paris	Université de médecine	2012	cardiovasculaire	Thérapie cellulaire	Identification of a Pro-Angiogenic Potential and Cellular Uptake Mechanism of a LMW Highly Sulfated Fraction of Fucoidan from Ascophyllum nodosum. Oct 2016	Mar Drugs.	3,34
Professeur Erwan DONAL	Rennes	CHU	2012	troubles cardiovasculaires	Innovation en imagerie	Could Transthoracic Echocardiography Results Be Convincing Enough to Impact the Management of Atrial Fibrillation?	Echocardiography.	1,43

Docteur Jean Marc TADIE	Rennes	Inserm 1414	2014	troubles cardiovasculaires	chirurgie	Effets immunologiques du maintien d'une ventilation mécanique au cours de la circulation extracorporelle lors de la chirurgie cardiaque.2015	Revue Schock.	3,05
Docteur Onnik A GBULUT	Paris	CNRS	2015	troubles cardiovasculaires	Thérapie cellulaire	Nanofibrous clinical-grade collagen scaffolds seeded with human cardiomyocytes induces cardiac remodeling in dilated cardiomyopathy.	biomaterials	8,38
Docteur Daniele NOEL	Montpellier	Inserm	2015	troubles cutanés	Thérapie cellulaire	Comparison between Stromal Vascular Fraction and Adipose Mesenchymal Stem Cells in Remodeling Hypertrophic Scars. 2016 may 27	PLoS One.	3,23
Docteur Danièle NOEL	Montpellier	Inserm	2015	troubles cutanés	Thérapie cellulaire	Human adipose mesenchymal stem cells as potent anti-fibrosis therapy for systemic sclerosis. 2016 Apr 1	J Autoimmun.	7,76
Professeur Jean-Louis PEPIN	Grenoble	Hôpital Michallon	2012	Troubles de la ventilation	Innovation Handicap	Validation of the System One RemStar Auto A-Flex for Obstructive Sleep Apnea Treatment and Detection of Residual Apnea-Hypopnea Index: A European Randomized Trial.	J Clin Sleep Med.	2,71
Professeur Thomas SIMILOWSKI	Paris	Hôpital la salpêtrière	2015	Troubles de la ventilation	chirurgie	Neurophysiological Evidence for a Cortical Contribution to the Wakefulness-Related Drive to Breathe Explaining Hypocapnia-Resistant Ventilation in Humans. 2016 Oct 12	J Neurosci.	5,92
Professeur Olivier DEGUINE	Toulouse	CHU	2013	troubles de l'audition	Innovation Handicap	Crossmodal interactions during non-linguistic auditory processing in cochlear-implanted deaf patients. 2016 Aug 26	Cortex.	5,13
Docteur Annie MOULIN	Lyon	Université de médecine	2014	troubles de l'audition	handicap sensoriel	Elaboration, actualisation et validation de listes de mots monosyllabiques adaptées au diagnostic clinique des pertes auditives et à l'évaluation du bénéfice des prothèses auditives, janv 2016	Ear and Hearing	2,51
Docteur Annie MOULIN	Lyon	Université de médecine	2014	troubles de l'audition	handicap sensoriel	Lexical influences on spoken Spondaic Word Recognition in Hearing-Impaired Patients.2015 Dec. 23	Front Neurosci.	3,39
Docteur Annie MOULIN	Lyon	Université de médecine	2014	troubles de l'audition	handicap sensoriel	Validation of a French-language Version of the Spatial Hearing Questionnaire, Cluster Analysis and Comparison with the Speech, Spatial, and Qualities of Hearing Scale. 2016 Jul-Aug	Ear and Hearing	2,51
Professeur Frédéric LOFASO	Garches	Hôpital R Poincaré	2013	troubles musculaires	Innovation en imagerie	3D analysis of the chest wall motion for monitoring late-onset Pompe disease patients. 2015 Nov 23	Neuromuscul Disord	2,64

Professeur Frédéric LOFASO	Garches	Hôpital R Poincaré	2013	troubles musculaires	Innovation en imagerie	Validation d'une exploration non-invasive de la fonction diaphragmatique des patients porteurs d'une maladie de Pompe et traités par alglucosidase alfa. Feb2016	Neuromuscular Disorders,	2,64
Docteur Sylvain BROCHARD	Brest	INSERM U1101	2014	troubles musculaires	Innovation Handicap	Muscle Activation during Gait in Children with Duchenne Muscular Dystrophy. 2016	PLoS One.	3,23
Professeur Roland PEYRON	St Etienne	Inserm	2013	troubles neurologiques	Innovation en imagerie	Functional brain imaging: what has it brought to our understanding of neuropathic pain? A special focus on allodynic pain mechanisms. 2016 Feb	Pain	5,56
Professeur Alim-Louis BENABID	Grenoble	CEA	2015	troubles neurologiques	chirurgie	Further analysis of the neuroprotective effect of near-infrared light in a monkey model of Parkinson disease. 2016 Jun 4	Annals of Neurologie	9,64
Professeur Alim-Louis BENABID	Grenoble	CEA	2015	troubles neurologiques	chirurgie	Effects of a higher dose of near-infrared light on clinical signs and neuroprotection in a monkey model of Parkinson's disease. - 2016 Jul 7	Brain Res.	2,56
Professeur Stéphane AUVIN	Paris	Inserm	2014	troubles neuropsychologiques	psychiatrie	Pro-epileptogenic effects of viral-like inflammation in both mature and immature brains. - 2016 Dec 12	Neuro-inflammation.	5,78
Professeur Stéphane AUVIN	Paris	Inserm	2014	troubles neuropsychologiques	psychiatrie	Advancing pharmacologic treatment options for pharmacologic treatment options for children with epilepsy. 2016 Jun 1	Expert Opin Pharmacother.	3,54
Docteur Raphaëlle RICHIERI	Marseille	AP-HM	2014	troubles neuropsychologiques	psychiatrie	Unmasking Partial Seizure after Deep Brain Stimulation for Treatment-Resistant Depression: A Case Report. June 2016	Brain Stimul.	4,79
Docteur Josselin HOUENOU	Créteil	Hôpital H Mondor	2014	troubles neuropsychologiques	psychiatrie	Stimulation électrique transcrânienne dans l'addiction sexuelle : un traitement innovant pour une meilleure compréhension de la physiopathologie du « craving »janv 2016	Affect Disord	3,57
Docteur Josselin HOUENOU	Créteil	Hôpital H Mondor	2014	troubles neuropsychologiques	psychiatrie	Brain functional effects of psychopharmacological treatments in bipolar disorder. 2016 Sep 8	Eur Neuropsychopharmacol.	4,41
Docteur Josselin HOUENOU	Créteil	Hôpital H Mondor	2014	troubles neuropsychologiques	psychiatrie	Biomarqueurs d'imagerie : quels usages pour une recherche translationnelle ?	Session Neurologie & Psychiatrie	N/A
Professeur Hugues CHABRIAT	Paris	Inserm-Hôpital Lariboisière	2014	troubles neurovasculaires	Innovation en imagerie	Reproducibility and variability of quantitative magnetic resonance imaging markers in cerebral small vessel disease.2015 Dec 18,	J Cereb Blood Flow Metab.	4,93
Professeur Hugues CHABRIAT	Paris	Inserm-Hôpital Lariboisière	2014	troubles neurovasculaires	Innovation en imagerie	Investigating Human Neurovascular Coupling Using Functional Neuroimaging : A critical Review of Dynamic Models	Front Neurosci.	3,39

Professeur Hugues CHABRIAT	Paris	Inserm- Hôpital Lariboisière	2014	troubles neurovasculaires	Innovation en imagerie	Shape of the Central Sulcus and Disability After Subcortical Stroke: A Motor Reserve Hypothesis.	Stroke.	5,78
Martine COHEN-SOLAL	Paris	Inserm- Hôpital Lariboisière	2013	Troubles ostéoarticulaires	Innovation en imagerie	Interaction of HIF1 $\alpha$ and $\beta$ -catenin inhibits matrix metalloproteinase 13 expression and prevents cartilage damage in mice. 28 MAR 2016	PNAS	9,4
Docteur Jean-Francois CATANZARITI	Lille	CHU	2014	Troubles ostéoarticulaires	Diagnostic / Prévention	Cervicocephalic relocation test to evaluate cervical proprioception in adolescent idiopathic scoliosis. 2016 Apr 12	Eur Spine J.	2,13
Docteur Danièle NOEL	Montpellier	Inserm	2015	Troubles ostéoarticulaires	Thérapie cellulaire	Utility of a Mouse Model of Osteoarthritis to Demonstrate Cartilage Protection by IFN $\gamma$ - Primed Equine Mesenchymal Stem Cells. 2016 Oct 12	Front Immunol.	5,69
Docteur Danièle NOEL	Montpellier	Inserm	2015	Troubles ostéoarticulaires	Thérapie cellulaire	PLGA-based microcarriers induce mesenchymal stem cell chondrogenesis and stimulate cartilage repair in osteoarthritis	Biomaterials.	8,38
Docteur Nicolas SANANES	Strasbourg	Inserm	2015	néonatalogie	Innovation en imagerie	Improving the Prediction of Neonatal Outcomes in Isolated Left-Sided Congenital Diaphragmatic Hernia by Direct and Indirect Sonographic Assessment of Liver Herniation. May 2016	J Ultrasound Med.	1,53

## Les temps forts

### Les Trophées de la Fondation de l'Avenir

Depuis trois décennies, les partenaires mutualistes de la Fondation sont à ses côtés pour soutenir la recherche et l'innovation en santé. **L'écrin Art Déco du Palais de la porte dorée, à Paris, accueillait le 6 décembre 2016 la 7<sup>e</sup> édition des Trophées de la Fondation de l'Avenir.** Avec le soutien de son partenaire historique, la Matmut, ce véritable temps fort de l'année est l'occasion de soutenir des équipes de recherche innovantes, confirmées ou émergentes.

Après une ouverture à trois voix de Dominique LETOURNEAU, Etienne CANIARD et Thierry BEAUDET, président de la Mutualité Française, cinq Prix et 135 000 € de dotation ont été attribués pour récompenser la recherche médicale française

- le Prix de l'innovation médicale, financé par la Matmut, a été décerné par Daniel HAVIS au professeur Olivier BAUD pour sa contribution sur le plan international aux avancées scientifiques en néonatalogie. Depuis 10 ans, le professeur BAUD conduit des recherches sur l'étude la substance blanche périventriculaire en développement. Ces travaux lui ont permis

de développer pour le nouveau-né un dispositif diagnostic, permettant de visualiser avec une précision inédite la micro-vascularisation cérébrale ;

- Un nouveau prix, le Prix de la robotique et du numérique médico-chirurgical, financé par le groupe Aesio, a été remis par Maurice RONAT avec Patrick BROTHIER au professeur Jean REGIS pour sa contribution au développement de la robotique en neurochirurgie. La radiochirurgie Gamma Knife rend possible l'arrêt du tremblement de la main et du bras sans ouvrir la boîte crânienne. Appliquée de manière identique à tous les patients, il s'est avéré que 20% des patients étaient résistants et de 2 à 5% pouvaient développer une réaction excessive accompagnée d'une gêne neurologique. Les travaux du professeur REGIS ont permis d'identifier par avance les patients susceptibles de développer une réaction anormale à la radiochirurgie afin d'en adapter le traitement ;
- Le prix Jean BAYLE-LESPITAU, financé par l'Association Française de Cautionnement Mutuel, a été attribué par Christian GUICHETEAU en présence du professeur



Stéphane Junique, Serge Brichet, Christian Guicheteau, Etienne Caniard, Dominique Letourneau, Thierry Beaudet, Maurice Ronat, Daniel Haris



Les Trophées de la Fondation de l'Avenir

DUBOIS-RANDE, président de la conférence des doyens en médecine au professeur Bijan GHALEH-MARZBAN pour ses travaux en cardiologie. Depuis 15 ans, le professeur GHALEH-MARZBAN conduit des travaux dont les objectifs sont de protéger le cœur, pour réduire la taille de l'infarctus, d'évaluer les conséquences d'un arrêt cardiaque et d'étudier les approches cardio et neuroprotectrices ;

- Un autre nouveau prix, le prix de la santé numérique, financé par Harmonie Mutuelle, a été décerné par Stéphane JUNIQUE au docteur Sofian BERROUIGUET pour ses travaux sur la prise en charge de la crise suicidaire à l'aide d'outils numériques. Ce dernier veut utiliser le téléphone portable comme intermédiaire numérique entre le patient, l'équipe soignante et l'entourage à la fois pour écouter, rassurer et alerter les personnes en risque de récurrence ;
- Le Prix des donateurs, financé par la Mutualité Fonction Publique, a été attribué par Serge BRICHET au professeur Christophe MARIETTE

pour ses travaux sur l'amélioration de la prise en charge des cancers de l'œsophage et son implication dans la structuration de la recherche nationale et internationale. A cette fin, le professeur MARIETTE a constitué un réseau national de recherche dédié aux cancers de l'œsophage et l'estomac, intégrant l'ensemble des compétences cliniques et de recherche. Les interviews des cinq chercheurs primés sont disponibles sur la chaîne Youtube de la Fondation de l'Avenir.

### Prix des Chirurgiens de l'Avenir

La Fondation de l'Avenir a remis, le 21 novembre 2016, les Prix des Chirurgiens de l'Avenir aux étudiants les plus prometteurs du Master 2 de Sciences chirurgicales.

Cet événement était organisé en partenariat avec les Universités Paris Sud, Paris Est-Créteil et Paris Descartes, avec le soutien de l'Académie Nationale de Chirurgie, représentée par son président, le docteur Henri JUDET.



Prix des Chirurgiens de l'Avenir

La cérémonie a débuté avec la conférence du docteur Ronald VIRAG, chirurgien urologue et vasculaire et chercheur atypique comme il décrit lui-même. Le docteur David MOSZKOWICZ, lauréat du prix spécial du jury en 2010, a ensuite évoqué son parcours médical et a donné quelques conseils à ses jeunes confrères pour pouvoir mener de front des recherches et une activité clinique.

Les prix ont récompensé trois parcours : Neurosciences, Cancérologie et 3R (Régénération, Réparation, Remplacement), avec une dotation de 3000€ chacun, et 6000€ pour le prix spécial du jury.

Le docteur Clarisse EVENO, responsable du parcours Cancérologie et Marc THILLAYS, responsable de la recherche médicale à la Fondation de l'Avenir, ont remis le prix du parcours Cancérologie à Ariane WEYL, pour ses travaux sur le cancer du sein hormono-dépendant. La lauréate du parcours 3R, Sophie GUINARD, a reçu son prix des mains du professeur Emmanuel MARTINOD, responsable du parcours 3R et du docteur Annabel Dunbavand, conseillère aux affaires médicales auprès du directoire de la Fondation de l'Avenir. Son projet portait sur l'ischémie reperfusion dans la transplantation pulmonaire.

Le prix du parcours Neurosciences a été remis à Akil KADERBAY, par le professeur Johan PALLUD, neurochirurgien à l'hôpital Sainte Anne à Paris et par le professeur Nicolas BRUDER, assesseur du conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir. Son étude concernait les mécanismes moléculaires impliqués dans les surdités neurosensorielles.

Le prix spécial du Jury a été décerné à Julien BOETTO, par le professeur Eric ALLAIRE, chirurgien chercheur et responsable du master pour l'UPEC et Myriam REUTER-BOURRET, secrétaire générale de la Fondation de l'Avenir. Ses travaux portaient sur la génétique des méningiomes.

### **Séance commune avec l'Académie nationale de chirurgie**

Le 30 mars 2016, l'Académie Nationale de Chirurgie et la Fondation de l'Avenir ont organisé pour la troisième année une séance commune où chercheurs et cliniciens ont pu partager leurs expériences et leurs visions sur l'organisation du bloc opératoire de demain.

Cet événement était coprésidé par le docteur Henri JUDET, président de l'Académie Nationale de Chirurgie et Dominique LETOURNEAU. Les

modérations étaient assurées par le professeur Guy VALLANCIEN (Académie), par le professeur Guy MAGALON et le docteur Catherine LE VISAGE, respectivement ancien et actuel président du conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir. Cette édition avait retenu comme thématique centrale les évolutions des pratiques chirurgicales sur le plan de l'optimisation des plateformes techniques, de la sécurité des actes, de la formation des chirurgiens et de l'évolutivité des dispositifs.



### Anticiper l'Avenir

Les 3<sup>e</sup> rencontres Anticiper l'Avenir, élaborées par la Fondation de l'Avenir et le GHMF, ont traité le 16 mars 2016 des évolutions attendues en matière de prise en charge et de traitement du cancer.



Anticiper l'Avenir

Cette maladie est la deuxième cause de mortalité en Europe. Demain, sa prise en charge induira de profonds changements sur la partie clinique, les soins, les traitements, l'organisation des structures et la prise en charge des patients. Des actes ont été édités pour rendre compte de questionnements et débats sur l'orientation des soins, le niveau de dépense optimale des structures privées et publiques et l'anticipation des pathologies futures.

### Conférence sur le cerveau

« Quand le cerveau dysfonctionne », tel était le thème de la conférence santé organisée le mardi 18 octobre devant plus de 800 personnes, par la Mutualité Française Loire-Haute Loire SSAM en partenariat avec la Mutualité Française Rhône-Alpes, la Ville de Saint-Etienne et la Fondation de l'Avenir.

La Fondation de l'Avenir était représentée par Rémi BOUVIER, vice-président du directoire, également directeur général de la Mutualité Française Loire et Haute Loire, ainsi que par Christiane BORGE, déléguée territoriale Auvergne Rhône Alpes de la Fondation. Au cours de cette conférence, des experts neurologues et neurochirurgiens ont débattu sur l'anatomie du cerveau, son fonctionnement, les pathologies affectant le cerveau et provoquant des troubles cognitifs, moteurs ou psychiatriques.



Conférence sur le cerveau



### Remise du rapport Télémédecine en EHPAD mutualistes

Dans le cadre du partenariat qui les unit, la Fondation de l'Avenir et la Mutualité Française ont fait réaliser un tour d'horizon des initiatives de télémédecine dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) mutualistes.

Le rapport, réalisé par Sanita Consulting et accompagné par Générations Mutualistes, comprend :

- Une revue littéraire et juridique sur la télémédecine en EHPAD ;
- Une présentation et une analyse des expérimentations mutualistes (points communs, différences de contexte, forces et faiblesses) ;
- Un guide de mise en oeuvre d'un projet de télémédecine en EHPAD.

De par son caractère innovant, la télémédecine pourrait apporter des solutions en terme d'accès aux soins et d'expertise médicale.

Le rapport a été remis le jeudi 7 avril 2016 au président de la Mutualité Française, Etienne CANIARD, par Dominique LETOURNEAU, président de la Fondation de l'Avenir, en présence de Michelle DANGE et Guénaëlle HAUMESSER, respectivement présidente et directrice du réseau Générations Mutualistes.

## VALORISATION PARTENARIALE

### Prix Harmonie Mutuelle Alzheimer

Le 21 septembre 2016, lors de la Journée Mondiale de lutte contre la maladie d'Alzheimer, Harmonie Mutuelle et la Fondation de l'Avenir ont récompensé les travaux du docteur Benjamin CALVET. Psychiatre et chercheur en santé mentale au Centre hospitalier Esquirol de Limoges, le docteur a reçu le Prix Harmonie Mutuelle Alzheimer 2016 des mains de Stéphane JUNIQUE, président d'Harmonie Mutuelle, et de Dominique LETOURNEAU.

En soutenant son étude « De l'effet de la technique de stimulation neuronale par tDCS sur les cognitions et la fragilité de personnes souffrant d'une maladie d'Alzheimer », les deux entités poursuivent leur engagement dans la recherche, entamé il y a six ans.

La technique de stimulation transcrânienne à courant direct (tDCS) repose sur le principe d'une électrostimulation externe du cerveau qui permet de moduler « l'excitabilité neuronale » par le positionnement d'une anode et d'une cathode sur le crâne aux endroits correspondants aux zones corticales dont le fonctionnement doit être influencé.



L'hypothèse du docteur Benjamin CALVET est que la stimulation par tDCS pourrait avoir un effet sur les critères de fragilité liés à la perte de repères



Le docteur Benjamin Calvet, entouré de Dominique Letourneau et Stéphane Junique

spatio-temporels. Cet effet n'a jamais été exploré avec cette technique.

L'étude clinique du docteur CALVET, qui a débuté en janvier 2017, cherche à évaluer l'intérêt de la technique de stimulation neuronale par tDCS dans le traitement des déclin cognitifs (intellectuels) observés dans la maladie d'Alzheimer. L'objectif est aussi d'évaluer la faisabilité de la mise en œuvre de la stimulation neuronale par tDCS en pratique courante, avec tests sur l'effet des traitements et la capacité des sujets à supporter les conditions de stimulation.

### Prix Casden du jeune chercheur

Le 16 juin 2016, la Fondation de l'Avenir et la CASDEN Banque Populaire ont remis le Prix CASDEN du jeune chercheur au docteur Nicolas SANANES. Il a été récompensé pour ses travaux sur le « développement d'un dispositif médical innovant pour l'occlusion trachéale fœtale par endoscopie pour les fœtus présentant une hernie diaphragmatique ».

Ce type de hernie chez le fœtus est une maladie grave, due à une malformation du diaphragme. Cette anomalie amène les viscères abdominaux à pénétrer dans le thorax. Le développement des poumons est alors compromis, ce qui entraîne une insuffisance respiratoire avec un risque élevé de mortalité à la naissance. Cette malformation concerne 1 naissance sur 2 500 dans le monde. Chercheur

au centre médico-chirurgical et obstétrique situé à Schiltigheim, le docteur SANANES a reçu cette distinction en présence de Armelle DREXLER, directeur du pôle affaires médicales, recherche clinique, qualité et stratégie médicale territoriale des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, de Michel SIRVEN, directeur général délégué de la Fondation de l'Avenir, de Philippe MICLOT, délégué général au développement de la CASDEN et de Marie-Ange LUC, déléguée régionale de l'Inserm.

### Journées de l'Avenir

Il y a 10 ans, la Ligue Nationale de Basket et la Fondation de l'Avenir initiaient un partenariat au profit de la santé pour tous dans un cadre ludique, en réunissant la grande famille du basket et celle de la recherche médicale.



Ces deux entités aux vocations différentes, mais partageant les mêmes valeurs de solidarité, conjuguèrent ainsi leurs ambitions dans la réalisation d'une action commune. La première Journée de l'Avenir était née.

En 2016, l'événement, devenu depuis les Journées de l'Avenir, bénéficie d'une mobilisation de l'ensemble des clubs de Pro A et de Pro B, sur six semaines, à l'occasion de 36 matches, autour d'une collecte de dons en faveur d'une cause d'intérêt général. Ces Journées sont aussi l'occasion pour l'ensemble des acteurs de ce sport d'exprimer solidarité et soutien à l'un des leurs. Depuis le décès du joueur professionnel Thierry Rupert en 2013, les Journées de l'Avenir se sont donné plus spécifiquement pour mission de sensibiliser joueurs et spectateurs sur les risques et incidences d'une pratique sportive intense sur le cœur.

En 2016, grâce à la générosité de tous, un record de collecte a été battu, avec 21 670 € réunis. Cette somme a été intégralement versée au professeur Michel OVIZE, cardiologue et chef de service à l'Hôpital Louis Pradel à Lyon. Ses recherches portent sur la capacité de rééducation d'individus sportifs à la suite d'un infarctus du myocarde, que ce soit au niveau physique ou social.

## GT Tour

Une nouvelle fois invitée au GT Tour, la Fondation de l'Avenir a rejoint le village d'animations Matmut sur les circuits de Paul Ricard les 28, 29 et 30 octobre 2016. A cette occasion, les spectateurs ont pu découvrir les activités de la Fondation grâce à son stand et les animations proposées. Lionel de CUBBER, vice-président de la Mutualité Française PACA et Dominique TRIGON, président de la Mutualité Française PACA SSAM, ont profité d'un moment convivial tout en partageant et défendant les valeurs de la Fondation de l'Avenir auprès du grand public.

Cette année encore, la Fondation de l'Avenir a pu compter sur le soutien de l'association Les Galapiats. Deux des voitures entièrement construites par des enfants de 11 à 18 ans ont en effet roulé sur la piste mythique du circuit Paul Ricard aux couleurs de la Fondation.

## Les 20 km de Paris

La Fondation de l'Avenir a réuni une équipe de coureurs pour participer aux 20 km de Paris. Partenaires, prestataires et salariés de la Fondation se sont retrouvés le dimanche 6 octobre pour courir ensemble sous les couleurs de la Fondation. Ainsi, l'AFCM, AG2R, l'AMF, la MGEFI, la Ligue Nationale de Basket, la Fédération Nationale de la Mutualité Française, Ecedi et Entre2Prises étaient au départ. Au-delà de l'aspect purement sportif, cette expérience a été une nouvelle occasion de démontrer la capacité de la Fondation de l'Avenir à fédérer des énergies d'horizons différents autour d'un projet commun : soigner mieux, guérir vite.

## Relations partenariales

**Deux modes d'interventions sont mis en avant :**

- **la présence des chercheurs aux AG des partenaires...**

Dans le cadre des accords qui lient la Fondation de l'Avenir à ses soutiens, certains d'entre eux offrent une possibilité de valorisation supplémentaire en invitant les représentants des projets financés à présenter les travaux au cours de leurs assemblées statutaires.

**Ainsi, en 2016 :**

- Le docteur François CORNELIS est intervenu au cours de l'assemblée générale de l'AFCM. Le professeur Guy MAGALON a présenté ses travaux au cours de celle de l'AMF.
- Le docteur Vincent BALAYA est intervenu au cours de l'assemblée générale de la Masfip.



Docteur François Cornelis

- Le docteur Pascal DELSART, du CHU de Lille, est intervenu le 14 juin sur une journée de prévention aux risques cardiovasculaires organisée par la MCDEF.
- A l'occasion de l'assemblée départementale de la MGEFI à Evreux le 16 juin, le docteur Stéphane BARDET, du CHU de Caen, a présenté l'avancée de ses travaux en cancérologie et de son projet Sweetmac.
- L'assemblée générale de la MMJ a pu assister aux débats d'une table ronde à l'occasion de laquelle se sont notamment exprimés Jawad HAJJAM, directeur de développement du Centich et le docteur Antoine RUFFIE, médecin DIM (département d'information médicale) des Cliniques mutualistes de Pessac et de Lesparre. Ces occasions de rapprocher porteurs de projets et représentants des adhérents des partenaires de la Fondation incarnent de manière concrète le soutien du partenaire à la recherche médicale.
- **la présence des partenaires dans les laboratoires des chercheurs**

Dans le cadre de la collaboration de la Fondation avec ses partenaires, de nombreuses actions sont mises en œuvre afin de valoriser le soutien aux missions sociales auxquelles ils contribuent.

Parmi les différents moyens établis, la Fondation organise des visites de laboratoire qui permettent



Professeur Onnik Agbulut

de présenter financé et financeurs, et de faire découvrir à ces derniers le projet et ses avancées par une approche ludique et pédagogique.

En 2016, le professeur Onnik AGBULUT, responsable de l'équipe de recherche Cellules Souches et biothérapies a ouvert les portes de son laboratoire de l'université Pierre et Marie Curie à Paris. Il propose une alternative avec des dispositifs innovants de thérapie cellulaire.

Le 30 mai 2016, les élèves du lycée la Perverie, qui avaient organisé en 2015 une collecte de dons au profit de la Fondation de l'Avenir, ont rencontré l'équipe du docteur GUICHEUX à Nantes, pour son projet de thérapie cellulaire portant sur la stimulation et différenciation des cellules souches, progénitrices résidentes pour la médecine régénératrice du disque intervertébral.



Les élèves du lycée La Perverie



### Séance solennelle de l'Académie nationale de chirurgie

Depuis près de 30 ans, la Fondation soutient la recherche en chirurgie. Pour honorer cet engagement, elle a reçu la médaille de l'Académie nationale de chirurgie au titre de 2015 lors de la Séance solennelle annuelle du 20 janvier 2016. Au cours de la cérémonie, plusieurs chercheurs soutenus par la Fondation ont également été récompensés.

### COMMUNICATION

#### Site internet et réseaux sociaux

En 2016, la Fondation de l'Avenir a poursuivi ses efforts sur le volet digital de sa communication. Lancé en décembre 2015, le nouveau site internet a fait l'objet de toutes les attentions, **avec + 700% de visites en un an et a contribué à l'augmentation des dons en ligne et de la notoriété.**

Sur les réseaux sociaux, la Fondation est présente sur twitter, via son compte institutionnel et celui du président du directoire. Elle prolonge ainsi sa mission d'information sur ses contributions au progrès médical et de relais de ses actions avec ses partenaires. La Fondation est aussi présente, via le président du directoire, sur le réseau LinkedIn.

### La Fondation se positionne

La Fondation de l'Avenir entend porter un point de vue sur la recherche médicale et les pratiques de soins, sur leur financement et organisation. Dans cette optique a été créé « En Aparté ». Cette lettre électronique, signée du président du directoire, est adressée aux partenaires de la Fondation. Elle apporte un éclairage et une prise de position. Les premiers sujets ont traité de la médecine du futur et du financement de la recherche en France. Elle a vocation à une diffusion plus large en direction des relais institutionnels et médias du secteur de la santé.

### Lettre d'information Fonder l'Avenir

Titree « Fonder l'Avenir », la lettre des amis de la Fondation de l'Avenir est une revue d'information scientifique trimestrielle. Elle s'articule autour d'un thème de santé et présente des projets médicaux soutenus par la Fondation de l'Avenir. A destination du grand public et des partenaires, cette lettre apporte un regard pédagogique sur les avancées de la recherche médicale et informe sur la vie de la Fondation.

Son objet premier est de vulgariser l'information scientifique et de permettre à un large public de



comprendre les objectifs des projets de recherche sélectionnés tous les ans par le conseil scientifique. Dans ce cadre, « Fonder l'Avenir » bénéficie d'un numéro de commission paritaire des publications et agences de presse. Pour chaque numéro, la majorité des articles se rapporte à une thématique (une pathologie, une technique de recherche, etc.) et à trois ou quatre projets en cours, soutenus par la Fondation. Quelques « brèves » abordent des sujets plus orientés vers l'innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement. Le comité de rédaction valide les projets de recherche qui seront rédigés (articles, interview et brèves) par une journaliste scientifique.

## Relations presse

Les communications de la Fondation de l'Avenir envers la presse ont connu deux temps forts :

- l'un en janvier 2016 pour la médiatisation des résultats de l'enquête sur les cancers héréditaires

commanditée par la Fondation de l'Avenir et la Masfil à l'institut Viavoice ([voir page 37](#))

- l'autre pour informer sur les résultats de l'étude sur **la douleur dans l'IVG médicamenteuse**, soutenue par la Fondation de l'Avenir et pilotée par le centre Clotilde Vautier de la clinique mutualiste Jules Verne de Nantes. La conférence de presse organisée en novembre 2016 a suscité 70 retombées presse, dont France Inter, l'AFP, le Parisien, Ouest France, Santé magazine et de nombreux médias professionnels.



Docteur Philippe David

# Activité des Fondations abritées



# 3.

## Activité des Fondations abritées

### **Rémi Bouvier**

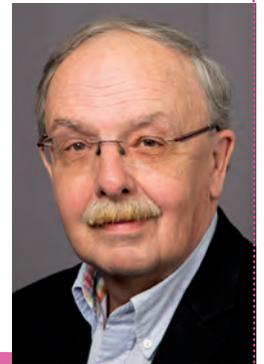
Vice-président  
du directoire de la  
Fondation de l'Avenir



« La Fondation de l'Avenir est reconnue d'utilité publique ; en cela, elle sert l'intérêt général. Les désormais neuf fondations qu'elle abrite s'inscrivent dans une démarche identique. Par cet engagement, la Fondation de l'Avenir démontre sa capacité d'adaptation, ainsi que toute l'importance et l'attachement qu'elle porte à ses relations privilégiées avec de grands acteurs de l'économie sociale. »

### **Jean-François Lemoine**

Vice-président  
du directoire de la  
Fondation de l'Avenir



« La Fondation de l'Avenir s'est engagée dans une refonte approfondie de son mode de fonctionnement à l'égard de ses partenaires : chacun demeure singulier et bénéficie d'un accompagnement prenant en compte les attentes et besoins exprimés dans la sphère des missions sociales, mais aussi, via ses fondations abritées, dans le champ administratif et gestionnaire. »

## FONDATION PAUL BENNETOT

### INSTANCES

La Fondation Paul Bennetot est administrée par un comité de gestion sous la présidence de Monsieur Daniel Havis. À ses côtés est installé un comité scientifique, présidé par le professeur Norbert Passuti.

### Composition du comité de gestion au 31 décembre 2016

#### Membres du comité de gestion

- Monsieur Daniel HAVIS  
Président, membre au titre du membre fondateur, Groupe Matmut
- Gérard BOURRET  
Vice-président, membre au titre du membre fondateur, Groupe Matmut
- Michel LENORMAND  
Trésorier, membre au titre du membre fondateur, Matmut Mutualité
- Monsieur Nicolas GOMART  
Membre au titre du membre fondateur, Groupe Matmut
- Madame Sylvie ESKINAZI  
Membre au titre du membre fondateur, Groupe Matmut
- Monsieur Thierry MASSON  
Membre au titre du membre fondateur, Matmut Mutualité
- Madame Dominique LEVACHER  
Membre au titre du membre fondateur, Matmut Mutualité
- Monsieur Bernard SCAGLIOTTI  
Membre au titre du membre fondateur, Matmut Mutualité

- Docteur Jean-Paul WIELICZKO  
Membre au titre de personne qualifiée
- Madame Myriam REUTER-BOURRET  
Membre de droit, Représentant le Directoire de la Fondation de l'Avenir sur mandat du Président du Directoire

#### Invités avec voix consultative

- Professeur Norbert PASSUTI  
Président du comité scientifique de la Fondation Paul Bennetot
- Monsieur Dominique LETOURNEAU  
Président du directoire de la Fondation de l'Avenir

### Fonctionnement

**En 2016, le comité de gestion s'est réuni à trois reprises pour statuer sur différents éléments et sujets, dont une fois en présence des membres du comité scientifique, lors d'une séance commune :**

#### 23 mars :

- L'appel à projets « Traumatologie et Dépendance » 2016 ;
- Le projet en robotique d'assistance : « Evaluer l'efficacité clinique et médico-économique du robot thérapeutique PARO » dans des EHPAD mutualistes ;
- Projet : « Intérêt d'un suivi systématique pluridisciplinaire à long terme des patients polytraumatisés après un séjour en réanimation : impact médical, psychologique et social polytraumatisé » ;
- 31<sup>ème</sup> Congrès de Médecine Physique et de Réadaptation de la SOFMER ;
- Un point d'activité global de la Fondation incluant les missions sociales, les finances et la communication.
- Le rapport annuel et l'arrêté des comptes 2015.

#### 15 juin :

- L'appel à projets « Traumatologie et Dépendance » 2016 ;
- Présentation du projet « Observatoire et cohorte des AVC » de Caen ;

- Réflexion sur des partenariats avec les sociétés savantes ;
- Un point d'activité global de la Fondation incluant les missions sociales, les finances et la communication.

### **16 novembre :**

- L'appel à projets « Traumatologie et Dépendance » 2016 ;
- Programme « Observatoire et cohorte des AVC » de Caen ;
- Etude Paro : restitution de l'étude de faisabilité et opportunité de l'étude pilote
- Le plan d'action et le budget prévisionnels 2017 ;
- Un point d'activité global de la Fondation incluant les missions sociales, les finances et la communication ;
- L'adhésion de la Fondation au Centre Français des Fonds et Fondations.

### **Composition du comité scientifique au 31 décembre 2016**

- Professeur Norbert PASSUTTI  
Président du comité scientifique, chirurgien Orthopédiste - Chef du Pole Osteo-articulaire, président de la société française de chirurgie orthopédique et traumatologique
- Monsieur Nicolas BIARD  
Directeur du pôle Formation Continue – Conseil/Expertise à – IFPEK à RENNES
- Professeur Paul CALMELS  
Médecin rééducateur, pôle de médecine physique et de rééducation – CHU Saint-Etienne
- Professeur Enrique CASALINO  
Chef du pôle SUPRA – Groupe Hospitalier Universitaire Paris Nord-Val de Seine
- Docteur Olivier GUILLIN  
Psychiatre praticien hospitalier, chef de service psychiatrie adulte – CHS Sotteville-Lès-Rouen

- Madame Ljilijana JOVIC  
Directrice des soins et conseillère technique – ARS Ile de France
- Monsieur Sébastien LAPORTE  
Ingénieur spécialisé en biomécanique – Institut de Biomécanique Humaine, Georges Charpak à Paris
- Monsieur Pavel LINDBERG  
Kinésithérapeute, chargé de recherche Inserm – CH Saint Anne à Paris
- Madame Gaëlle OPOLCZYNSKI  
Psychologue spécialisée en neuropsychologie – CHS Sotteville-Lès-Rouen
- Docteur Vincent RIALLE  
Maître de conférences et praticien hospitalier en génie et éthique biologique et médicale – Université Joseph Fourier et Centre Hospitalier et Universitaire de Grenoble
- Docteur Christiane VERNY  
Médecin gériatre – CHU de Bicêtre

### **Fonctionnement**

**En 2016, le comité scientifique a été réuni à trois reprises dont une fois en présence des membres du comité de gestion, lors d'une séance commune :**

#### **23 février :**

- Contribution du comité scientifique à la réflexion sur une doctrine de valorisation des activités de la Fondation Paul Bennetot
- Projet en robotique d'assistance : « Evaluer l'efficacité clinique et médico-économique du robot thérapeutique PARO » dans des EHPAD mutualistes
- Projet : « Intérêt d'un suivi systématique pluridisciplinaire à long terme des patients polytraumatisés après un séjour en réanimation : impact médical, psychologique et social polytraumatisé »
- Cahier des charges de l'appel à projets « Traumatologie et Dépendance » 2016

## 25 juin :

- Présentation du pré-projet « Observatoire et cohorte des AVC » de Caen
- Contribution du comité scientifique à la mise en œuvre d'indicateurs d'impact et de valorisation des projets soutenus par la Fondation Paul Bennetot
- Présentation du projet SMARWRITE par Samuel Pouplin, ergothérapeute, de l'hôpital Raymond Poincaré de Garches
- 31<sup>ème</sup> Congrès de Médecine Physique et de Réadaptation de la SOFMER

## 9 septembre :

- Appel à projets « Traumatologie et Dépendance » 2016 : expertises des dossiers présélectionnés
- Appel à projets « Traumatologie et Dépendance » 2017 : validation du cahier des charges
- Programme « Observatoire et cohorte des AVC » du Laboratoire Cycleron à Caen
- Etude Paro : restitution de l'étude de faisabilité
- Elargissement du comité scientifique

## MISSIONS SOCIALES

### A - Le troisième plan triennal (2015/2017)

#### La deuxième année du plan triennal

#### Périmètre d'intervention de la Fondation et modalités de mise en œuvre de l'intervention

Pour cette seconde année, l'objectif de l'appel à projet 2016 s'est orienté principalement sur le volet traumatologie de la Fondation Paul Bennetot, comme prévu initialement lors de l'élaboration du 3<sup>e</sup> plan triennal.

Le thème « **traumatismes physiques et psychiques et ses conséquences** » a été choisi par le comité scientifique. Les vingt projets réceptionnés portent sur l'utilisation des technologies rééducatives dans la prise en charge des personnes (robotique, réalité virtuelle et outils connectés).

## De plus, la Fondation a fait le choix de s'engager dans des projets innovants, à fort enjeu, d'envergure et multidisciplinaires :

- le soutien à la mise en place d'un observatoire des AVC en région Normandie ;
- une étude sur l'utilisation du robot émotionnel PARO pour prévenir la douleur induite par les soins chez les personnes âgées souffrant de troubles cognitifs et résidant en EHPAD.

### Accompagnement pédagogique

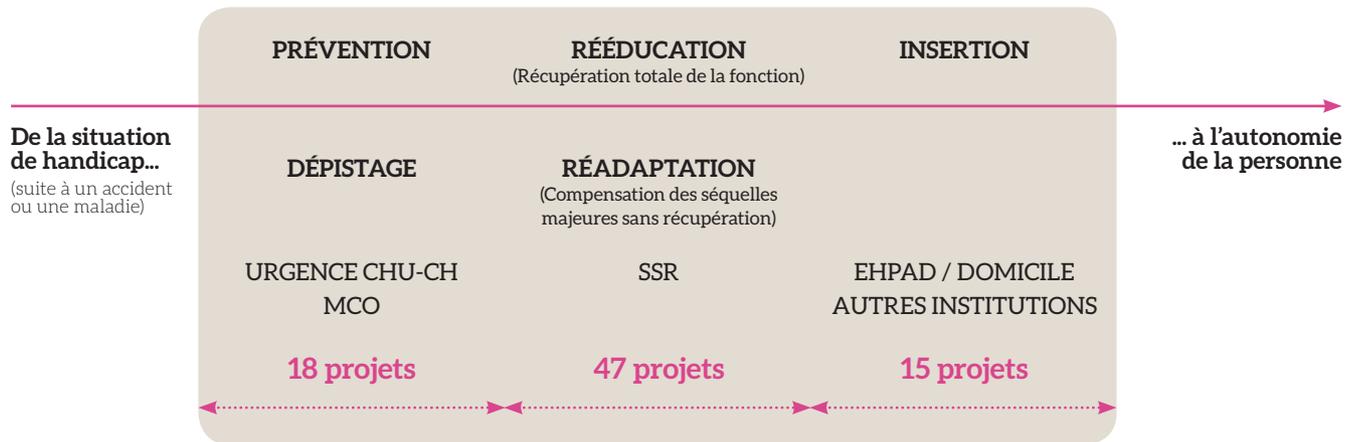
La Fondation Paul Bennetot apporte un soutien méthodologique depuis 2011 à toutes les étapes du projet depuis sa conception (de l'idée à la formulation d'un pré-projet) en passant par l'élaboration d'un dossier complet, le suivi du projet (une fois expertisé et validé par les instances) jusqu'à sa valorisation.

### Valorisation

La démarche d'appropriation de la Fondation Paul Bennetot au sein du Groupe Matmut s'est renforcée :

- la refonte du site internet, initié en 2015, en collaboration avec les équipes de la Matmut, s'est poursuivie. Un comité de pilotage, constitué de collaborateurs du Groupe Matmut et de la Fondation de l'Avenir a été installé en septembre 2015. Quatre groupes ont travaillé sur les publics cibles, l'arborescence et le design, les fonctionnalités et identité. Le site internet dans sa nouvelle formule devrait voir le jour au premier semestre 2017 ;
- Afin de renforcer l'acculturation interne, le hors-série « Participe présent » consacré au mécénat médical, médico-social et social de la Matmut, a présenté les raisons de l'engagement du Groupe Matmut envers la recherche médicale appliquée via la Fondation Paul Bennetot ;
- La valorisation scientifique des projets a passé une nouvelle étape en 2016. La participation de la Fondation Paul Bennetot au Congrès de la SOFMER, société savante des professionnels de médecine physique et rééducative, en octobre

## PRISE EN CHARGE TRAUMATO-DÉPENDANCE



2016, a permis de mieux faire connaître auprès des professionnels de la rééducation les projets soutenus par la fondation lors d'ateliers ou conférences. Ont notamment été présentés le Guide de prévention et de traitement de l'escarre destiné aux soignants qui mettent en œuvre un programme d'éducation thérapeutique chez la personne atteinte d'une déficience neurologique, et l'étude sur la prise en charge des traumatismes crâniens légers, qui a amené la création d'une consultation spécifique au Centre hospitalier du Kremlin-Bicêtre. Cette forme de collaboration a ouvert de nouvelles opportunités : mieux faire connaître la Fondation Paul Bennetot auprès des adhérents de la SOFMER, entamer de nouvelles collaborations avec la SOFMER (Prix...), valoriser les résultats et publications des recherches.

**10 ans de contributions dans le champ de la traumatologie et de la dépendance.  
87 projets ont été soutenus et accompagnés depuis 2006 dans le champ de la traumatologie et de la dépendance.**

Création d'un Observatoire des Accidents Vasculaires Cérébraux (AVC) sur Caen-Normandie Métropole

80 à 90 % des patients atteints d'un AVC survivent à cette maladie chronique. Cependant, la moitié d'entre eux conservent un handicap sévère et presque tous ont besoin d'une prise en charge de longue durée.

Beaucoup gardent des troubles plus subtils et tout aussi invalidants : troubles de la concentration ou de l'équilibre, dépression... L'Observatoire du Professeur Emmanuel Touzé vise à identifier ces patients afin de connaître le poids que représente le handicap après la maladie. Pourront ensuite être évalués leurs besoins et ceux de leurs proches et les disparités de l'accès aux soins. Il permettra, à terme, une meilleure prise en charge du handicap et d'appuyer une politique de santé publique.

### Déficience sensorielle et employabilité

Si la prise en charge du handicap sensoriel se développe, il n'existe pas d'accompagnement spécifique vers l'emploi intégré au projet de soins. Pour y remédier, la Fondation contribue à une expérimentation depuis 2012.

Le projet « démarche précoce d'insertion socio-professionnelle auprès des patients déficients sensoriels » est porté par l'association Comète France, qui en a élaboré le concept et la Mutualité Française Anjou Mayenne SSAM.

Il se construit en deux étapes : construire un référentiel pour garantir un déploiement optimum de la démarche auprès des personnes concernées et expérimenter le référentiel afin de tester la pertinence des préconisations.

Le référentiel formalise un dispositif d'accompagnement vers l'emploi en sept étapes : repérage, accueil et information, évaluation de la demande, élaboration du projet, mise en œuvre du plan d'actions, insertion, suivi du devenir professionnel. L'objectif est de le déployer auprès des personnes hospitalisées au sein d'établissements de soins de suite et réadaptation. Une recommandation de bonnes pratiques a décrit le process et les moyens à mobiliser pour mettre en œuvre cette démarche. La finalité est d'intégrer au plus tôt la dimension socioprofessionnelle dans le projet de soins de la personne. Cette recommandation de bonnes pratiques a reçu le label de la Haute Autorité de Santé.

### Ligament croisé antérieur du genou : un projet ambitieux

La Fondation soutient un projet réunissant 13 centres investigateurs\*, dont les retombées cliniques pourraient être majeures.

L'entorse grave du genou s'accompagne fréquemment d'une lésion du ligament croisé antérieur (LCA). Une rupture du LCA peut être confirmée par des gestes réalisés par le médecin, mais ils sont souvent impossibles à effectuer sur un genou endolori par un traumatisme récent. Les praticiens doivent alors utiliser l'imagerie par résonance magnétique.

Le projet d'étude, piloté par la Société française d'arthroscopie et présidé par le docteur Nicolas Graveleau, vise à valider un protocole d'obtention d'un seuil de probabilité la plus élevée possible de confirmation d'un diagnostic de rupture du ligament croisé. Ceci doit aider à orienter le parcours du patient dès les urgences et à ne solliciter un avis spécialisé et une exploration d'imagerie que pour les seuls patients ayant un réel risque de rupture. C'est un élément important de diagnostic, d'orientation, de valorisation clinique et organisationnelle des soins d'urgence.

A terme cela représente un moyen médico-économique pour limiter les examens complémentaires IRM inutiles.

Le comité scientifique a souligné la méthodologie retenue et l'aspect essentiel du « tri aux urgences ». Le protocole devrait pouvoir être généralisé à l'ensemble des services d'urgences.

*\* Clinique mutualiste Lorient, Clinique mutualiste Pessac, Clinique mutualiste chirurgicale Saint-Etienne, Groupe chirurgical Thiers, CHU Brest, Centre hospitalier Versailles, CHU Limoges, Hôpital d'instruction des armées Sainte-Anne, Centre orthopédique Santy, institut de chirurgie orthopédique et sportive 13, Clinique du sport de Bordeaux-Mérignac, Clinique médipôle Toulouse, Centre luxembourgeois.*

## B - Programme PARO

Un nouveau programme de grande ampleur a été lancé en 2016 sur une thématique en pleine évolution : la robotique médico-sociale.

Pour répondre aux besoins de prises en charge des populations vieillissantes et atteintes de troubles cognitifs, la Mutualité Française Loire, soutenue par la Fondation Paul Bennetot et la Fédération Nationale de la Mutualité Française, a décidé d'intégrer dans son offre de soins les nouvelles technologies dans la prise en charge de la population âgée.

Ces technologies ouvrent de nouvelles possibilités dans le champ de la communication, des services, de l'apprentissage et des activités. Elles peuvent avoir un impact bénéfique sur la prévention, la compensation et le ralentissement du déclin physique et cognitif.

Dans un premier temps, la Mutualité Française Loire s'est dotée d'un **robot « phoque » PARO**, pour effectuer un premier test : une étude de faisabilité sur deux semaines dans deux EHPAD a ainsi été réalisée en avril 2015. Un effet bénéfique a été observé sur les troubles du comportement, sur les émotions de joie constatées et les échanges entre résidents atteints de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées. Ce robot offre les avantages thérapeutiques de « l'animal thérapie » (amélioration des constantes des patients, effets psychique et psychologique) en limitant ses inconvénients (morsures, griffures, entretien, longévité...).

### Une étude pilote inédite au monde.

Afin de compléter ces premières analyses, la Mutualité Française Loire-Haute Loire SSAM, avec le concours de la Fédération Nationale de la Mutualité Française et la Fondation Paul Bennetot, ont lancé une étude inédite au monde sur l'utilisation du robot phoque PARO, à plus large échelle : 11 EHPAD et 1.000 résidents concernés, sur une temporalité longue (18 mois). Initiée en septembre 2016, elle a pour objectif de créer les conditions d'une réelle mesure d'efficacité et d'impact sur des résidents atteints de la maladie Alzheimer et maladies apparentées.

### Trois évaluations sont menées simultanément :

- un volet clinique, sur l'utilisation du robot PARO, pour prévenir la douleur induite par les soins chez les personnes âgées souffrant de troubles cognitifs et résidant en EHPAD. Il est réalisé par le laboratoire LUSAGE, du pôle gériatrie de l'hôpital Broca des hôpitaux de Paris ;
- un volet socio-ethnographique, mené par le centre de ressources MADoPA, pour identifier les conditions d'usage réelles et d'intégration d'une gérontotechnologie dans un EHPAD ;
- un volet psychologique, réalisé par le laboratoire de recherche Parcours de santé systémique, afin d'analyser les interactions, en présence du robot, du résident avec le personnel soignant et les familles.

Les enjeux sont d'améliorer les connaissances sur les thérapies non médicamenteuses dans la prise en charge des pathologies neurodégénératives. L'objectif est aussi d'élargir les connaissances sur l'apport de la robotique dans la prise en charge des résidents et l'évolution des pratiques des professionnels de soins et d'accompagnement.

### C - Appel à projets traumatologie et dépendance 2016

L'appel à projets traumatologie et dépendance, lancé au cours du premier trimestre de l'année, comprend cinq étapes :

En 2016, ce sont quatre projets de recherche qui ont été retenus par le comité de gestion.

### **Le premier, intitulé « Evaluation et comparaison de solutions technologiques dédiées à la quantification du niveau d'activité physique en situation de vie quotidienne chez le patient post-AVC en retour à domicile » est porté par le laboratoire HAVAE du CHU de Limoges.**

Grâce aux progrès en recherche et développement dans les capteurs et objets communicants pour la santé et le bien-être, l'utilisation des technologies sera d'une grande utilité dans la mise en place de stratégies de prise en charge adaptées au patient. De nombreuses études expérimentales et épidémiologiques soulignent que la diminution de l'activité physique peut conduire à la perte d'autonomie et qu'il est nécessaire de maintenir un niveau d'activité physique minimum pour avoir un effet sur la santé. Dans le cas d'une perte d'autonomie brutale, comme l'AVC, 1ère cause de handicap acquis au monde, plusieurs travaux montrent la difficulté d'inciter ces patients à pratiquer régulièrement une activité physique structurée, voire même à domicile bien que l'éducation à l'activité est parfois plus efficace qu'un programme structuré.

Les solutions technologiques basées sur les trackers d'activités sont d'une aide précieuse pour suivre, contrôler et sécuriser le patient dans ses activités quotidiennes. Toutefois, ces trackers d'activités sont actuellement conçus pour le grand public mais pas réellement pour les personnes atteintes de déficiences motrices.

L'objectif de l'étude est d'évaluer la validité et la fiabilité des trackers d'activités du commerce au cours des activités de vie quotidienne chez les patients post-AVC.

**Le second, intitulé « RESYSTE », concerne la Rééducation de l'Épaule précoce et SYStématique dans les suites d'un Evidement ganglionnaire cervical. Il est porté par le service d'ORL et Chirurgie cervico-faciale du CHU de Nantes.**

L'évidement ganglionnaire est une chirurgie qui consiste à retirer les ganglions du cou chez les patients atteints de cancers de la tête et du cou. Elle peut entraîner des douleurs et une gêne à la mobilisation de l'épaule. Des séances de rééducation sont alors souvent prescrites par un médecin, mais les données actuelles n'ont pas démontré l'efficacité de cette rééducation pour prévenir ou traiter ces symptômes.

L'étude RESYSTE va évaluer l'effet de la rééducation de l'épaule après évidement ganglionnaire sur l'apparition et l'intensité du syndrome de l'épaule dans la première année suivant l'opération.

Cent-vingt patients seront répartis dans un groupe avec rééducation ou dans un groupe sans rééducation, et seront évalués de façon identique par des questionnaires et un examen médical.

**Le troisième concerne une étude sur les micro-expressions faciales dans l'éveil de coma de patients cérébrolésés grave. Il est piloté par le service de Médecine physique et de réadaptation adulte, du CHU Saint-Etienne et le laboratoire interuniversitaire de biologie de la motricité.**

Lors de lésions cérébrales graves comme les traumatismes crâniens graves, les patients se retrouvent dans l'incapacité, souvent temporaire, de s'exprimer ou de bouger. Ces déficits perturbent l'évaluation médicale en cas de retard d'éveil de coma et donc la mise en place de traitements adaptés. Dans ce cas, les micro-expressions faciales, qui sont le reflet d'une interaction du patient avec son environnement, pourraient être un témoin précoce de l'éveil. L'objectif est alors de mettre en évidence ces micro-expressions faciales chez ces patients en éveil de coma. Pour cela, une caméra haute-fréquence sera utilisée puis un traitement informatique de l'image pour amplifier ces micro-expressions spontanées ou provoquées par des stimuli. Ces images seront à la fois analysées par informatique et par deux expérimentateurs ; le but étant de valider leur utilisation dans l'éveil de coma.

**Le quatrième porte sur la « Prédiction de mots tolérante aux erreurs orthographiques pour travailler, écrire et communiquer ». Il est porté**

**par le service pédiatrie du Centre mutualiste de rééducation et de réadaptation fonctionnel de KERPAPPE.**

La saisie de texte sur l'outil informatique est incontournable dans notre vie quotidienne, sociale, scolaire et professionnelle. Dans ce cadre, les erreurs orthographiques peuvent être un réel handicap dans la communication avec autrui. Ces difficultés se retrouvent dans les troubles de l'apprentissage, mais peuvent aussi être présentes dans certaines pathologies comme la paralysie cérébrale. Elles peuvent être caractérisées par l'ajout de lettres ou de syllabes à l'intérieur d'un mot, l'inversion de lettres ou de syllabes, par des difficultés à respecter l'entité des mots, à conjuguer et à faire l'accord correctement dans le groupe nominal et le groupe verbal.

En pratique clinique, les erreurs orthographiques sont évaluées et prises en charge par différents thérapeutes. Différents axes sont mis en place, notamment celui de la compensation logicielle. En effet, certaines solutions (reconnaissance vocale, correcteur orthographique, prédiction de mots) peuvent être mises en place auprès de la personne afin de l'aider dans sa production écrite. Néanmoins, ces logiciels présentent un coût financier et demandent un apprentissage conséquent pour leur utilisation. De plus, ils ne permettent pas d'utiliser la prédiction et le correcteur dans différentes interfaces comme les claviers virtuels ou les outils d'aide à la communication, pourtant largement utilisées chez les enfants ayant des déficiences motrices associées.

L'objectif du projet est de développer un module de prédiction de mots qui cible les différentes erreurs orthographiques, à partir de la prédiction de mots Sibylle du Laboratoire d'Informatique de Tours, pour la mettre à disposition gratuitement au plus grand nombre.

Ce projet s'équilibre entre une dimension technologique liée au Traitement Automatique du Langage Naturel (LI de Tours) et une dimension clinique (Kerpape, Garches). Il est divisé en trois phases successives : expression des besoins

utilisateurs, développement de la prédiction adaptée aux dysorthographies, évaluation clinique avant diffusion publique.

## D - Bourse

Elle a pour objet de soutenir des projets innovants reçus par la Fondation Paul Bennetot hors programme spécifique ou ne relevant pas exclusivement de la traumatologie-dépendance.

En 2016, le comité de gestion a décidé de soutenir la création d'une équipe mobile d'expertise prenant en charge des personnes autistes dans le Morbihan.

L'objectif est d'éviter les ruptures de parcours, notamment pour des personnes avec TED présentant des comportements-problèmes ou sévères.

Piloté par la Mutualité Française Finistère Morbihan, les travaux impliquent l'ARS (Agence régionale de santé), l'ADAPEI Morbihan, l'Association KERVIHAN, l'EPSMS Vallée du Loch et les établissements de santé mentale

EPSM Morbihan, l'EPSM Charcot et Association Hospitalière de Bretagne.

Ce projet constitue une indéniable plus-value pour répondre aux situations complexes des personnes avec TED, à la fois au sein des établissements et au domicile.

Pour ces situations relevant du domicile, la phase progressive de montée en charge pourra amener l'ARS à venir abonder la dotation pour permettre de répondre plus efficacement à des cas difficiles de prises en charge, jusqu'alors totalement « hors parcours », faute de solutions... ou faute de repérage précis (absence de diagnostic réel). La plus-value sera de fait pour les familles de ces usagers qui trouveront alors un début de réponse médico-sociale structurée.

Dans la même idée, l'enjeu « réseau » du projet est important avec les professionnels de santé (notamment libéraux), afin de faciliter un meilleur repérage de situations complexes et d'apporter là encore une réponse appropriée.

## ELEMENTS FINANCIERS

### RESSOURCES REALISÉES AU 31/12/2016

Générosité publique (dons)	22 631 €
Autres fonds privés (mécénat)	681 133 €
Autres produits (produits financiers)	17 852 €
Variation des fonds	-150 809 €
<b>Total des ressources</b>	<b>570 808 €</b>

### EMPLOIS REALISÉS AU 31/12/2016

#### Missions sociales

Axe 1 : Recherche médicale	0 €
Axe 2 : Innovation dans les pratiques de soin et accompagnement	398 044 €
Axe 3 : Valorisation des projets et information médicale	15 306 €
Frais de fonctionnement	72 162 €
Résultat	85 297 €
<b>Total des emplois</b>	<b>570 808 €</b>



## FONDATION SANDRINE CASTELLOTTI

**Le projet de rapport annuel répond à des exigences statutaires et est voué à compléter le rapport spécial des fondations abritées remis à la tutelle. En 2016, la Fondation Sandrine Castellotti a fêté ses 15 années d'existence. L'occasion de faire le point sur les soutiens apportés et les avancées médicales sur la question des troubles du comportement alimentaire mais également l'occasion d'envisager l'avenir de la Fondation Sandrine Castellotti.**

### INSTANCE

La Fondation Sandrine Castellotti est administrée par un comité de gestion sous la présidence de Madame Danielle Castellotti.

### Composition du comité de gestion au 31 décembre 2016

#### Membres du comité de gestion

- Madame Danielle CASTELLOTTI  
Présidente, membre au titre du membre fondateur
- Monsieur Jean-Claude CASTELLOTTI  
Trésorier, membre au titre du membre fondateur
- Monsieur Jacques CHANUSSOT  
Membre au titre du membre fondateur
- Madame Françoise BRETHERAU  
Membre au titre du membre fondateur
- Madame Tineke HATIER  
Membre au titre du membre fondateur
- Docteur Brigitte REMY  
Membre au titre de personne qualifiée

- Madame Solange COOK-DARZENS  
Membre au titre de personne qualifiée
- Madame Annick BRUN  
Membre au titre de personne qualifiée
- Docteur Annabel DUNBAVAND  
Membre de droit, Représentant le Directoire de la Fondation de l'Avenir sur mandat du Président du Directoire

### Fonctionnement

**En 2016, le comité de gestion s'est réuni à trois reprises pour statuer sur différents éléments et sujets, dont une fois en présence des membres du comité scientifique, lors d'une séance commune :**

#### 11 mars :

- Les 15 ans de la Fondation Sandrine Castellotti à venir ;
- La politique de générosité publique de la Fondation ;
- Les projets et soutiens en cours ;
- Le rapport annuel et l'arrêté des comptes 2015.

#### 30 juin :

- Un retour sur les 15 ans de la Fondation et les possibilités de valorisation ;
- Les propositions de soutien de projets issus de l'AP-RM-16 ;
- Un point d'activité global de la Fondation incluant les missions sociales, la valorisation, dont la refonte des outils de communication, les finances et la générosité publique.

#### 17 novembre :

- Le soutien à un projet de recherche médicale issu de l'AP-RM-16 ;
- Le plan d'action et le budget prévisionnels 2017 ;
- Un point d'activité global de la Fondation incluant les missions sociales, les finances et la générosité publique ;
- L'adhésion de la Fondation au Centre Français des Fonds et Fondations.

## **MISSIONS SOCIALES**

### **2016, une année tournée vers le passé et l'avenir**

L'année 2016 est une année importante pour la Fondation Sandrine Castellotti car elle a été l'objet de la fête de ses 15 ans, marquée par l'organisation d'un colloque.

Durant ces quinze années, les missions de la Fondation Sandrine Castellotti (FSC) se sont développées en nombre, orientées vers la prévention des troubles des conduites alimentaires par des moyens de communication multiples et l'aide aux soins et vers l'aide à la recherche médicale qui cette année a été privilégiée.

Enfin, au sein de la FNA-TCA, la FSC et sa présidente Danielle CASTELLOTTI ont contribué à améliorer la prise en charge des TCA en France.

### **La fête des quinze ans de la Fondation**

La FSC a vu le jour le 7 juin 2001. Le 25 mai 2016, professionnels de santé, donateurs, parents, patients, soit 70 personnes, étaient réunies dans l'amphithéâtre de l'Institut Mutualiste Montsouris à Paris.

Trois temps forts : le témoignage de M. Étienne CANIARD, qui a permis que la FSC voie le jour en tant que fondation abritée de la Fondation de l'Avenir ; un bref historique des actions menées pendant ces 15 années fut retracé par les témoignages des représentants des institutions aidées financièrement et enfin, des perspectives d'avenir pour la FSC ont été évoquées : prise en charge individualisée des TCA par le Pr Maurice CORCOS, la recherche médicale clinique par le Dr Nathalie GODART et la recherche sur la prévention primaire des TCA par Hugo SAOUDI, étudiant au CHRU de Lille.

Un pot de l'amitié a suivi dans les locaux du département de psychiatrie de l'adolescent et du jeune adulte de l'IMM, dans la joie et la bonne humeur.

La FSC tient à remercier le Pr Maurice CORCOS pour son accueil, ainsi que son service, sans

lesquels cette journée n'aurait pu avoir lieu. Nous remercions aussi chaleureusement la Fondation de l'Avenir qui nous a accompagné pas à pas pour la mise en place et le bon déroulement de la journée.

### **La prévention des TCA**

Les TCA, anorexie, boulimie, hyperphagie boulimique, sont des troubles complexes : troubles psychiques aux conséquences somatiques graves, pouvant entraîner un risque vital. Ses causes sont multifactorielles : génétiques, en relation avec l'environnement, les deux interagissant obligatoirement.

L'aide à la prévention des TCA a, depuis le début, été l'un des objectifs de la FSC mis en place, avec des actions de plus en plus nombreuses. Il s'agit de prévention secondaire, qui permet un dépistage le plus précoce possible du trouble déjà existant ce qui permet un meilleur pronostic. Il s'agit aussi de prévention tertiaire qui intervient lorsque le trouble est installé, mais qui empêche sa chronicisation.

La prise en charge des TCA, du fait de leur complexité, doit être multidisciplinaire et dispensée par des personnes spécialisées. Or, en France, peu de généralistes et de pédiatres ont reçu une formation ad hoc sur les TCA. Pourtant, ce sont eux qui constituent le premier niveau de prise en charge. D'où une errance des patient(e)s et de leur famille qui peut durer plusieurs années, entraînant une aggravation de l'état de santé du/de la patient(e) qui s'enfonce dans ses croyances et ses souffrances ce qui peut conduire à la chronicisation.

Une prise en charge précoce permet une prise en charge en ambulatoire, mieux vécue par la personne souffrante. Dans le cas contraire, l'hospitalisation dans un centre spécialisé est la seule réponse.

La Fondation Sandrine Castellotti accompagne ces deux approches de soins.

## Une information multiple

Accueillir, écouter, soutenir, expliquer, orienter, sont les actions fondamentales de la FSC qui ont été les premières mises en œuvre du fait de la carence des systèmes de soins proches.

### • **Des moyens de communication variés**

Site internet : [www.fond.s.castellotti.org](http://www.fond.s.castellotti.org)

Mails : [fond.s.castellotti@wanadoo.fr](mailto:fond.s.castellotti@wanadoo.fr)

Permanences téléphoniques : 06 87 41 86 66 et 0810 037 037.

Diffusion du DVD et du manuel « Un soutien aux repas efficace » du Pr LEICHNER (Vancouver)

### • **La participation à des groupes de parole parents A la MGEN, une fois par mois.**

### • **L'organisation d'une conférence-débat**

Au Lycée Teilhard de Chardin de Saint Maur des Fossés, le 25 mars 2016, en présence de la psychologue Solange COOK-DARZENS, dans le cadre des SISM (Semaines d'Information sur la Santé Mentale), devant trois classes de première et terminale option sanitaire et social.

### • **La participation au Forum du handicap**

Les 27 et 28 mai, à Saint Maur des Fossés, organisé par le CCAS de la ville. Danielle CASTELLOTTI a fait à cette occasion une conférence « L'anorexie, oui sa guérison est possible » à partir de la lecture d'une lettre d'une patiente guérie pour expliquer ce qu'est l'anorexie, ses paradoxes, sa prise en charge, pour aider la famille afin qu'elle devienne une famille aidante et capable d'accompagner la personne souffrante.

## Une aide aux soins

### • **La formation des personnels soignants spécialisés.** En libéral ou en établissement hospitalier à la thérapie ACCES.

### • **Le financement de la prise en charge de patient(e)s.**

Un partenariat signé avec l'association ENDAT a permis de financer deux ateliers, l'un de psychomotricité, l'autre de nutrition et diététique « Cultivons notre terre », particulièrement innovant dans sa pratique.

• **Le financement d'un atelier de médiation corporelle APA au CHI Poissy.** 80% des personnes souffrant d'anorexie mentale présentent une hyperactivité physique, qui associée à une restriction alimentaire entraîne une perte rapide de poids. C'est un besoin irrépressible, compulsif et rigide. Elle est signe d'extrême gravité. L'Activité Physique Adaptée ou APA peut être proposée de façon modérée et réalisée de façon appropriée, inoffensive, pour les patient(e)s qui sont dans une évolution positive. Les objectifs sont de réunifier le corps et l'esprit. Cette pratique demande à être validée par la recherche médicale. Dans l'unité de médecine pour adolescents UMA du CHI Poissy-Sant Germain, un atelier APA va être mis en place, en relation avec d'autres structures hospitalières (IMM à Paris, CHU de Nantes...) pour le mieux-être des patient(e)s et de contribuer à la recherche médicale sur ce sujet. La Fondation Sandrine Castellotti assurera le financement de la personne qualifiée en APA qui dirigera cet atelier.

• **Le financement de l'aménagement d'une salle d'une salle à l'IMM (Paris).** La prise en charge corporelle dans les soins prodigués à l'IMM pour les personnes souffrant de TCA fait partie intégrante du parcours de soins, dans le but de développer une intégrité physique et psychique, retour indispensable au chemin de la « guérison » (rémission). À la demande de nombreux soignants, un nouvel atelier de médiation corporelle va voir le jour au sein du service ce qui demande l'aménagement d'une nouvelle salle, permettant entre autres, des massages. Ce nouvel atelier sera destiné aux personnes hospitalisées ou consultant dans le département de psychiatrie adolescents et jeunes adultes. L'atelier sera individuel.

## L'aide à la recherche médicale

### Nouvelles des trois projets de recherche 2015

• **Prix Sandrine Castellotti : « Thérapie familiale et anorexie mentale : quelle est la meilleure approche ? » du Dr Nathalie Godart (IMM Paris).**

Ce projet a débuté, après avoir obtenu toutes les autorisations imposées par la réglementation en vigueur. Il s'étalera sur trois ans. Lors de la fête des 15 ans de la FSC, le chèque de 20 000€ a été remis au Dr Nathalie Godart par le trésorier Jean-Claude Castellotti.

- **« Exploration des bases neuronales de la conscience du corps propre dans l'anorexie mentale : étude en IRMf du Pr Olivier Cottencin (CHRU de Lille).** En cours d'étude, après obtention de toutes les autorisations.
- **« État des lieux de la littérature internationale sur la prévention primaire des TCA » du doctorant Hugo Saoudi (CHRU de Lille).** Le projet sera achevé début 2017. Cette étude permettra de déterminer les possibilités de recherche en prévention primaire\* dans l'avenir pour la FSC ou en partenariat avec d'autres structures. Un comité de pilotage a été constitué pour suivre l'avancement de cette étude et orienter le porteur, il a été réuni à trois reprises en 2016 : 15 janvier, 14 avril et le 30 juin

### Les projets de recherches 2016

L'année 2016 est une année importante pour l'aide à la recherche médicale. En effet, il a été décidé lors du comité de gestion du 20 novembre 2015, dans le budget prévisionnel, une attribution de 30 000 € pour cette mission. Si les symptômes des TCA sont bien connus, la connaissance de leurs causes est balbutiante d'où l'absence de médicament spécifique. Il est donc essentiel d'aider financièrement la recherche médicale.

Le conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir a retenu pour la FSC quatre projets de recherche. Au cours du comité de gestion du 30 juin 2016, deux ont été retenus, l'un de recherche fondamentale, l'autre de la recherche clinique. Aucune décision définitive n'a pu être prise du fait d'imprécisions ayant été demandées sur le protocole expérimental de chacune d'elles.

\*La prévention primaire permet la non apparition d'une pathologie.

Lors du comité de gestion du 17 novembre 2016, sur conseil des 3 membres spécialistes TCA, il a été décidé de donner la priorité à une aide à la recherche clinique en psychiatrie peu valorisée maintenant. Le projet « Programme d'Activité Physique Adaptée (APA) au cours de la renutrition dans l'anorexie mentale » du docteur Najat ACHAMRAH du CHU Charles Nicole de Rouen, avec des précisions nouvelles à apporter dans le protocole expérimental. La décision définitive sera prise lors du comité de gestion du 16 mars 2017.

### La FSC et la FNA-TCA

Depuis l'année 2008, la FSC est membre de la FNA-TCA (Fédération Nationale des Associations liées aux Troubles du Comportement Alimentaire). Le 12 mars 2016, Danielle CASTELLOTTI en a été élue sa présidente.

### Impulser une dimension nouvelle à la fédération

- **La rendre plus visible** par la participation à des manifestations, entre autres : 1<sup>ère</sup> journée mondiale des TCA le 2 juin sur le net et à Rouen, marathon de Tours le 18 septembre, Salon de l'Etudiant spécial Parents le 8 octobre.
- **La rendre plus opérante** par une coopération accrue avec les professionnels de santé de l'AFDAS-TCA, chacune gardant ses spécificités, mais agissant ensemble pour permettre une meilleure prise en charge des patient(e)s, en particulier auprès des pouvoirs publics : DGOS, ARS, conseils régionaux et départementaux afin de bâtir des filières de soins qui satisfassent les besoins, sur tous les territoires français, sans exception. Des besoins qui doivent être satisfaits, car des vies sont en jeu et des coûts économiques moindres en permettant une prise en charge précoce.

**L'année 2016 est une année charnière pour la Fondation : des actions de prévention qui se maintiennent et une priorité donnée à la recherche médicale clinique.**

## ELEMENTS FINANCIERS

### RESSOURCES REALISÉES AU 31/12/2016

Générosité publique (dons)	49 970 €
Autres produits (produits financiers)	831 €
Autres produits (vente DVD)	125 €
<b>Total des ressources</b>	<b>50 926 €</b>

### EMPLOIS REALISÉS AU 31/12/2016

#### Missions sociales

Axe 1 : Recherche médicale	0 €
Axe 2 : Innovation dans les pratiques de soin et accompagnement	8 642 €
Axe 3 : Valorisation des projets et information médicale	3 522 €
Frais de fonctionnement	5 080 €
Résultat	33 682 €
<b>Total des emplois</b>	<b>50 926 €</b>



## EOVI MCD FONDATION

### INSTANCES

**Eovi Mcd fondation est administrée par un comité de gestion sous la présidence de Madame Françoise Beyssen. À ses côtés est installé un comité scientifique, présidé par le docteur Patrick Ben Soussan.**

### Composition du comité de gestion au 31 décembre 2016

#### Membres du comité de gestion

- Madame Françoise BEYSSEN  
Présidente, membre au titre du membre fondateur, Eovi Mcd union
- Monsieur Claude DELAVEAU  
Trésorier, membre au titre du membre fondateur, Eovi Mcd union
- Monsieur Maurice RONAT  
Membre au titre du membre fondateur, Eovi Mcd mutuelle
- Monsieur Jean-Paul CHAPUIS  
Membre au titre du membre fondateur, Eovi Mcd mutuelle
- Monsieur Marc AUBRY  
Membre au titre du membre fondateur, Eovi Mcd mutuelle
- Monsieur Alain CHARTIER  
Membre au titre du membre fondateur, Eovi Mcd union
- Madame Jacqueline BUSSIÈRE  
Membre au titre du membre fondateur, Eovi Mcd mutuelle
- Monsieur Philippe ROBERT  
Membre au titre du membre fondateur, Eovi Mcd mutuelle

### Activité des Fondations abritées

- Monsieur Jean-Luc PINEDE  
Membre au titre du membre fondateur, Eovi Mcd mutuelle
- Monsieur Dominique LETOURNEAU  
Membre de droit, Représentant le Directoire de la Fondation de l'Avenir

#### Invités avec voix consultative

- Monsieur Eric GEX-COLLET  
Délégué général d'Eovi Mcd fondation
- Professeur Patrick BEN SOUSSAN  
Président du comité scientifique d'Eovi Mcd fondation

### Fonctionnement

**En 2016, le comité de gestion s'est réuni à trois reprises pour statuer sur différents éléments et sujets, dont une fois en présence des membres du comité scientifique, lors d'une séance commune :**

#### 17 mars :

- Un point sur les activités en cours dont le projet d'ouvrage de l'étude « La parentalité des personnes atteintes d'une pathologie somatique ou mentale et impacts sur le développement de l'enfant » ;
- Un point sur les activités à venir dont la 2ème Edition des Prix et le projet de répertoire des dispositifs innovants ;
- Le rapport annuel et l'arrêté des comptes 2015.

#### 10 juin – séance commune :

- Séance commune :
  - Une présentation des membres respectifs des deux instances ;
  - Un échange sur l'objet d'Eovi Mcd fondation ;
  - Un bilan et des réflexions sur les suites à donner à l'étude « La parentalité des personnes atteintes d'une pathologie somatique ou mentale ou d'un handicap : impacts sur le développement de l'enfant ».
- Le renouvellement de certains des membres du comité de gestion ;

- La 2<sup>ème</sup> Edition des Prix d'Eovi Mcd fondation ;
- Un point d'activité global de la Fondation incluant les missions sociales, les finances et la générosité publique.

#### **6 octobre :**

- L'élection du président et du trésorier de la Fondation suite à la fin des mandats ;
- L'évolution de l'objet d'Eovi Mcd Fondation;
- La désignation des lauréats de la 2<sup>ème</sup> Edition des Prix d'Eovi Mcd fondation ;
- Le plan d'action et le budget prévisionnels 2017 ;
- Un point d'activité global de la Fondation incluant les missions sociales, les finances et la générosité publique ;
- Proposition d'adhésion de la Fondation au Centre Français des Fonds et Fondations.

### **Composition du comité scientifique au 31 décembre 2016**

- Professeur Patrick BEN SOUSSAN  
Président du comité scientifique, pédopsychiatre  
– Institut Paoli-Calmette à Marseille
- Docteur Arlette DANZON  
Médecin en santé publique – Mairie de Paris
- Madame Sophie MARINOPOULOS  
Psychologue – psychanalyste, directrice  
du service associatif de la Prévention et de  
Promotion de la Santé Psychique (PPSP) à  
NANTES et de son lieu d'accueil pour les  
familles « les pâtes au beurre »
- Professeur Roland-Ramzi GEADAH  
Psychologue, professeur de philosophie morale  
et de droit médico-social
- Monsieur Gilles SERAPHIN  
Directeur de l'Observatoire Nationale de  
l'Enfance en Danger (ONED)

### **Fonctionnement**

**En 2016, le comité scientifique a été réuni à trois reprises dont une fois en présence des membres du comité de gestion, lors d'une séance commune :**

#### **26 février :**

- Le plan d'action 2016 validé par le comité de gestion ;
- L'appel à projets pour le répertoire de de l'offre des dispositifs et initiatives de soutien aux parents souffrant de troubles psychiques, de maladies somatiques et en situation de handicap sur le territoire français ;
- Une réflexion sur l'amélioration des connaissances de la parentalité grâce aux travaux de la Fondation.

#### **10 juin – séance commune :**

- Séance commune :
- Une présentation des membres respectifs des deux instances ;
- Un échange sur l'objet d'Eovi Mcd fondation ;
- Un bilan et des réflexions sur les suites à donner à l'étude « La parentalité des personnes atteintes d'une pathologie somatique ou mentale ou d'un handicap : impacts sur le développement de l'enfant ».

#### **9 septembre :**

- L'évolution de l'objet de la Fondation à parti des réflexions de la séance commune ;
- Des propositions de soutien de projets issus de l'AP-RM-16.

### **MISSIONS SOCIALES**

**En termes de missions sociales, Eovi Mcd fondation a vu se poursuivre les projets en cours de soutien :**

- le projet « Étude monocentrique, prospective, randomisée sur l'utilisation d'un dispositif d'hémostase à dépression dans le cadre de l'amygdalectomie chez l'enfant » du professeur Schmerber, qui avait rencontré des difficultés d'ingénierie et administrative, a pu se poursuivre en 2016. Le rapport final de ce projet qui s'est clôturée à la fin de l'année, est actuellement en cours d'élaboration par le professeur Sébastien Schmerber.

- le projet « Développement d'un outil ludique de mesure de la fonction motrice dans les maladies neuromusculaires : Kinect MFM » du docteur Vuillerot s'est également poursuivi en 2016, et a fait l'objet d'une visite de laboratoire en décembre 2016.

**Pour la deuxième année consécutive, les Prix d'Eovi Mcd fondation ont été lancés pour valoriser les actions innovantes, en matière de parentalité, des conseils territoriaux d'Eovi Mcd mutuelle et des groupements relevant des dispositions des livres III du code de la Mutualité, membres d'Eovi Mcd union, et attribués à quatre conseils territoriaux :**

- Le conseil territorial Auvergne pour son projet « Journée Parents-Enfants malades », au bénéfice de l'Association François Aupetit ;
- Le conseil territorial Drôme-Ardèche pour son projet « L'alimentation des enfants de 0 à 3 ans », au bénéfice du Relai des assistantes maternelles de la communauté de communes Hermitage Tournonais ;
- Les conseils territoriaux Languedoc Roussillon et Provence-Alpes-Côte-D'Azur pour leur projet commun « Atelier cuisine : saveurs, plaisir et

équilibre en famille ! », au bénéfice d'associations d'aides alimentaires locales implantées dans leurs régions respectives.

Dans le cadre du projet d'élaboration d'un répertoire des dispositifs et initiatives de soutien aux parents souffrant de troubles mentaux, de maladies somatiques et/ou en situation de handicap sur le territoire français, un appel à projets a été lancé. C'est la proposition de Madame Jacqueline Wendland, du Laboratoire de Psychopathologie et Processus de Santé (LPPS), Université Paris Descartes, qui a été choisie pour réaliser cette étude, qui devrait débuter courant 2017.

## VALORISATION

Le projet du docteur Carole Vuillerot a fait l'objet d'une visite de laboratoire, le 12 décembre 2016. Cette visite a été l'occasion d'une rencontre en le chercher et son équipe et le membre fondateur d'Eovi Mcd fondation. A cette occasion, une vidéo a été réalisée pour être diffusé sur les différents supports de communication du membre fondateur et de la Fondation.

## ELEMENTS FINANCIERS

### RESSOURCES REALISÉES AU 31/12/2016

Autres fonds privés (mécénat)	150 000 €
Autres produits (produits financiers)	1 977 €
<b>Total des ressources</b>	<b>151 977 €</b>

### EMPLOIS REALISÉS AU 31/12/2016

#### Missions sociales

Axe 1 : Recherche médicale	0 €
Axe 2 : Innovation dans les pratiques de soin et accompagnement	36 772 €
Axe 3 : Valorisation des projets et information médicale	7 646 €
Frais de fonctionnement	15 198 €
Résultat	92 361 €
<b>Total des emplois</b>	<b>151 977 €</b>

## FONDATION VISAUDIO

**En 2016, la Fondation Visaudio a amorcé un virage majeur dans son activité, en lançant pour la première année depuis sa création son propre appel à projets. Cela a été possible, grâce à la campagne Optistya 2015.**

### INSTANCES

La Fondation Visaudio est administrée par un comité de gestion sous la présidence de Monsieur Christian Py.

### Composition du comité de gestion au 31 décembre 2016

#### Membres du comité de gestion

- Monsieur Christian PY  
Président, membre au titre du membre fondateur, Visaudio
- Monsieur Patrice SOUDY  
Trésorier, membre au titre du membre fondateur, Visaudio
- Monsieur Pierre-Jean GRACIA  
Membre au titre du membre fondateur, UNOAM
- Monsieur Marc GRECO  
Membre au titre du membre fondateur, UNOAM
- Madame Annabel DUNBAVAND  
Membre de droit, Représentant le Directoire de la Fondation de l'Avenir sur mandat du Président du Directoire

#### Invite avec voix consultative

- Madame Emilie ORTA  
Déléguée générale de la Fondation Visaudio

### Fonctionnement

**En 2016, le comité de gestion s'est réuni à trois reprises pour statuer sur différents éléments et sujets :**

#### 17 mars :

- Diffusion des articles presse professionnels et grand public ;
- La politique de générosité publique de la Fondation ;
- Les projets et soutiens en cours ;
- Le rapport annuel et l'arrêté des comptes 2015.

#### 6 juillet :

- Le déploiement de la campagne Optistya 2015 ;
- Les propositions de soutien de projets issus de l'appel à projets de la Fondation de l'Avenir ;
- Un point d'activité global de la Fondation incluant les missions sociales, la valorisation, les finances et la générosité publique.

#### 17 novembre :

- Le soutien à un projet de recherche médicale issu de l'appel à projets de la Fondation de l'Avenir ;
- Le soutien à un projet issu de l'appel à projets spécifique de la Fondation ;
- Le plan d'action et le budget prévisionnels 2017 ;
- Un point d'activité global de la Fondation incluant les missions sociales, les finances et la générosité publique ;
- L'adhésion de la Fondation au Centre Français des Fonds et Fondations.

### MISSIONS SOCIALES

#### Axe 1 – Recherche médicale

##### Audition

Le comité de gestion a décidé de soutenir le projet de recherche médicale du docteur Renaud Séguier, intitulé « Traitement des acouphènes et serious game », qui a pour objectifs de proposer un nouveau traitement qui pourrait diminuer

l'intensité des acouphènes et la souffrance qu'ils engendrent, mais également de concevoir une application ludique de type serious game incitant le patient à suivre ce traitement.

Le projet « Elaboration, actualisation et validation de listes de mots monosyllabiques adaptées au diagnostic clinique des pertes auditives et à l'évaluation du bénéfice des prothèses auditives » du docteur Annie Moulin s'est poursuivi et terminé en 2016, l'avenant de prolongation approuvé par le comité de gestion courant jusqu'au 31 juillet 2016.

### Vision

En l'absence de projets porteurs pour la Fondation Visaudio, le comité de gestion a décidé de lancer un appel à projets spécifique pour identifier un projet et ainsi répondre de manière plus précise aux attentes du membre fondateur. Cet appel à projets, avec pour thématique « Vision prothétique et thérapie optogénétique », a été lancé en septembre 2016. Six candidatures ont été reçues, puis expertisées, avant d'être soumises à la décision du comité de gestion.

Le projet « Virare : virtual reality assisted rehabilitation – Validation d'un module de réalité virtuelle comme outil de rééducation de patients atteints de handicap visuel » du docteur Luc Jeanjean a été désigné comme lauréat de l'appel à projets, pour son intérêt et la qualité de sa méthodologie, par le comité de gestion en sa séance du 17 novembre 2016. Ce projet cherche à valider la tolérance et l'efficacité de la réalité virtuelle dans un programme de rééducation pluridisciplinaire basse vision en comparant deux populations de patients malvoyants. Une population bénéficiant d'une rééducation classique, l'autre bénéficiant en plus d'une séance de rééducation par semaine durant leur séjour au sein de l'établissement.

### Axe 3 – Valorisation et information scientifique

Le projet « Elaboration, actualisation et validation de listes de mots monosyllabiques adaptées au diagnostic clinique des pertes auditives et à

l'évaluation du bénéfice des prothèses auditives » a fait l'objet de très nombreuses publications et interventions :

- quatre articles scientifiques ont été publiés dans des revues internationales à comité de lecture. Ces articles portent sur l'adaptation, en langue française, de questionnaires d'audition spatiale, et un article portant sur la variabilité de la perception auditive de mots chez le patient malentendant ;
- **deux communications orales en congrès :**
  - Moulin A, Vergne J, Fourcaud-Trocmé N (2015) Nouvelles listes de mots monosyllabiques établies sur des critères acoustiques, linguistiques et psychométriques. Communication orale au 13ème congrès national de la Société Française d'Audiologie, Lille, 6-7 novembre 2015 ;
  - Moulin A, Vergne J (2015) Construction et validation d'une forme abrégée d'un questionnaire d'audition spatiale. Communication orale au 13ème congrès national de la Société Française d'Audiologie, Lille, 6-7 novembre 2015.
- **Trois communications auprès du public spécialisé :**
  - « Actualisation du matériel linguistique utilisé dans l'exploration de la perception de la parole chez le patient malentendant » par l'Ouïe Magazine (Avril 2016) ;
  - Conférence invitée aux Enseignements post-universitaires d'audioprothèse organisés par le Collège National d'Audioprothèse (La Villette, Paris, 2,3 décembre 2016) ;

- Un article dans la revue « Les Cahiers de l'Audition », revue professionnelle des audioprothésistes, basé sur la conférence donnée dans le cadre de l'EPU d'audioprothèse.

## RECHERCHE DE FONDS

Désireux d'ancrer sa Fondation comme acteur majeur de la recherche en vision, le groupe Visaudio a décidé de mettre la campagne Optistya au profit de la Fondation Visaudio.

Le conventionnement des magasins « Les Opticiens Mutualistes » dans le réseau Optistya implique le reversement de 0,50 euro, par équipement d'optique vendu à un bénéficiaire d'Optistya, à une association en lien avec la santé visuelle.

Visaudio a proposé aux groupements gestionnaires de verser leurs dons à la Fondation Visaudio. Pour appuyer les groupements dans cette démarche, le groupe Visaudio a décidé de remettre à la Fondation Visaudio un don équivalent à la totalité des dons versés par les magasins.

Cette campagne a permis de récolter 158 933 € dont la moitié auprès des magasins Les Opticiens Mutualistes, et de lancer un appel à projets spécifique permettant d'identifier un projet novateur dans le domaine de la vision.

## ELEMENTS FINANCIERS

### RESSOURCES REALISÉES AU 31/12/2016

Autres fonds privés (mécénat)	257 933 €
Autres produits (produits financiers)	1 704 €
<b>Total des ressources</b>	<b>259 637 €</b>

### EMPLOIS REALISÉS AU 31/12/2016

#### Missions sociales

Axe 1 : Recherche médicale	128 358 €
Axe 2 : Innovation dans les pratiques de soin et accompagnement	0 €
Axe 3 : Valorisation des projets et information médicale	324 €
Recherche de fonds	154 €
Frais de fonctionnement	25 964 €
Résultat	104 838 €
<b>Total des emplois</b>	<b>259 637 €</b>



## FONDATION MUTAC

### INSTANCE

La Fondation Mutac est administrée par un comité de gestion sous la présidence de Madame Andrée Barbotéu.

### Composition du comité de gestion au 31 décembre 2016

#### Membres du comité de gestion

- Madame Andrée BARBOTEU  
Présidente, membre au titre du membre fondateur, Mutac
- Monsieur Jacques BARTHES, décédé  
Trésorier, membre au titre du membre fondateur, Mutac
- Madame Nicole BIGAS  
Membre au titre du membre fondateur, Mutac
- Monsieur Francis RAMADIER  
Membre au titre du membre fondateur, Mutac
- Professeur Jean-Michel VERDIER  
Membre au titre de personne qualifiée
- Monsieur Jean-François LEMOINE  
Membre de droit, Représentant le Directoire de la Fondation de l'Avenir sur mandat du Président du Directoire

#### Invité avec voix consultative

- Monsieur Philippe BERGOGNE  
Délégué général de la Fondation Mutac

### Fonctionnement

**En 2016, le comité de gestion s'est réuni à quatre reprises pour statuer sur différents éléments et sujets :**

#### 17 février :

- La politique de générosité publique de la

Fondation via son site internet et la recherche de fonds auprès de partenaires ;

- Les Prix de la Fondation Mutac ;
- Le rapport annuel et l'arrêté des comptes 2015.

#### 4 mai :

- La modification du budget 2016 ;
- La politique de générosité publique de la Fondation ;
- La désignation des lauréats des Prix Fondation Mutac 2016 et la poursuite du soutien des lauréats 2015.

#### 3 juin :

- Des propositions de soutien de projets issus de l'AP-RM-16 ;
- La politique de générosité publique de la Fondation ;
- L'avancement du plan d'action 2016 et les perspectives 2017.

#### 4 novembre :

- Le point d'activité global de la Fondation incluant les missions sociales, les finances et la générosité publique ;
- Le soutien au projet de recherche « L'apathie dans la dépression de l'âge : une piste prometteuse pour prévenir la démence » ;
- Le plan d'action et le budget prévisionnels 2017 comprenant la mise en place d'un séminaire de travail ;
- L'adhésion de la Fondation au Centre Français des Fonds et Fondations.

### MISSIONS SOCIALES

Le projet « Identification des indicateurs de fragilité psychologique de la personne âgée en situation d'isolement » du docteur Michel Benoit a pris du retard pour différentes raisons. Le rapport final de ce projet, qui s'est clôturé à la fin de l'année, est actuellement en cours d'élaboration.

Pour la deuxième année consécutive, les Prix Fondation Mutac ont été lancés pour promouvoir et valoriser les initiatives locales des organismes qui luttent contre l'isolement des personnes âgées par l'intermédiaire d'actions singulières et innovantes.

Un important dispositif de diffusion a été mis en place pour toucher un maximum de structures, et plus de 60 candidatures ont été reçues. Parmi elles, trois structures ont été désignées lauréates des Prix Fondation Mutac 2016, à l'issue de l'évaluation du jury ad hoc constitué à cet effet.

- L'association Ecos à Nantes pour son projet d'échange solidaire autour du jardin intitulé « Les Jardins Partagés » : ce projet consiste, pour un propriétaire âgé, à accueillir un jardinier sur son terrain, pour l'aider à l'entretenir mais aussi pour nouer des liens et créer ainsi une dynamique d'échange solidaire et intergénérationnelle, en instaurant de nouveaux types de rencontres et d'interactions sociales ;
- La structure Bien Vieillir en Val de Joux à Saint Bonnet de Joux pour son projet visant à inciter les personnes âgées isolées, à se rendre au centre d'activités de jour, à l'aide de jeunes en service

civique : les jeunes en service civique sont recrutés pour se rendre au domicile des aînés isolés, une fois des liens solides établis entre eux, ils peuvent proposer aux aînés de se rendre avec eux au centre d'activités de jour ;

- La structure Tournesol, Artistes à l'hôpital à Paris pour son projet intitulé « Le chant des souvenirs : un recueil de la mémoire musicale auprès des personnes âgées dépendantes » : ce projet a pour objectif l'accompagnement artistique de personnes âgées dépendantes, en développant avec elles, autour de la musique, de la littérature et de la poésie, un dialogue à deux voix avec les artistes.

Pour donner du sens à ces prix, le comité de gestion a décidé de poursuivre son accompagnement auprès des lauréats 2015, en leur proposant de faire appel au Dispositif Local d'Accompagnement qui permet aux structures d'utilité sociale employeuses (associations, structures d'insertion par l'activité économique, coopérative à finalité sociale) de bénéficier d'un accompagnement dans leurs démarches de création, de consolidation et de développement de l'emploi.

## ELEMENTS FINANCIERS

### RESSOURCES REALISÉES AU 31/12/2016

Générosité publique (dons)	805 €
Autres fonds privés (mécénat)	90 000 €
Autres produits (produits financiers)	1 729 €
<b>Total des ressources</b>	<b>92 534 €</b>

### EMPLOIS REALISÉS AU 31/12/2016

#### Missions sociales

Axe 1 : Recherche médicale	0 €
Axe 2 : Innovation dans les pratiques de soin et accompagnement	15 000 €
Axe 3 : Valorisation des projets et information médicale	179 €
Frais de fonctionnement	9 253 €
Résultat	68 102 €
<b>Total des emplois</b>	<b>92 534 €</b>



## FONDATION DE LA MUTUELLE GÉNÉRALE

### INSTANCES

La Fondation de La Mutuelle Générale est administrée par un comité de gestion sous la présidence de Monsieur Patrick Sagon. À ses côtés est installé un comité scientifique.

### Composition du comité de gestion au 31 décembre 2016

#### Membres du comité de gestion

- Monsieur Patrick SAGON  
Président, membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Générale
- Madame Claudine BREUILLÉ  
Trésorier, membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Générale
- Madame Sophie BANCET  
Membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Générale
- Monsieur Vincent BLANCHEZ  
Membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Générale
- Monsieur Christophe HARRIGAN  
Membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Générale
- Monsieur Benoit DOUXAMI  
Membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Générale
- Monsieur Michel MONTAUT  
Membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Générale

- Madame Pierrette SAIGRE  
Membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Générale
- Madame Nadia FRONTIGNY  
Membre au titre de personne qualifiée, Orange Healthcare Division-Silver Economie
- Monsieur Roland MASOTTA  
Membre de droit, Représentant le Directoire de la Fondation de l'Avenir sur mandat du Président du Directoire

### Fonctionnement

**En 2016, le comité de gestion s'est réuni à trois reprises pour statuer sur différents éléments et sujets :**

#### 8 mars :

- La demande de soutien de Madopa dans le cadre de l'organisation d'un colloque international « La santé en chair et en nombre : regards croisés sur les technologies en sante » ;
- La demande de soutien de l'EHPAD Le Plessis Pont Pinel dans le cadre du développement de capteur dans des EHPAD ;
- Le rapport annuel et l'arrêté des comptes 2015.

#### 14 juin :

- Des propositions de soutien de projets issus de l'AP-RM-16 ;
- Les Prix de la Fondation de La Mutuelle Générale ;
- La politique de générosité publique de la Fondation.

#### 8 novembre :

- Le point d'activité global de la Fondation incluant les missions sociales et les finances ;
- Le soutien au projet de recherche « Evaluation d'un dispositif médical à action neuroprotectrice dans la maladie de Parkinson » ;
- Le plan d'action et le budget prévisionnels 2017 ;
- L'adhésion de la Fondation au Centre Français des Fonds et Fondations.

## Composition du comité scientifique au 31 décembre 2016

- Monsieur Jean-Paul DEPARTE  
Ingénieur laboratoire électronique au Centre Mutualiste de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelles de Kerpape
- Monsieur Yves ROSSETTI  
Professeur de médecine, Hôpitaux de Lyon, professeur université Lyon 1, équipe « Integrative, Multisensory, Perception, Action and Cognition Team » du Centre de Recherche en Neurosciences de Lyon
- Docteur Angela SIRIGU  
Directrice de recherche CNRS au Centre de Neurosciences Cognitives de Lyon
- Madame Stéphanie TUBERT  
Doyen de la faculté de chirurgie dentaire de Clermont-Ferrand

## Fonctionnement

Le comité scientifique n'a pas été réuni en 2016.

## MISSIONS SOCIALES

Les projets des deux start-up, lauréates des Prix de la Fondation de La Mutuelle Générale de 2015, se sont

poursuivis et ont fait l'objet de nombreux rapports d'activité. Au regard de ces éléments, le comité de gestion a accordé une prolongation de la durée du projet « Conception d'un bracelet d'alerte connecté » porté par la start-up Co-Assit. Le projet « Ajout d'un module complémentaire à une tablette destinée aux personnes atteinte de maladies neurodégénératives » s'est quant à lui terminé en 2016, tout comme le programme de « Chaire Quality Of Life » porté par l'Institut Mines Télécom et soutenu depuis 2014 par la Fondation. Le comité de gestion a également souhaité orienter une partie de l'activité de la Fondation de La Mutuelle Générale, vers la recherche médicale. A cet effet, il a validé le soutien au projet « Evaluation d'un dispositif médical à action neuroprotectrice dans la maladie de Parkinson » porté par le professeur Alim-Louis Bénabid. La Fondation de La Mutuelle Générale a apporté son soutien à l'université Paris 1 La Sorbonne dans la cadre de l'organisation d'un colloque international « La santé en chair et en nombres : regards croisés sur les technologies en santé » qui s'est tenu les 20 et 21 mai 2016. A ce titre la Fondation de La Mutuelle Générale a pu bénéficier d'une tribune lors de l'introduction du colloque, le 20 mai, par l'intermédiaire de Pierrette Saigre et par la participation de Nadia Frontigny à l'un des tables rondes intitulée « La valeur de l'usage : ou comment l'usage entre-il dans le champ de la valeur ? ».

## ELEMENTS FINANCIERS

### RESSOURCES REALISÉES AU 31/12/2016

Autres fonds privés (mécénat)	131 500 €
Autres produits (produits financiers)	473 €
<b>Total des ressources</b>	<b>131 973 €</b>

### EMPLOIS REALISÉS AU 31/12/2016

#### Missions sociales

Axe 1 : Recherche médicale	29 423 €
Axe 2 : Innovation dans les pratiques de soin et accompagnement	0 €
Axe 3 : Valorisation des projets et information médicale	4 678 €
Frais de fonctionnement	2 924 €
Résultat	94 948 €
<b>Total des emplois</b>	<b>131 973 €</b>



## LA FONDATION BFM

### INSTANCE

**La Fondation BFM est administrée par un comité de gestion sous la présidence de Monsieur Maurice Mouhet.**

### Composition du comité de gestion au 31 décembre 2016

- Monsieur Maurice MOUHET  
Président, membre au titre du membre fondateur, BFM
- Monsieur Gilles FRAPPIER  
Trésorier, membre au titre du membre fondateur, BFM
- Monsieur Alain DOYEN  
Membre au titre du membre fondateur, BFM
- Monsieur Dominique BENETEAU  
Membre au titre du membre fondateur, BFM
- Monsieur Gérard VUIDEPOT  
Membre au titre du membre fondateur, BFM
- Monsieur Gérard VINCENT  
Membre au titre de personne qualifiée
- Monsieur Dominique LETOURNEAU  
Membre de droit, Représentant le Directoire de la Fondation de l'Avenir

### Fonctionnement

**En 2016, le comité de gestion s'est réuni à cinq reprises pour statuer sur différents éléments et sujets :**

#### 28 janvier :

- La composition du comité de gestion ;
- Le soutien de la Fondation à des projets issus de l'AP-RM-15.

#### 3 mars :

- L'installation des nouveaux membres du comité de gestion ;
- Le rapport annuel et l'arrêté des comptes 2015 ;
- L'état d'avancement du plan d'action 2016 ;
- Le projet de l'association Havre ;
- Le comité de pilotage sur la thématique pluriannuelle « Suicide, situation de handicap et perte d'autonomie ».

#### 16 juin :

- Le budget 2016 modifié ;
- Des propositions de soutien de projets issus de l'AP-RM-16 ;
- Un point d'activité global de la Fondation incluant les missions sociales, les finances et le COPIL sur la thématique pluriannuelle.

#### 21 septembre :

- La proposition de soutien du projet de chaire de l'EHESP ;
- La proposition de soutien du projet de recherche « Dispositif de veille par SMS destiné aux aidants des patients suicidaires » ;
- Un point d'activité global de la Fondation incluant les missions sociales, les finances et le COPIL sur la thématique pluriannuelle ;
- L'adhésion de la Fondation au Centre Français des Fonds et Fondations.

#### 27 octobre :

- Le soutien au projet de chaire de l'EHESP ;
- Le plan d'action et le budget prévisionnels 2017 comprenant la mise en place d'un séminaire de travail ;
- Un point d'activité global de la Fondation incluant les missions sociales, les finances et le COPIL sur la thématique pluriannuelle ;
- L'adhésion de la Fondation au Centre Français des Fonds et Fondations.

## MISSIONS SOCIALES

### Axe 1 – Recherche médicale

L'occasion de soutenir un projet de recherche médicale, dans le champ de l'objet social de la Fondation BFM, ne s'est pas présentée en 2016.

### Axe 2 – Innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement

**A l'instar des deux années précédentes, la Fondation BFM a souhaité apporter son soutien aux projets innovants de structures associatives. Elle ainsi soutenue les quatre projets suivants :**

- Participation à l'Outsider Art Fair – 2016 proposé par l'association Eg'Art ;
- Organisation du CPEDI\*\*\* de Deauville porté par Handi Equi Compet ;
- Réalisation d'un site internet de référence sur la santé de l'enfant pour guider les enfants et leur famille dans le monde de la santé porté par l'association Sparadrap ;
- Organisation de Little Italie par Trampoline Caméra.

Par ailleurs elle a souhaité apporter son soutien à l'association Havre, dans le cadre de la mise en place d'un Centre D'Accompagnement en Oncologie et Médecin Intégrative (Centre DAOMI). Il s'agit d'un lieu d'accompagnement pour les patients malades du cancer, quelle que soit la phase de la maladie, du diagnostic à l'après cancer.

Le centre a pour objectif de proposer des approches complémentaires aux traitements anticancéreux, visant à la mobilisation active du corps et de la vie psychique des patient(e)s, dans une perspective holistique articulée aux traitements antitumoraux. Les approches complémentaires pourraient y être dispensées par des professionnels non bénévoles, recrutés dans des filières de formations officielles et/ou académiques.

L'engagement confirmée de la Fondation BFM sur la thématique pluriannuelle du « Suicide, situation de handicap et perte d'autonomie » a donné lieu à

la constitution d'un comité de pilotage chargé de réfléchir aux possibilités d'action et d'intervention de la Fondation BFM, dans le cadre de cette thématique. Ce comité de pilotage a été réuni le 19 septembre 2016, en présence de :

- Monsieur Michel DEBOUT, professeur émérite de médecine légale et de droit de la santé au CHU de Saint Etienne, membre de l'ONS (Observatoire National du Suicide) et membre associé du Conseil Economique et Social ;
- Madame Marie BRIFFAULT, infirmière en gériatrie au sein de la clinique de la porte verte à Versailles ;
- Monsieur Marcel JAEGER, professeur au Cnam, Chaire de Travail social et d'intervention sociale, directeur du Département « Droit, Intervention Sociale, Santé, Travail » ;
- Madame Elise GEETS, infirmière au sein du service Physique et de Réadaptation à orientation neurologique à l'Hôpital Raymond Poincaré ;
- Docteur Annabel DUNBAVAND, médecin de sante publique, conseiller médical auprès du président de la Mutualité Française et conseiller aux affaires médicales auprès du Président de la Fondation de l'Avenir.

A la suite de cette réunion, les participants ont proposé d'étudier le risque suicidaire dans deux groupes de population, en préférant la notion de rupture de parcours de vie à celle de handicap.

En conclusion, ils ont préconisé de réaliser une revue de littérature de manière à bénéficier d'une large vision des sujets insuffisamment traités et vers lesquels orienter la thématique pluriannuelle, ce qui a été approuvé par le comité de gestion du 27 octobre.

Face au constat d'une évolution profonde du système de santé ayant un fort impact sur le fonctionnement des établissements et services, la Fondation BFM s'est associée à la MNH et à l'EHESP pour créer une chaire à dimension académique, dédiée à la prospective en santé.

Le soutien de la chaire « Santé prospective » a donné lieu à une signature officielle de la convention en présence des différentes parties prenantes, EHESP, MNH et la Fondation BFM, le 14 décembre 2016. L'engagement de la Fondation BFM, dans le soutien à cette chaire, est prévu pour une durée de trois ans.

Cette chaire a pour objectifs d'assurer un enseignement supérieur en prospective de santé auprès des différents publics de l'EHESP et plus largement des responsables en santé, tout au long de la vie professionnelle, de mettre en place et susciter des programmes de recherche et de permettre le renforcement d'une expertise dans le domaine visé.

### **Axe 3 – Valorisation des projets et information scientifique**

La Fondation BFM a participé à deux évènements majeurs entrant dans le champ de son objet social :

- La Journée d'étude « Errance des jeunes », organisé par l'association Alia ;
- La 20<sup>ème</sup> Journée Nationale de prévention du suicide organisé par l'association Bien Être et Société.

### **RECHERCHE DE FONDS**

La Fondation BFM n'a mis en place aucun dispositif de recherche de fonds, en particulier. Ces ressources provenant majoritairement du membre fondateur.

## **ELEMENTS FINANCIERS**

### **RESSOURCES REALISÉES AU 31/12/2016**

Autres fonds privés (mécénat)	40 000 €
Autres produits (produits financiers)	874 €
<b>Total des ressources</b>	<b>40 874 €</b>

### **EMPLOIS REALISÉS AU 31/12/2016**

#### **Missions sociales**

Axe 1 : Recherche médicale	0 €
Axe 2 : Innovation dans les pratiques de soin et accompagnement	186 574 €
Axe 3 : Valorisation des projets et information médicale	15 000 €
Frais de fonctionnement	4 087 €
Résultat	-164 788 €
<b>Total des emplois</b>	<b>40 874 €</b>



## FONDATION MUTUELLE DES MOTARDS

### INSTANCE

La Fondation Mutuelle des Motards est administrée par un comité de gestion sous la présidence de Monsieur Alain Borie.

### Composition du comité de gestion au 31 décembre 2016

#### Membres du comité de gestion

- Monsieur Alain BORIE  
Président, membre au titre du membre fondateur, l'Assurance Mutuelle Des Motards
- Madame Louise BESSEYRE  
Trésorier, membre au titre du membre fondateur, l'Assurance Mutuelle Des Motards
- Monsieur Guillaume CHOCTEAU  
Membre au titre du membre fondateur, l'Assurance Mutuelle Des Motards
- Monsieur Patrick CAZAUX  
Membre au titre du membre fondateur, l'Assurance Mutuelle Des Motards
- Monsieur Nicolas LACOURTE  
Membre au titre du membre fondateur, l'Assurance Mutuelle Des Motards
- Monsieur Philippe LEIZÉ  
Membre au titre du membre fondateur, l'Assurance Mutuelle Des Motards
- Madame France WOLF  
Membre au titre du membre fondateur, l'Assurance Mutuelle Des Motards
- Docteur Jérôme FEUILLADE  
Membre au titre de personne qualifiée

- Monsieur Dominique LETOURNEAU  
Membre de droit, Représentant le directoire de la Fondation de l'Avenir

### Fonctionnement

En 2016, le comité de gestion s'est réuni à trois reprises pour statuer sur différents éléments et sujets :

#### 18 mars :

- La cooptation d'un nouveau membre ;
- L'étude exploratoire sur l'accidentologie des usagers des deux et trois roues motorisées, des 40 - 50 ans ;
- Le rapport annuel et l'arrêté des comptes 2015.

#### 23 juin :

- L'étude exploratoire sur l'accidentologie des usagers des deux et trois roues motorisées, des 40 - 50 ans et le sondage grand public/sociétaires sur les pratiques des usagers des deux et trois roues motorisés par 2-roues Lab' ;
- L'avancement du plan d'action 2016 et les perspectives 2017 ;
- La proposition de soutien d'un projet de recherche médicale sur l'hypertermie.

#### 10 novembre :

- Le point d'activité global de la Fondation incluant les missions sociales et les finances ;
- Le plan d'action et le budget prévisionnels 2017 ;
- Proposition d'adhésion de la Fondation au Centre Français des Fonds et Fondations.

### MISSIONS SOCIALES

Les principales réflexions du comité de gestion ont porté sur la réalisation d'une étude exploratoire visant à récupérer un maximum d'information de qualité sur la pratique des usagers des deux et trois roues motorisés de plus de 40 ans.

Ces réflexions ont abouti au lancement d'un appel à projets pour identifier le laboratoire le plus qualifié pour réaliser cette étude exploratoire.

**Le Centre de Formation de Moniteur de la Région Lorraine, par l'intermédiaire de Monsieur Marc Camiolo, a été désigné pour réaliser cette étude, découpée en quatre phases :**

- 1<sup>ère</sup> phase, de septembre à décembre 2016 : revue de littérature, organisation des groupes d'analyse de pratiques et ouverture d'un groupe sur un réseau social ;
- 2<sup>ème</sup> phase, de janvier à avril 2017 : réalisation d'une dizaine de réunions de groupe dans les grandes villes de France et recueil de données ;
- 3<sup>ème</sup> phase, de mai à août 2017 : analyse des données et rédaction du rapport ;

- 4<sup>ème</sup> phase, de septembre 2017 à janvier 2018 : valorisation de l'Etude, par l'organisation d'un colloque et de publications afférentes.

Par ailleurs, un travail préliminaire sur le thème de l'hyperthermie a été entamé. Les premières pistes ont permis de confirmer qu'il s'agissait d'une problématique essentiellement sportive de haut-niveau, et donc pas suffisamment adapté à la cible de l'ensemble des motards. Néanmoins, ces éléments pourront être utilisés dans les supports propres du membre fondateur ou de ses partenaires.

## ELEMENTS FINANCIERS

### RESSOURCES REALISÉES AU 31/12/2016

Autres fonds privés (mécénat)	80 000 €
Autres produits (produits financiers)	805 €
<b>Total des ressources</b>	<b>80 805 €</b>

### EMPLOIS REALISÉS AU 31/12/2016

#### Missions sociales

Axe 1 : Recherche médicale	0 €
Axe 2 : Innovation dans les pratiques de soin et accompagnement	34 560 €
Axe 3 : Valorisation des projets et information médicale	0 €
Frais de fonctionnement	7 905 €
Résultat	38 340 €
<b>Total des emplois</b>	<b>80 805 €</b>

# Ressources



# 4.

## Ressources

Les financements de la Fondation de l'Avenir sont uniquement d'origine privée. Depuis sa création, elle est portée par le mouvement mutualiste, historiquement des mutuelles de fonctionnaires, et s'est ensuite ouverte à l'ensemble des acteurs de l'économie sociale.

### GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

**Françoise RAYNAL**

Responsable générosité publique  
de la Fondation de l'Avenir.

« La Fondation de l'Avenir est animée par les valeurs mutualistes et souhaite réellement donner du sens à la mobilisation des donateurs et des adhérents mutualistes. Grâce à leur soutien, la Fondation est un acteur de la santé ».

Les ressources 2016 issues de la générosité publique (dons et legs) s'élèvent à 3 672 514 €, dont 2% au titre des fondations abritées, **soit une augmentation de 12 % par rapport à 2015**. Cette progression a été possible à la fois grâce au montant des dons plus élevé que l'année précédente et grâce à l'augmentation des legs.



### Les dons des particuliers

La collecte de dons ponctuels et réguliers (c'est-à-dire par prélèvements automatiques) est en progression de 4,5 % par rapport à 2015 pour un montant total collecté de 2 843 732 €

Par l'intermédiaire de conventions de mécénat, les mutuelles partenaires mettent gracieusement à disposition les fichiers de leurs adhérents afin de permettre à la Fondation de l'Avenir de faire connaître ses actions et ainsi d'accueillir de nouveaux donateurs.

Deux vagues d'envois de mailings, réalisées en septembre et en octobre 2016, ont permis à la Fondation de recevoir 16 524 dons totalisant 548 643 €. Ce montant est légèrement en retrait par rapport aux chiffres 2015, en adéquation avec le contexte économique actuel, mais demeure pleinement satisfaisant.

Pour formaliser le lien qui s'est créé entre l'adhérent d'une mutuelle partenaire qui a réalisé son premier don et la Fondation de l'Avenir, un message intégrant une carte de donateur personnalisée lui est adressé.

Egalement, pour renforcer ce lien, la Fondation a contacté 8 000 personnes par téléphone pour les remercier de leur premier don et pour leur proposer de soutenir les actions de la Fondation de l'Avenir de façon régulière, par prélèvement automatique mensuel (ou trimestriel). Ce dernier est un mode de collecte qui permet à la Fondation de réduire ses frais de collecte et le nombre de donateurs y souscrivant est en progression (+ 8,25 %) en 2016.

Le lien avec les donateurs fidèles est également entretenu. Toutes les cinq semaines environ, la Fondation adresse un message d'information abordant des projets de recherche en cours et présentant, succinctement, les conclusions d'un projet terminé. Ces communications prennent la forme de la lettre d'information, Fonder l'Avenir, ou la forme d'un petit dépliant. Chaque envoi est accompagné d'un bulletin de don et d'un mandat de prélèvement automatique pour permettre aux donateurs qui le souhaitent de renouveler leur soutien.

Toutefois, la Fondation de l'Avenir demeure attentive aux souhaits de ses donateurs et la fréquence d'envoi des messages est adaptée aux demandes des donateurs, par exemple avec un envoi annuel unique.

Associer pleinement les donateurs aux victoires que les chercheurs enregistrent sur la maladie a toujours été une volonté de la Fondation de l'Avenir. Aussi, comme ce fut le cas précédemment, les donateurs ont été invités à voter (par le biais

d'une carte de vote insérée dans le Fonder l'Avenir du mois d'août) pour attribuer le prix « Mutualité Fonction Publique des donateurs » à l'un des six projets nominés. Encore plus nombreux qu'en 2014, ce sont près de 900 donateurs qui ont voté et ont ainsi permis l'attribution de cette dotation de 25 000 € lors de la soirée des 7e Trophées de l'Avenir qui s'est déroulée à Paris le 6 décembre 2016.

Grâce à une présence numérique accélérée en 2016 (nouveau site internet, travail éditorial, comptes sur les réseaux sociaux, campagnes Adwords etc.), le nombre et le montant de dons collectés en ligne sur le site Internet est en nette progression (+ 45 %). Même si la part de ces dons reste modeste par rapport à la collecte globale, ce mode et canal de soutien a vocation à être de plus en plus utilisé par les donateurs de la Fondation de l'Avenir.

En fin d'année, la Fondation de l'Avenir a proposé par messages électroniques aux donateurs n'ayant pas refusé la communication par courriel, de réaliser un don avant le 1er janvier 2017.

Toujours dans cet esprit « numérique », deux opérations encourageant la collecte en ligne ont été réitérées et accentuées en 2016 : en mai, la collecte en ligne a été affectée à l'opération des Journées de l'Avenir (projet de recherche en cardiologie) et en septembre, grâce au renouvellement du partenariat avec Harmonie Mutuelle, la campagne [stop.alzheimer.org](http://stop.alzheimer.org), a permis de collecter des dons destinés à la recherche sur la maladie d'Alzheimer.

## Les legs

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation de l'Avenir est habilitée à recevoir des legs. En 2016, 828 782 € ont été perçus au titre des libéralités, ce qui représente une progression de 47 % par rapport à 2015. Les années antérieures ont cependant montré que cette ressource reste, par sa nature, difficile à planifier d'une année sur l'autre.**

Les bienfaiteurs de la Fondation sont, dans leur très grande majorité, des personnes qui avaient déjà réalisé des dons à la Fondation de leur vivant (et donc pour la plupart des adhérents mutualistes).

Aussi, pour mieux informer les donateurs sur cette autre forme de soutien à la recherche médicale appliquée, un message spécifique leur proposant un envoi gracieux de la nouvelle brochure traitant exclusivement des libéralités a été adressée en début d'année 2016.

Conformément à la décision prise en 2013, les legs participent au financement des bourses de doctorant. En 2016, trois bourses ont été attribuées « legs CARAVATI pour la recherche en cancérologie », « legs CARAVATI pour la recherche médicale appliquée » et « legs DEROCHE pour la recherche en ophtalmologie ».

Poursuivant une tradition à laquelle la Fondation est attachée depuis 2009, un hommage aux testateurs a été rendu à l'occasion de la Toussaint dans les grands quotidiens nationaux.

### Don en confiance

La Fondation de l'Avenir est membre du Comité de la Charte du don en confiance, organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Créé en 1989, le Comité de la Charte a pour vocation de promouvoir, à travers le label qu'il accorde à ses membres, une plus grande rigueur pour permettre le « don en confiance ».

Dans cette optique, il a élaboré une Charte de déontologie pour les associations et fondations. Le Comité de la Charte réunit aujourd'hui 85 organisations qui y adhèrent volontairement et s'engagent à respecter la Charte de Déontologie et à se soumettre à un contrôle continu.

### Par son adhésion au Comité de la Charte, la Fondation de l'Avenir garantit donc à ses donateurs :

- Un fonctionnement statutaire et une gestion désintéressée ;
- Une rigueur dans la gestion de ses activités ;
- Une qualité de la communication et des actions de collecte de fonds ;
- Une transparence financière.

Le 24 novembre 2016, le Comité de la Charte a renouvelé le label du don en confiance à la Fondation de l'Avenir.

Il est à noter que ce renouvellement s'est fait sans recommandation, ce qui est très rare, et avec un encouragement à poursuivre le développement du contrôle interne.

## MÉCÉNAT ET PARTENARIATS

### Erik LAVARDE

Responsable Fondations abritées et partenariats de la Fondation de l'Avenir

« Les partenaires sont la colonne vertébrale des actions menées par la Fondation de l'Avenir. Que ce soit en prêtant leurs fichiers, en finançant des projets ou en établissant une fondation abritée, chaque partenaire contribue au rayonnement de la Fondation et à ce titre mérite toutes nos attentions. »

Née de la Mutualité, la Fondation de l'Avenir s'entoure d'hommes, de femmes, de personnes physiques et morales, qui partagent une même ambition : faire avancer la recherche médicale appliquée.

Depuis 30 ans, la Fondation soutient de nombreux projets ayant vocation à faire avancer le progrès médical au profit du plus grand nombre.

C'est donc tout naturellement que l'environnement mutualiste et plus généralement celui de l'économie sociale se mobilise autour de la Fondation.

Grâce à son soutien, celle-ci peut accroître la capacité de recherche des équipes médicales françaises, valoriser les résultats et sensibiliser le grand public aux grands problèmes de santé publique.

**Ces partenariats peuvent prendre l'une ou plusieurs des formes suivantes :**

### **Le mécénat en numéraire :**

Il permet la réalisation de projets dans le domaine de la recherche médicale appliquée, sur des champs d'action et/ou des thématiques préalablement définies. Ainsi, le mécénat numéraire permet le soutien aux missions sociales de la Fondation et peut se traduire par différentes formes de conventions :

#### **Le soutien aux missions sociales**

En 2016, la Fondation de l'Avenir a reçu le soutien financier de 16 mécènes que sont : AFCM, AMF, Casden, FNMF, Fondation du Groupe Up, Harmonie Mutuelle, Masfip, Matmut, MF Normandie SSAM, MGAS, MMJ, MNT, MPCDC, Mutuelle Familiale, OFI Asset Management, Mutuelle UMC.

La Fondation de l'Avenir peut ouvrir un fonds de soutien (fonds sans dotation en opposition au fonds avec dotation que sont les fondations abritées) si le donateur s'engage contractuellement à effectuer des versements périodiques d'un montant minimum. Le fonds de soutien est un compte ouvert sur les livres de la Fondation de l'Avenir par une personne physique ou morale qui s'engage à verser ou à faire verser, chaque année, une somme d'un montant déterminé par le fondateur, en accord avec la Fondation de l'Avenir.

**Deux fonds de soutien sont actuellement ouverts :**

- **Le Fonds Avenir Masfip pour la recherche et l'accompagnement en oncogénétique ;** Ce fonds porte sur les champs de la recherche médicale et des innovations dans les pratiques de soins et d'accompagnement en oncogénétique. L'oncogénétique constitue l'ensemble des techniques de biologie moléculaire visant à mettre en évidence les anomalies génétiques comportant un risque héréditaire de prédisposition familiale à un ou plusieurs cancers.
- **Le Fonds Avenir Matmut pour la recherche en psychiatrie.** En 2014, la Matmut renouvelait sa convention de partenariat avec la Fondation de l'Avenir. Jusqu'alors impliquée ensemble sur un

fonds de soutien en pédiatrie, la Matmut décidait de soutenir cette fois un fonds en psychiatrie. A la suite de la présentation des projets retenus via l'appel d'offres 2014, le projet du professeur Guillin, Recherche de variants génétiques rares dans le trouble bipolaire, avait été retenu. Avec un budget évalué à 100 000€, il a ainsi bénéficié du soutien « Avenir Matmut pour la recherche en psychiatrie » pour l'exercice des années 2014 et 2015.

**Montant des ressources en 2016 au titre du mécénat, dont fonds de soutien : 839 000 €, soit + 10% par rapport à 2015.**

#### **La fondation abritée**

Par décret du 17 décembre 1991, les statuts modifiés de la Fondation de l'Avenir lui confèrent, conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi du 23 juillet 1987, la capacité d'être une structure d'accueil de fondations pour les organismes qui s'assignent des buts comparables aux siens. Cf. rapport spécial des fondations abritées.

**Montant des ressources en 2015 au titre des Fondations Abritées : 1 326 809 €, soit + 4.8 % par rapport à 2015.**

#### **Le Mécénat en nature :**

##### **Le prêt de fichiers**

La stratégie de prospection de la Fondation repose en partie sur le prêt de fichiers. Les mutuelles cèdent gracieusement et pour une durée déterminée, leurs fichiers adhérents permettant ainsi le recrutement de nouveaux donateurs. Les partenaires de la Fondation de l'Avenir ayant prêté leur fichier en 2016 sont : MGEN, Harmonie Mutuelle, MGEFI, MCDEF, MCF, MGAS, FGRFP, Harmonie Fonction Publique, MGP, MMJ et MNT.

##### **Le mécénat de compétence**

Le mécénat de compétence est défini comme un don en nature par la doctrine fiscale administrative. Deux formes sont possibles : le prêt de main d'œuvre par lequel des salariés sont mis à disposition de la structure bénéficiaire, responsable du travail accompli ; la prestation de service permettant au mécène d'offrir la réalisation d'une tâche déterminée.

## Fonds Avenir santé numérique

Annoncée lors du Conseil de surveillance de la Fondation de l'Avenir en septembre 2015, le Fonds Avenir Santé Numérique (FASN) a connu en 2016 sa première année de fonctionnement. L'e-santé, (santé numérique) impacte déjà l'organisation du système de soins. Big data, objets connectés, quantified self, télémédecine, téléconsultation, robotique, tous ces termes apparus récemment sont issus de l'application des technologies de l'information et de la communication aux activités en rapport avec la santé. Avec le fonds Avenir santé numérique, la Fondation de l'Avenir entend être acteur de cette révolution et rassemble pour la première fois entités du monde mutualiste, de l'économie sociale, de l'industrie. Quatre actions phares sont en cours de développement :

1. Financer des projets innovants, liant santé et numérique, en recherche médicale ou dans les pratiques de soins et d'accompagnement ;
2. Devenir un Think Tank de la santé numérique appliquée. Contribuer à la réflexion sur ses enjeux et risques, en constituant un lieu de rencontre et d'échange entre des acteurs d'environnements différents ;
3. Conduire des études d'intérêt général, à l'initiative des membres du fonds ;
4. Soutenir la première chaire universitaire dédiée à la santé numérique, dans une approche pluridisciplinaire.

**Fin 2016, un premier tour de table a été réalisé. Solimut Mutuelle de France a été la première structure à souscrire à ce fond.**

### L'adhésion au fonds Avenir Partage ISR :

La Fondation de l'Avenir a mis en place un mode de financement original au bénéfice de la recherche médicale : le fonds commun de placement "Avenir Partage ISR" (Investissement Socialement Responsable).

Il permet à ses souscripteurs, de rétrocéder annuellement, sous forme de dons, 2% de la valeur liquidative du fonds au profit de la Fondation.

Le souscripteur bénéficie alors d'un crédit d'impôt égal à 60% du don dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires.

Ce fonds éthique, initié par la Banque Française Mutualiste, et géré par OFI, permet d'assurer l'optimisation des performances financières tout en garantissant la sélection d'un portefeuille de valeurs d'entreprises notées sur leur engagement en termes d'Investissement Socialement Responsable. Ce fonds a reçu en 2009 le label Finansol et a été ouvert aux particuliers.

En 2016, les partenaires de la Fondation de l'Avenir inscrits au fonds Avenir Partage ISR sont au nombre de 24 : Apivia Mutuelle, Apréva mutuelle, AFCM, BFM, CNG, Harmonie Fonction Publique, Mutac, Masfip, Matmut, MCDEF, MDD, MGEN, MGEFI, MMJ, MNFCT, MNT, Mutame Normandie, Mutex, Mutuelle du Logement, MF du Doubs SSAM, MF Normandie SSAM, La Mutuelle Générale, Mutuelle du personnel du groupe RATP, Solimut Mutuelle de France (dans le cadre de sa participation au Fonds Avenir Santé Numérique).

**Montant des ressources en 2016 au titre d'Avenir Partage ISR : 246 K€, montant en légère hausse par rapport à 2015, notamment grâce à de nouvelles souscriptions et à un taux de performance de 2,73%.**

# La Fondation en chiffres



# 5.

## La Fondation en chiffres

**Roland MASOTTA**

Trésorier de la  
Fondation de l'Avenir



### 3 questions à Roland Masotta

#### Quelle a été l'évolution des ressources sur 2016 ?

L'ensemble des revenus de la générosité publique (56% des ressources de l'année 2016) a progressé de 12% par rapport à 2015, notamment grâce à une assurance vie « exceptionnelle ».

Le mécénat (39% des ressources) a augmenté de 7% puisqu'il a bénéficié de contributions supplémentaires de la part de certaines fondations abritées (Fondation Paul Bennetot, Fondation Visaudio).

#### Quelle est la gestion financière retenue sur les placements de trésorerie ?

Dans un contexte plus tendu des marchés, le taux de rendement comptable net du portefeuille de la fondation abritante s'est maintenu à 2.41% sur l'exercice 2016 (pour rappel, il était de 2.44% sur l'exercice 2015). Ce rendement est obtenu avec un portefeuille à profil prudent : l'allocation se compose d'obligations à hauteur de 70%, d'actions pour 7%, de produits de performance absolue pour 15% et d'Opcvm de trésorerie pour 8%. Sur les fondations abritées, une diversification est opérée : comptes à terme, livrets, bons à moyen terme négociables, mais aussi souscriptions sur 2016 à des contrats de capitalisation ou des titres subordonnés remboursables.

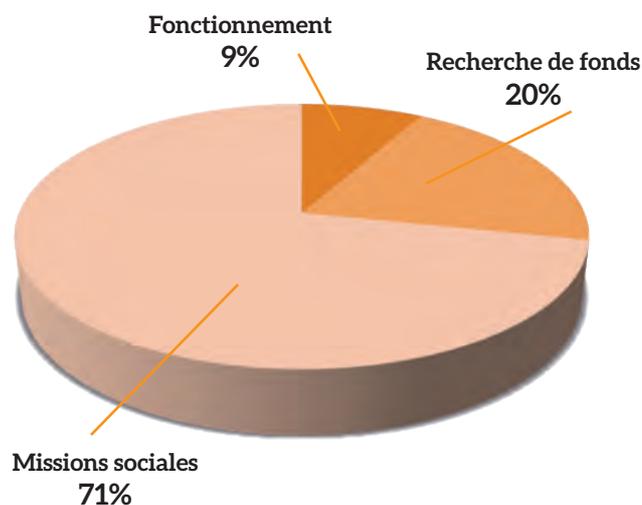
#### Quelle est l'utilisation des ressources issues de la générosité du public (dons et legs) ?

31% sont nécessaires pour les frais de collecte de ces fonds. Les 69% sont utilisés pour les missions sociales de la Fondation qui comprennent le financement des dispositifs de soutien aux chercheurs, l'information scientifique et les coûts de suivi afférents.

## REPÈRES

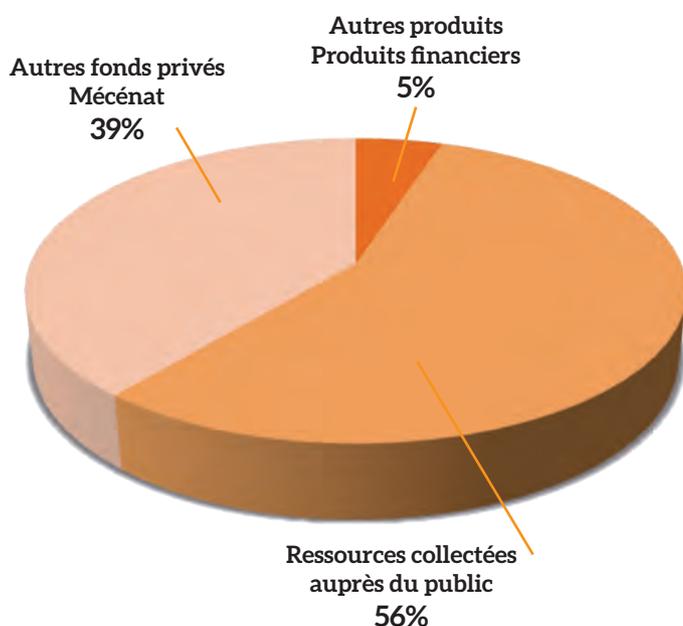
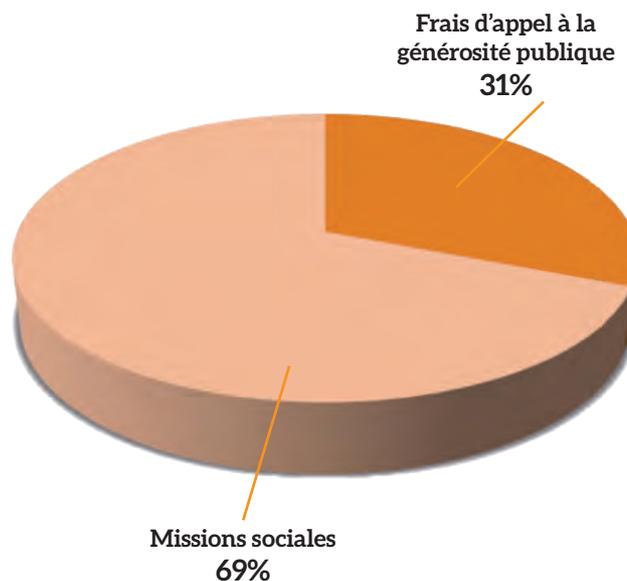
**Emplois 2016 : 6 014 K€**  
(chiffres issus du CER)

- **Missions sociales : 71% (4282 K€)** dont  
Recherche médicale 54%, Innovation pratiques des soins 25%, Valorisation et information 21%
- **Recherche de fonds : 20% (1223 K€)**
- **Fonctionnement : 9% (509 K€)**



**Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public et consommées en 2016 : 3 636 K€**

- **Missions sociales : 69% (2513 K€)**
- **Frais d'appel à la générosité publique : 31% (1122 K€)**
- **Frais de fonctionnement : 0%**



**Ressources 2016 : 6 505 K€**

- **Ressources collectées auprès du public : 56% (3672 K€)**
- **Autres fonds privés - Mécénat : 39% (2515 K€)**
- **Autres produits - Produits financiers : 5% (318 K€)**

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 de la Fondation de l'Avenir intègrent les comptes annuels des fondations sous égide, à savoir la Fondation Paul Bennetot, la Fondation Sandrine Castellotti, la Fondation Eovi Mcd, la Fondation Mutac, la Fondation Visaudio, la Fondation BFM, la Fondation de la Mutuelle Générale et la Fondation Mutuelle des Motards.

Les fondations abritées, agréées par le conseil de surveillance de la Fondation de l'Avenir, sont juridiquement rattachées à la Fondation de l'Avenir et gérées en son sein de manière individualisée.

**Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement N° 2014-03 de l'Autorité des normes comptables, en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :**

- Du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ;
- Du règlement N°2009-01 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation, modifiant le règlement N°99-01

Le Compte d'Emploi des Ressources répond aux exigences d'établissement et de présentation du règlement n°2008-12 du Comité de la réglementation comptable et répond ainsi aux recommandations du Comité de la Charte dont la Fondation de l'Avenir a vu renouveler son agrément triennal en 2016.

**Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes ont été les suivantes :**

- Indépendance des exercices
- Principe de prudence
- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à un autre

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

**Un changement de présentation a été opéré sur l'exercice 2016 :**

Dans le cadre du règlement N° 2009-01, à la clôture de l'exercice 2016, la partie des ressources affectées aux fondations abritées et qui n'ont pas pu être utilisées, est enregistrée dans une rubrique spécifique des fonds dédiés « fonds dédiés aux fondations abritées ».

Sur les exercices 2015 et antérieurs, la présentation se faisait sur la ligne de résultat ensuite affectée en réserves.

Aucun traitement n'a été réalisé au titre de l'exercice clos au 31.12.2015.

Le détail des mouvements enregistrés dans les fonds dédiés aux fondations abritées est présenté en note 1.3.

## BILAN 2016

BILAN AU 31 DECEMBRE 2016				
ACTIF	Valeur brute	EXERCICE N		EXERCICE N-1
		Amort & Prov	Montant net	
<b>Actif immobilisé</b>				
Immobilisations incorporelles	130 231	47 352	82 878	57 567
Immobilisations corporelles	392 055	231 890	160 165	172 226
Immobilisations financières	42 762	0	42 762	42 762
<b>TOTAL I</b>	<b>565 048</b>	<b>279 242</b>	<b>285 806</b>	<b>272 555</b>
<b>Actif circulant</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes	11 473		11 473	2 494
Autres créances	17 948		17 948	5 585
Produits à recevoir	175 031		175 031	334 319
Valeurs mobilières de placement	13 033 736	20 722	13 013 014	11 901 362
Disponibilités	5 498 299	0	5 498 299	5 612 337
Charges constatées d'avance	29 938	0	29 938	29 423
<b>TOTAL II</b>	<b>18 766 426</b>	<b>20 722</b>	<b>18 745 704</b>	<b>17 885 520</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>19 331 474</b>	<b>299 964</b>	<b>19 031 510</b>	<b>18 158 075</b>

BILAN AU 31 DECEMBRE 2016		
PASSIF	EXERCICE N	
		EXERCICE N-1
Fonds associatifs de la Fondation Abritante	9 101 875	9 233 376
Fonds propres des Fondations Abritées	2 252 715	2 417 502
<b>TOTAL I</b>	<b>11 354 589</b>	<b>11 650 879</b>
Provisions pour risques et charges		
<b>TOTAL II</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Fonds dédiés et affectés		
<b>TOTAL III</b>	<b>4 957 618</b>	<b>4 134 645</b>
<b>Dettes</b>		
Dettes fournisseurs	675 421	338 415
Dettes fiscales et sociales	209 509	207 965
Autres dettes	1 834 372	1 826 170
<b>TOTAL IV</b>	<b>2 719 302</b>	<b>2 372 551</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>19 031 510</b>	<b>18 158 075</b>

## Notes sur le bilan

### Fonds associatifs

La décomposition des fonds propres et leur variation par rapport à l'exercice précédent est indiqué dans le tableau de variation des fonds associatifs.

	Montant début exercice	Affectation résultat	Augmentation exercice	Diminution exercice	Montant fin exercice
<b>Fonds associatifs de la Fondation de l'Avenir</b>					
Fonds propres sans droit de reprise					
- dotation initiale	3 811 225				3 811 225
- dotation en nature	406 383				406 383
- dotation complémentaire	1 359 953	0			1 359 953
Réserves					
-réserves issues de la générosité publique	406 566	-270 950			135 617
-autres réserves	3 520 199	0			3 520 199
Résultat	-270 950	270 950	-131 502		-131 502
<b>Sous total Fondation de l'Avenir</b>	<b>9 233 376</b>				<b>9 101 875</b>
<b>Autres Fonds propres</b>					
Fonds propres sans droit de reprise	591 000				591 000
Réserves	1 472 004	354 498			1 826 503
Résultat	354 498	-354 498	-164 788		-164 788
<b>Sous total Fondation Abrisées</b>	<b>2 417 502</b>				<b>2 252 715</b>
<b>TOTAL</b>	<b>11 650 879</b>	<b>0</b>	<b>-296 290</b>	<b>0</b>	<b>11 354 591</b>

### Trois grandes rubriques composent les fonds associatifs en raison de leur finalité :

- Les fonds propres témoignent de l'affectation irrévocable des fonds versés à la création des fondations, constitutifs de leur « patrimoine », et garant de leur pérennité. Ils correspondent à la dotation initiale versée par les fondateurs, et à une partie du résultat de l'exercice affecté (10%).
- Les réserves libres issus de fonds privés, la Fondation de l'Avenir a fait le choix d'affecter une part des excédents antérieurs aux postes

des réserves libres pour permettre d'une part, la production de revenus suffisants, compte tenu des charges de fonctionnement et de l'absence de biens patrimoniaux propres et d'autre part, le développement des missions sociales.

- Le résultat de l'exercice est mentionné avant son affectation aux divers postes de réserves.

Les réserves de la Fondation de l'Avenir (activité propre) s'élèvent à 3.7M€ et représentent 9 mois d'activité.

## Provisions

### • Etat des provisions

	Montant début exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges	0			0
Provisions pour dépréciation				
sur VMP	56 062		35 340	20 722
<b>TOTAL</b>	<b>56 062</b>	<b>0</b>	<b>35 340</b>	<b>20 722</b>

Une provision pour dépréciation est constatée sur le portefeuille de valeurs mobilières de placement à hauteur de 20 722€ au 31.12.2016 contre 56 062€ au 31.12.2015.

### Fonds dédiés et affectés

	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Fonds dédiés sur legs	804 921	391 000		413 921
Fonds dédiés sur dons et mécénat	249 509	130 011	524 022	643 519
Fonds dédiés sur fondations abritées	0		517 528	517 528
Fonds affectés sur legs	400 067	405 848	536 811	531 031
Fonds affectés sur dons et mécénat	2 680 147	1 201 266	1 372 738	2 851 619
<b>TOTAL</b>	<b>4 134 645</b>	<b>2 128 125</b>	<b>2 951 098</b>	<b>4 957 618</b>

Les fonds dédiés sont issus de dons et legs et correspondent à des ressources affectées par le donateur ou le légataire, pour lesquelles les dépenses correspondantes n'ont pas encore été engagées.

Les « fonds affectés » sont des ressources issues des dons et legs et fléchées sur des projets ou programmes de recherches précis, et qui n'ont pas encore été utilisés à la clôture de l'exercice.

Les fonds affectés constitués antérieurement ont été repris sur l'exercice 2016 en produits au rythme de la réalisation sur l'année.

Des projets soldés ou arrêtés en cours d'exercice 2016 ont fait l'objet d'écritures de reprise, il s'agit essentiellement de projets 2013.

Depuis 2013 le directoire a décidé d'affecter sur l'exercice une quote-part de 200 000€ pour les

legs non dédiés et supérieurs à 200 000€. Le solde est constaté sur les exercices suivants par palier de 200 000€.

Pour les fondations abritées, la partie des ressources affectées à une fondation abritée, qui n'a pas pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard, est inscrite dans les charges en « engagements à réaliser sur ressources affectées à des fondations abritées » par la contrepartie d'un compte de passif « fonds dédiés aux fondations abritées ». Les comptes de « fonds dédiés des fondations abritées » enregistrent les reports à nouveaux créiteurs en fin d'exercice des fondations abritées, suivis de façon détaillée afin de constater l'engagement pris par la Fondation de gérer de manière individualisée les ressources ainsi affectées.

	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagements à réaliser sur ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
<b>FONDS DEDIES SUR FONDATIONS ABRITEES</b>				
Fonds dédiés sur fondation Paul Bennetot			85 297	85 297
Fonds dédiés sur fondation S.Castellotti			33 682	33 682
Fonds dédiés sur fondation Eovi-Mcd			92 361	92 361
Fonds dédiés sur fondation Mutac			68 064	68 064
Fonds dédiés sur fondation Visaudio			104 837	104 837
Fonds dédiés sur fondation Mutuelle Générale			94 947	94 947
Fonds dédiés sur fondation BFM			0	0
Fonds dédiés sur fondation Mutuelle des Motards			38 340	38 340
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>517 528</b>	<b>517 528</b>

L'utilisation ultérieure de ces ressources sera inscrite en produits des exercices futurs en « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs des fondations abritées » par la contrepartie d'une diminution des postes de fonds dédiés correspondants.

## Dettes

- Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

DETTE	Montant Brut	à un an au plus	à plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0		
Avances et acomptes reçus	0		
Fournisseurs et comptes rattachés	675 421	675 421	
Dettes fiscales et sociales	209 509	209 509	
Autres dettes	1 834 372	1 512 930	321 442
Produits constatés d'avance	0		
<b>TOTAL</b>	<b>2 719 302</b>	<b>2 397 861</b>	<b>321 442</b>

Les autres dettes correspondent à des bourses, prix et soutiens non encore versés dont la décision d'attribution a été prise sur 2016, ou des reliquats des années antérieures.

## Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'acquisition augmenté des frais accessoires.

- Immobilisations incorporelles

	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Diminutions	Virement poste à poste	Valeur brute fin exercice
logiciel, droits et valeurs similaires	37 860				37 860
autres immobilisations incorporelles	52 146	19 435			71 581
immobilisations incorporelles en cours	0	20 790			20 790
<b>TOTAL</b>	<b>90 006</b>	<b>40 225</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>130 231</b>

La refonte du site internet de la Fondation Paul Bennetot est en cours.

## ● Immobilisations corporelles

	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Diminutions	Virement poste à poste	Valeur brute fin exercice
agencements, installations	11 460				11 460
matériel médico-chirurgical	201 642	50 004			251 646
matériel de bureau et informatique	83 215				83 215
mobilier	45 735				45 735
immobilisations corporelles en cours	0				0
<b>TOTAL</b>	<b>342 052</b>	<b>50 004</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>392 056</b>

L'acquisition concerne un système d'analyse des paramètres de la marche sur la Fondation Paul Bennetot.

**Les immobilisations sont amorties en linéaire sur la base de la valeur d'acquisition, sans tenir compte d'une éventuelle valeur de revente, en fonction de la durée normale d'utilisation :**

- Logiciels et matériel informatique → 3 ans
- Site internet → 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau → 10 ans
- Matériel médico chirurgical → 3 à 5 ans
- Matériel de bureau → 5 ans
- Installations et agencements → 10 ans

## Amortissements

### ● Immobilisations incorporelles

	Valeur brute début exercice	Augmentation	Diminution	Virement poste à poste	Valeur brute fin exercice
logiciel, droits et valeurs similaires	31 773	2 440			34 213
autres immobilisations incorporelles	666	12 473			13 139
immobilisations incorporelles en cours	0				0
<b>TOTAL</b>	<b>32 439</b>	<b>14 913</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>47 352</b>

### ● Immobilisations corporelles

	Valeur brute début exercice	Augmentation	Diminution	Virement poste à poste	Valeur brute fin exercice
agencements, installations	3 425	1 448			4 873
matériel médico-chirurgical	69 209	43 526			112 735
matériel de bureau et informatique	65 695	14 105			79 800
mobilier	31 496	2 985			34 481
immobilisations corporelles en cours	0				0
<b>TOTAL</b>	<b>169 825</b>	<b>62 064</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>231 889</b>

## Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent à une prise de participation de la Fondation de l'Avenir au GIP Ecole Montsouris (43 K€).

## Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

CREANCES	Montant Brut	à un an au plus	à plus d'un an
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes	11 473	11 473	
Autres créances	17 947	17 947	
Produits à recevoir	175 031	175 031	
Charges constatées d'avance	29 938	29 938	
<b>TOTAL</b>	<b>234 389</b>	<b>234 389</b>	<b>0</b>

Les produits à recevoir concernent principalement les dons datés de 2016 perçus sur janvier 2017.

### Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Leur montant significatif constitue une réserve sécuritaire afin de limiter des impacts conjoncturels et de donner les moyens à la Fondation de l'Avenir d'avoir une politique de développement autour de projets ambitieux.

Ces VMP font en majeure partie l'objet d'un mandat de gestion « prudent » auprès d'un organisme financier, OFI Asset Management, pour une valeur brute de 11 595K€ (11 313K€ au 31.12.2015).

#### L'allocation de ce portefeuille se compose :

- d'obligations à hauteur de 69.5%,
- d'actions pour 6.7%,
- de produits de performance absolue pour 15.3%
- d'OPCVM de trésorerie pour 8.5%.

61K€ d'intérêts courus non échus sur obligations se rattachent à ce portefeuille.

En application du principe de prudence, une provision pour dépréciation est enregistrée dès que la valeur d'inventaire (valeur boursière) devient inférieure à la valeur comptable en portefeuille. Le montant de cette dépréciation pour le portefeuille sous gestion est de 21K€ au 31.12.2016.

Le taux de rendement comptable net du portefeuille sous gestion a été de 2.41% sur l'exercice 2016 (2,44% sur l'exercice 2015). Les plus-values latentes s'élèvent à 479K€ au 31.12.2016.

#### Aude LEMOINE

Responsable des affaires financières  
de la Fondation de l'Avenir

« Sur l'année 2016, la Fondation a continué à diversifier ses placements financiers, notamment au niveau de la maturité, tout en maintenant un profil prudent. »

#### A ce portefeuille, s'ajoutent :

- Trois Bons à Moyen Terme Négociables pour un total de 450K€, détenus par la Fondation Paul Bennetot ;
- Deux contrats de capitalisation de 250K€ (Fondation Paul Bennetot et Fondation abritante) souscrits en 2016 ;
- 400K€ de Titres Subordonnés Remboursables BPCE (Fondation Paul Bennetot et fondation abritante) souscrits en 2016 ;
- 23K€ de titres de capitalisation au porteur.

#### Disponibilités

#### Outre les comptes de fonctionnement, les disponibilités comprennent :

- Des comptes sur livret pour 2 855K€ (dont 2 398K€ au niveau des fondations abritées) ;
- Des comptes à terme pour 1 300K€ (dont 900K€ sur les fondations abritées) ;
- Des intérêts courus sur ces placements pour 30K€.

## COMPTE DE RESULTAT

### COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2016

	N	N-1
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes	125	80
Dons collectés	2 843 732	2 721 562
Mécénat et partenariats	2 269 566	2 115 000
Legs, donations et assurance vies	828 782	564 523
Produits Epargne solidaire	245 698	242 663
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges		
Autres produits d'exploitation	7 978	178 763
<b>TOTAL I</b>	<b>6 195 881</b>	<b>5 822 589</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats	633 369	511 986
Services extérieurs	553 859	534 571
dont locations immobilières et charges locatives	142 686	140 936
Autres Services Extérieurs	1 938 669	1 766 290
dont déplacements, missions et réceptions	94 492	76 588
dont frais postaux et de télécommunications	491 932	439 108
Impôts et Taxes	112 252	105 480
Salaires et traitements	986 147	952 738
Charges sociales	492 059	492 213
Dotations aux amortissements et provisions		
sur immobilisations	76 978	60 034
sur actif circulant		
pour risques et charges		
Prix, bourses et soutiens	1 201 221	1 750 457
Autres charges	6 960	5 800
<b>TOTAL II</b>	<b>6 001 514</b>	<b>6 179 567</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>194 366</b>	<b>-356 978</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Intérêts et produits assimilés	175 619	193 742
Reprise sur provisions	35 340	0
Produits sur cessions de vmp	133 871	182 439
<b>TOTAL III</b>	<b>344 830</b>	<b>376 181</b>

<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux provisions	0	25 441
Charges nettes sur cessions de VMP	12 165	1 524
Autres charges financières		
<b>TOTAL IV</b>	<b>12 165</b>	<b>26 964</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>332 665</b>	<b>349 217</b>
<b>RESULTAT COURANT (1+2)</b>	<b>527 031</b>	<b>-7 761</b>

<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
<b>TOTAL V</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
<b>TOTAL VI</b>	<b>347</b>	<b>0</b>

<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>-347</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>6 540 711</b>	<b>6 198 771</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>6 014 027</b>	<b>6 206 532</b>

Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	2 128 125	2 092 954
Engagement à réaliser sur ressources affectées	-2 433 570	-2 001 645
Report des ressources non utilisées des fondations abritées	0	0
Engagement à réaliser sur ressources affectées des fondations abritées	-517 528	0
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>	<b>-296 289</b>	<b>83 549</b>

#### **EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE**

<b>Produits</b>		
bénévolat		
prestations en nature	7 037	16 129
dons en nature		
<b>Charges</b>		
mise à disposition gratuite de biens et services		
prestations	7 037	16 129
personnel bénévole		

## Dons

Les dons sont enregistrés en produits sur la base de leur encaissement. Cependant, les dons datés de 2016 sont intégrés sur l'exercice, dans la mesure où ils font l'objet d'un reçu fiscal au titre de cet exercice. Cette méthode offre en outre l'avantage de faire coïncider la comptabilité, les reçus fiscaux et la volonté du donateur. Cependant, concernant les dons en espèces, seuls ceux reçus avant la clôture sont enregistrés sur l'exercice.

## Legs

Au cours de l'exercice, les produits sur biens réalisés sont comptabilisés sur la base des encaissements. Au fur et à mesure des décaissements liés à la réalisation des biens, un compte 475, legs et donations en cours de réalisation, est débité des montants décaissés. Ce compte est soldé au fur et à mesure de la réalisation du legs.

### EVOLUTION DES DONS ET LEGS



## Bourses

Les bourses sont enregistrées en charge pour la totalité de l'engagement l'année de l'attribution.

### Informations complémentaires

#### Rémunération et remboursement de frais

##### • Conseil de surveillance

Conformément à l'article 6 des statuts de la Fondation de l'Avenir, les membres du Conseil de Surveillance ne perçoivent aucune rémunération

au titre de leurs fonctions et ont droit au remboursement des frais engagés.

### • **Directoire et cadres salariés**

Le montant global des rémunérations versées, indemnités et avantages en nature compris, aux cinq personnes les mieux rémunérées s'est élevé pour l'exercice 2016 à 417K€ contre 395K€ en 2015 (mention conformément au Tac du 19 juin 2014 du Comité de la Charte et aux articles 21 et suivants du BOI N° 208 du 18 décembre 2006). Il est rappelé que les membres du Directoire ont droit au remboursement des frais engagés, et dûment justifiés.

### • **Autres Instances**

Il est rappelé que les membres des organes suivants ont droit au remboursement des frais engagés, et dûment justifiés, pour le compte de la Fondation de l'Avenir et des fondations abritées :

- Conseil scientifique,
- Comité financier,
- Comité de contrôle interne,
- Comité de gestion des Fondations abritées,
- Comité scientifique des Fondations abritées.

### Effectif

**L'effectif au 31 décembre 2016 est de 17 salariés.**

### Engagement Hors bilan donné en matière de retraite :

Les obligations liées aux indemnités légales de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31.12.2016. Le calcul repose sur la méthode actuarielle. Celle-ci comprend l'ancienneté du personnel et la probabilité de présence dans l'entité à la date de départ à la retraite. Pour ce faire, les hypothèses suivantes ont été retenues : application du droit du travail (pas de convention collective), table réglementaire de table de mortalité, 1% d'augmentation des salaires pour l'ensemble du personnel, taux de rotation faible, taux d'actualisation de 1.5%, taux de charge moyen de 59%, âge de départ à la retraite à 67 ans.

A la clôture de l'exercice, l'engagement ainsi calculé, correspondant aux obligations en matière de retraite s'élève à 12K€.

### Engagements Hors bilan donnés pour les programmes de recherche :

#### • **Programme Tournesol :**

L'engagement pluriannuel avec conditions suspensives pris par le directoire en 2015 pour le projet Tournesol s'élève à 675K€.

Il s'agit d'un projet multi sites (Marseille, Montpellier, Rouen) en recherche médicale dont le thème est de réparer le système nerveux périphérique grâce à des greffes autologues de cellules souches olfactives dans le cadre d'un consortium national. La signature de la convention est prévue sur le 1er semestre 2017.

#### • **Programme Observatoire Cohorte AVC sur la Fondation Paul Bennetot :**

Le démarrage de ce projet de l'INSERM du CHU de Caen est conditionné à l'obtention sur 2017 d'un financement Feder.

Le Comité de Gestion de novembre 2016 de la Fondation P. Bennetot a donné son accord, sous réserve de cette obtention. Le budget global sur les six années (2017-2022) serait de 371K€ pour la Fondation Paul Bennetot.

#### • **Programme Etude Paro sur la Fondation Paul Bennetot :**

Le Comité de gestion de novembre 2016 a décidé, suite aux résultats de faisabilité, de soutenir l'étude pilote de déploiement du robot Paro en EHPAD, en liaison avec la Mutualité Française Loire Haute Loire SSAM. Cette étude Pilote d'un montant de 115K€ devrait donner lieu à un conventionnement sur le premier semestre 2017.

### Contributions volontaires en nature

La Fondation de l'Avenir a bénéficié de 1 301€ de mécénat de compétence de La Mutuelle Générale pour la Fondation de La Mutuelle Générale et de 5 736€ de mécénat de compétence d'Eovi-Mcd pour la Fondation Eovi-Mcd (convention).

### Engagement Hors bilan reçus sur legs

Au 31.12.2016, des legs acceptés par la gouvernance sont estimés à 252K€.

## COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

CER 2016

EMPLOIS	Emplois de N	Affectation par emplois des ressources auprès du public consommateur
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>		
1.1 Réalisées en France		
Actions réalisées directement	4 282	sT1
Versement à d'autres organismes agissant en France		
1.2 Réalisées à l'étranger		
Actions réalisées directement		
Versement à d'autres organismes agissant en France		
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>		sT2
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 218	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	5	
2.3 Chges liées à la rech. subv. et autres fonds publics	0	
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	509	sT3
<b>T3 = sT1 + sT2 + sT3 = 3635</b>		
<b>I. TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>6014</b>	
II. DOTATIONS AUX PROVISIONS	0	
III. ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	2 951	
VI. EXCEDENT DE RESSOURCES SUR L'EXERCICE		
<b>V. TOTAL GENERAL</b>	<b>8965</b>	
V. Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		T5
VI. Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à cpter de la 1ère appl. du rglt par les ressources collectées auprès du public		T5b
VII. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		<b>T6 = T3 + T5 + T5b = 3597</b>

Resources collectées sur N	RESSOURCES	Resources collectées sur N	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N	
	<b>Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice</b>		T1	136
	<b>1. RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC</b>			
	1.1 Dons et legs collectés			
2 513	Dons manuels non affectés	2 735	T2	2 735
	Dons manuels affectés	108		108
	Legs et autres libéralités non affectés	829		829
	Legs et autres libéralités affectés			0
1 122	1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0		0
	<b>2. AUTRES FONDS PRIVES</b>	2 515		
0	<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	0		
	<b>4 - AUTRES PRODUITS</b>	318		
	<b>I . TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>6 505</b>		
	II . REPRISE DES PROVISIONS	35		
	III. REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	2 128		
	IV. VARIATION DES FONDS AFFECTES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		T4	-34
	V. INSUFFISANCE DE RESSOURCES de L'EXERCICE	296		
	<b>VI. TOTAL GENERAL</b>	<b>8 965</b>	<b>T2 +T4</b>	<b>3 638</b>
0				
-38				
	VI. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		T6	3 597
	Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice	<b>T1+T2+T4-T6</b>		T7 = 177

## Commentaires du Compte Emploi Ressources

### Mode d'établissement

Le Compte d'Emploi des Ressources (CER) au 31 décembre 2016 a été établi conformément à la normalisation du Compte d'Emploi des Ressources des associations et des fondations, issue de l'avis du CNC du 3 avril 2008 et à l'arrêté du règlement n° 2008-12 du 7 mai 2008, publié au Journal Officiel du 21 décembre 2008. Il intègre les comptes des fondations abritées en présentation cumulée. Le total des emplois du CER correspond au total des charges du compte du résultat ; le total des ressources du CER au total des produits du compte de résultat. Dans la colonne « affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées » est présentée l'affectation en emplois des produits issus de la générosité publique ayant fait l'objet d'une utilisation au cours de l'exercice, y compris les reports des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs et provenant de l'APG.

### Son établissement tient compte de :

- Une réflexion sur les missions sociales de la Fondation de l'Avenir (quelle que soit leur source de financement : générosité publique – mécénats – complémentarités des fondations abritées).
- L'élaboration de règles d'affectations des frais aux trois rubriques des emplois : missions sociales – frais de recherche de fonds – fonctionnement.

L'affectation aux emplois des charges indirectes est effectuée selon des clés de répartition pondérées par la masse salariale en fonction de l'activité. La répartition existante au sein de la Fondation de l'Avenir depuis 2009 est la suivante : 12% frais de fonctionnement, 22% frais de recherche de fonds et 66% missions sociales.

### Emplois

#### • missions sociales

Les missions sociales représentent 4 282K€ en 2016, soit 71% des emplois contre 4 490K€ sur 2015. Elles sont financées pour 2 513K€ en 2016 par des ressources provenant de la générosité du public

## Les missions sociales de la Fondation de l'Avenir s'articulent autour de trois axes :

#### • La recherche médicale

La Fondation soutient des projets dans des thématiques qui couvrent tous les champs d'application de la médecine : cancer, neurologie, maladies cardiovasculaires. Le soutien par les bourses doctorants s'est poursuivi sur l'exercice 2016. Le soutien aux programmes de recherche médicale appliquée et à leur suivi s'élève à 2 324K€ contre 2 086K€ sur 2015.

#### • L'innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement

L'ensemble du poste s'élève à 1 061 K€ en 2016 contre 1 482K€ en 2015.

Cet axe est porté par les fondations abritées, comme la Fondation Paul Bennetot au travers de bourses ou projets et la fondation BFM.

#### • La valorisation des projets et l'information scientifique

La Fondation privilégie à travers l'information médicale ou scientifique qu'elle transmet sa fonction pédagogique aussi bien vis-à-vis de ses mécènes institutionnels que des donateurs : en les informant sur les progrès de la recherche médicale et la prise en charge des patients et en valorisant les projets qu'elle soutient. Elle comprend notamment les charges afférentes aux publications, supports et site d'information médicale. Ces actions, qui s'élèvent à 898K€ sur 2016 contre 922K€ sur 2015 sont portées en grande partie par la fondation abritante (par exemple, événement des Trophées en décembre 2016).

#### • Frais de recherche de fonds

Les frais d'appel à la générosité publique s'élèvent sur 2016 à 1 218K€ (soit 20% des emplois) contre 1 224K€ sur 2015, et s'articulent essentiellement autour de deux postes de frais de collecte de fonds :

- Les frais d'appel aux dons comprenant les coûts de fabrication et d'expédition de messages à destination des prospects pour solliciter des dons.
- Les frais de traitement des dons incluant les coûts de gestion informatique de la base de

données donateurs et le coût de traitement des dons reçus (saisie, remise à l'encaissement et gestion des reçus fiscaux).

Ces frais sont financés à hauteur de 92% par la générosité du public.

#### • **Frais de fonctionnement**

Les frais de fonctionnement de 509K€ représentent 8% des emplois et couvrent les frais généraux (personnels dédiés, les charges variables : honoraires et frais de missions, loyers répartis, frais des instances...). Ces frais sont financés par les produits nets financiers et les participations des mécènes, telles que définies dans les conventions de création des fondations abritées et des conventions de mécénat.

### Ressources

#### • **Ressources collectées auprès du public**

Elles sont constituées des dons et legs : 3 672K€ sur 2016 contre 3 286K€ en 2015.

Elles représentent 56% des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat (53% en 2015).

Les dons continuent leur progression : +4% sur l'exercice.

Sur 2016, les legs ont augmenté de 47% pour atteindre 829K€.

Les ressources collectées auprès du public financent 69% de missions sociales et 31% de frais de recherche de fonds.

#### • **Autres fonds privés**

- Mécénat : 2 270K€ reçus contre 2 115K€ en 2015, soit une augmentation de 7%. Les produits issus du mécénat de notre environnement mutualiste passent de 760K€ à 839K€ (+10%). Les contributions aux fondations abritées atteignent 1 431K€. Au global, le mécénat représente sur 2015, 35% des ressources (38% sur 2016).

- Produits partage : 246K€ : L'essentiel de ces produits provient d'un fonds commun de placement Avenir Partage ISR dont la gestion est assurée par OFI Asset Management. Les souscripteurs peuvent reverser chaque année 2% maximum de la valeur liquidative du fonds à

la Fondation de l'Avenir L'encours de ce FCP est resté stable sur l'exercice.

#### • **Subventions et autres concours publics**

La Fondation de l'Avenir ne bénéficie pas de fonds publics.

#### • **Autres produits**

Ce poste est composé essentiellement des produits financiers pour 309K€ (dont 26K€ pour les Fondations abritées). Le taux de rendement net comptable du portefeuille géré par OFI Asset Management est de 2.41%, provenant d'une allocation prudente (70% d'obligations).

### Engagements à réaliser et report des ressources non utilisées

Les engagements à réaliser sur ressources affectées à des programmes définis dans les missions sociales enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources provenant de la générosité du public ou des autres fonds privés affectée à des programmes de recherche définis dans le cadre d'appel d'offres de recherche médicale et qui conformément à leur égard, n'ont pas été encore utilisées en fin d'exercice.

Les engagements ainsi provisionnés sont repris sur l'exercice suivant en comptes de produits « report des ressources affectées aux missions sociales » au rythme de leur réalisation.

Sur l'exercice clos au 31.12.2016, la partie des ressources affectées à une fondation abritée, qui n'a pas pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard, est inscrite en « engagements à réaliser sur ressources affectées à des fondations abritées »

L'impact de ce changement de présentation est une charge de 517K€.



## CABINET JEGARD PARIS

EXPERTISE COMPTABLE. AUDIT ET CONSEIL

### FONDATION DE L'AVENIR

255 rue de Vaugirard  
75719 PARIS CEDEX 15

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2016

EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2016

Mesdames, Messieurs les membres de la Fondation,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil de Surveillance, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fondation de l'Avenir tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire en date du 6 avril 2017. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ils sont la sommation de l'ensemble des opérations de votre Fondation et des Fondations abritées.

- Le bilan se totalise à 19 031 510 € et fait ressortir un déficit global de - 296 289 €.
- Le compte de résultat se totalise en charges à 6 014 027 € et en produits à 6 540 711 €, avant report des ressources non utilisées pour 2 128 125 €, et engagement à réaliser sur ressources affectées pour 2 951 098 €.

5, rue du Havre 75008 PARIS – TÉL. : 01 45 31 53 37 – FAX. : 01 45 31 82 63 – [contact@jegard.com](mailto:contact@jegard.com) [www.jegard.com](http://www.jegard.com)

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 148 898 € - RCS PARIS 489 746 255 00030 - APE 6920Z  
N° D'IDENTIFICATION DE TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 50 489 746 255

INSCRITE AU TABLEAU DES EXPERTS-COMPTABLES DE PARIS - MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS

## **1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants portés dans l'annexe :

- Le changement de présentation des résultats des Fondations abritées (Règles et méthodes comptables page 7 de l'annexe).
- Les modalités de traitement des fonds dédiés et fonds affectés (note 1.3 page 9 de l'annexe).

## **2. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de l'audit des comptes, nos appréciations ont porté entre autres sur les éléments suivants :

- Pour les produits, nous avons examiné l'exhaustivité des dons par rapport à la base de données ;
- Pour les fonds dédiés et les fonds affectés, nous avons contrôlé la cohérence des mouvements par rapport aux utilisations de ces fonds ;
- Pour les valeurs mobilières de placement, nous avons contrôlé leur réalité, exhaustivité et évaluation à la clôture.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n° 2008-12, et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres de la Fondation sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 11 avril 2017

Le Commissaire aux Comptes  
**CABINET JÉGARD PARIS**



Patrick LAGUEYRIE  
Commissaire aux Comptes Associé

---

P.J. : Comptes annuels 2016 (Bilan, compte de résultat et annexe)





255, rue de Vaugirard  
75719 Paris Cedex 15  
Tél. : 01 40 43 23 80

[www.fondationdelavenir.org](http://www.fondationdelavenir.org)